

- Un éditorial de Jean-Claude Leclerc commentant le colloque sur "la démocratie au Québec" (page 4)
- Le mail Mont-Royal: une expérience importante mais mal engagée, par Jean-C. Marsan (page 5)
- Les boîtes distributrices des quotidiens devront disparaître des rues de Montréal (page 3)

Nuageux avec périodes ensoleillées tard dans la journée. 20

Fais ce que dois

S. Jean de la Croix

VOL. LXI - NO 290

Montréal, lundi 14 décembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclu): 15 CENTS

Gérard Pelletier critique le projet québécois

L'autoroute est-ouest, une impensable charcuterie

par Pierre Richard

Interrogé sur la construction de l'autoroute est-ouest à Montréal et sur la destruction de quelque 2.000 logements qu'elle entraînera, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Trudeau, a déclaré qu'il est impensable de "charcuter" ainsi un quartier.

M. Pelletier a fait cette déclaration au Devoir alors qu'il participait, samedi, à la deuxième réunion du Conseil métropolitain de Montréal, organisme

rassemblant les associations du Parti libéral du Canada des comtés de l'île de Montréal. Cette réunion à laquelle ont participé quelque 80 libéraux fédéraux portait sur les problèmes du logement et du chômage dans la région de Montréal.

M. Pelletier qui est député du comté Hochelaga-Maisonneuve, qui sera durement touché par les démolitions, a souligné que les quartiers de l'est de Montréal ont leur propre vie et qu'on n'a pas

le droit de la détruire. Le ministre a fait remarquer que les plans définitifs pour la partie est de l'autoroute ne sont pas encore adoptés; selon lui, la seule solution acceptable serait une autoroute recouverte. Il a ajouté qu'il est impensable de construire une autoroute à voies ouvertes comme celle de Décarie; dans ce dernier cas, il a noté que les résidents ont fui ce secteur. On peut s'attendre, selon le ministre fédéral, à des

prises de position de la part des associations libérales des comtés touchés. On sait que le projet de l'autoroute est-ouest est sous la responsabilité du ministre provincial de la voirie.

Le président de la section Québec du Parti libéral du Canada, M. Claude Frenette, a présenté la rencontre de samedi comme étant une préparation au congrès que la section tiendra les 5 et 6 février prochain. Invité à faire le discours

inaugural, M. Gérard Pelletier a déclaré qu'il serait dangereux pour un parti au pouvoir de se complaire dans l'analyse de la crise que vient de traverser le Québec et le Canada mais qu'il doit plutôt "agir dans le présent et prévoir pour l'avenir". Il faut projeter notre pensée vers l'avenir, a-t-il précisé, sinon on peut finir par penser uniquement en termes de police et de répression.

Les participants se sont divisés en deux groupes, l'un traitant du problème du logement, l'autre celui du chômage. Dans le domaine du logement, les participants ont insisté sur la nécessité d'une concertation plus grande entre les trois niveaux de gouvernement. Dans celui du chômage, on a demandé une coordination plus grande entre le marché du travail et le système d'éducation pour

Voir page 14: L'autoroute



Comme en fait foi cette photo, plusieurs tendances étaient représentées au colloque sur la démocratie qui réunissait samedi, à la salle Saint-Albert-le-Grand, quelque 250 participants. Ci-haut, MM. Jean-Guy Cardinal, député de l'Union nationale; Gérard Bergeron, professeur à Laval et politologue; René Lévesque, leader du PQ.

(Photo Le Devoir par Hubert Gariépy).

Effet contraire en Ontario

La crise d'octobre a redoré le blason du NPD-Québec (Morin)

TORONTO (CP) - Pour la première fois depuis de nombreuses années, les Québécois ne sont plus indifférents envers le Nouveau parti démocratique, a déclaré hier M. Roland Morin, leader du NPD-Québec, qui attribue ce revirement à l'opposition que les 16 députés néo-démocrates ont faite à la loi des mesures d'urgence au Communisme.

M. Morin, qui s'adressait au Conseil

provincial du NPD-Ontario, a dit qu'il voit "une lueur d'espoir" pour son parti au Québec parce que les néo-démocrates qui siègent aux communes "sont apparus comme la seule opposition officielle aux forces de la répression au Québec".

De son côté, une représentante néo-démocrate d'Ontario a déclaré que l'attitude adoptée par le NPD à Ottawa au

cours de la crise avait eu dans cette province l'effet contraire: "Jamais les gens n'ont paru aussi hostiles au NPD qu'aujourd'hui. Je ne pense pas que ces gens soient indifférents aux droits civiques. Mais ils ont l'arrogance de penser que ces lois ne seront pas invoquées contre les bons et les innocents."

Pour sa part, M. Charles Taylor, l'un

Voir page 14: Le NPD

Le conflit de la construction

Le décret pourrait provoquer un 'déchaînement' (M. Pepin)

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, prévoit un "déchaînement d'indignation" si le conseil des ministres n'apporte pas de changements à l'arrêté en conseil établissant les salaires et les conditions de travail des travailleurs de la construction.

S'adressant samedi aux délégués au congrès de la centrale, M. Pepin a affirmé que, selon les premiers renseignements qui lui étaient parvenus, l'arrêté en conseil contenant le décret frapperait durement les travailleurs du bâtiment affiliés à la CSN.

Le syndicaliste a déclaré que des ouvriers perdraient leur ancienneté tandis que pour d'autres la semaine de travail passera de 40 à 45 heures.

Cet été, des travailleurs de la construction, la plupart de la centrale rivale FTQ, ont fait la grève mais ont été forcés de reprendre le travail par une loi d'exception, le bill 38.

Devant l'inaptitude des parties à régler leur différend, c'est le ministre du travail qui a été chargé par le gouvernement de proposer au cabinet une convention collective pour les 100.000 travailleurs de la construction.

Le décret régissant les syndicats par la voie d'un arrêté en conseil doit être rendu public le 19 de ce mois, soit samedi.

M. Pepin a déclaré samedi que la CSN organiserait prochainement une réunion sur la construction et a suggéré au cabinet de ne pas approuver l'arrêté en conseil sinon, a-t-il ajouté, "un déchaînement d'indignation est à prévoir".

Un délégué au congrès a proposé que l'assemblée adopte une résolution en faveur de la grève générale pour appuyer les ouvriers de la construction mais la suggestion a été déclinée.

Le président de la Fédération du bâtiment, M. Reynald Carey, a déclaré qu'il appartenait d'abord aux syndicats du bâtiment de tracer une ligne de conduite, après avoir pris connaissance du décret.

Un autre a affirmé que c'était mauvaise tactique que d'annoncer publiquement à l'avance les mesures à prendre pour combattre le décret tandis qu'un dernier a noté que le climat actuel ne se prête pas à la grève générale.

Plus tôt au cours du congrès, cependant, les délégués avaient adopté une résolution contre les lois d'exception et s'étaient dits prêts à aller jusqu'à la grève générale si nécessaire pour forcer la main au gouvernement.

Après être intervenu sur le problème

de la construction, le président Pepin a dénoncé sans le nommer le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, qui a déclaré récemment qu'il ne considérerait plus le Conseil régional de développement de la Gaspésie et du

Voir page 14: Le décret

■ au gré du temps

Ferveur

Le conseil municipal de Paris reprend aujourd'hui les débats concernant l'opportunité de donner à la Place de l'Étoile le nom de Charles de Gaulle.

On sait qu'après un vote en faveur de cette mesure, un groupe de conseillers en a demandé la rescision.

Faut-il croire que l'assemblée municipale parisienne, après avoir adopté une position, va se déjuger? Si elle le faisait, c'est sans doute parce que l'on estime que le carrefour prestigieux, célèbre par son Arc de Triomphe, n'est pas à la hauteur de la gloire de celui qui doit être honoré à jamais.

Il faut trouver une solution infiniment plus grandiose.

Il serait question de donner à la France tout entière le nom du disparu; ainsi deviendrait-elle le pays de Gaulle et les Français recommenceraient à être des Gaullois.

Louis-Martin TARD

La CSN: un congrès de l'unité retrouvée?

par Jean-Luc Duguay

Trois constatations principales se dégagent du 44e congrès de la confédération des syndicats nationaux qui s'est terminé samedi à l'hôtel Bonaventure:

- Les assises d'une semaine ont amorcé un rapprochement entre les tendances qui, au sein de la centrale de 245.000 membres, s'étaient tapageusement affrontées au cours de la dernière année;
- Le leadership du président Marcel Pepin apparaît maintenant plus ferme et plus incontesté que jamais auparavant;
- Les questions de finance interne, principalement les cotisations, se sont révélées au cœur des préoccupations du congrès de 1970 et ont pris la plus grande part du temps des quelque 1.200 délégués.

Depuis un an, la CSN laissait l'impression d'un mouvement désorganisé, divisé sur des questions aussi importantes que l'action politique ou la langue. Des affrontements violents, personnalisés par M. Pepin et le président

Voir page 14: La CSN

"La démocratie au Québec" Un colloque réclame l'abrogation des 'mesures temporaires'

par André Charbonneau

Les participants au colloque sur la démocratie tenu samedi à la maison Saint-Albert-le-Grand sous la présidence de M. Guy Rocher, ont facilement adopté, à l'unanimité, une résolution demandant au gouvernement fédéral et au parlement canadien de retirer dès le 15 décembre la loi intitulée "Loi des mesures temporaires 1970" (Loi Turner). Ils ont également demandé, à l'unanimité:

- que tous les accusés détenus en vertu de la loi sur les mesures de guerre ou de la loi des mesures temporaire 1970 soient admissibles à un cautionnement juste et raisonnable selon les normes ordinaires de notre droit;
 - que le gouvernement (en l'occurrence, le ministre de la justice du Québec), n'intervienne d'aucune façon, que ce soit au niveau du cautionnement et du procès des accusés, dans le but d'orienter le tribunal;
 - que le gouvernement indemnise les victimes d'arrestations injustifiées et qu'il rétablisse ces personnes dans leur honneur, dans leur réputation et dans leurs droits professionnels.
- Les personnes présentes ont également renvoyé pour étude une douzaine d'autres résolutions. Le comité des organisateurs devra ainsi les analyser et présenter ses conclusions au cours d'une réunion ultérieure qu'on espère voir convoquer dans les plus brefs délais.

Après de longs débats, une autre résolution prévoyant des manifestations en faveur de la libération sous cautionnement des prisonniers n'a pas été mise aux voix. Après l'ajournement, elle a toutefois été étudiée à nouveau par une trentaine de personnes restées sur les lieux. Celles-ci ont finalement décidé de ne poser aucun geste susceptible de briser le consensus établi au cours de la journée. La résolution sera donc acheminée vers le Comité québécois de défense des libertés civiles par d'autres voies que celle du comité de convocation.

Ce désir de ne pas compromettre l'unité d'un groupe composé de personnes venues de milieux différents et défendant des options multiples a finalement prévalu sur toutes les considérations qui avaient tendance à diviser l'assemblée. Balotée sans cesse entre les tendances du cœur et celles de la raison, les personnes rassemblées, si elles n'ont eu aucun mal à identifier l'ennemi ("le climat de répression") et à s'entendre sur la nécessité d'une action destinée à sensibiliser le public sur les dangers de la situation créée par la loi des mesures temporaires 1970, n'ont cependant pas réussi, au cours de cette première réunion, à définir concrètement les modalités de leur action.

Au cours de cette journée fertile en émotions et en revirements de toute sorte, la question de la répression ne cessa de préoccuper en effet les participants au colloque. Plusieurs d'entre eux crurent même voir apparaître un spectre, lorsqu'en fin de matinée, après deux efforts infructueux, M. Pierre Bourgault parvint à leur signaler la présence à l'arrière de M. Marc Lalonde, chef de Cabinet du premier ministre Trudeau.

En un instant, les quelque 250 participants se retrouvèrent debout cherchant de l'oeil à repérer l'intrus. Le vie de qui se fit rapidement autour de ce dernier devait d'ailleurs leur faciliter cette tâche. Suivit un échange plutôt vif entre ceux qui acceptaient la présence de M. Lalonde et ceux qui désiraient son expulsion. Finalement, la séance fut levée et M. Lalonde choisit de ne pas se représenter à la réunion de l'après-midi.

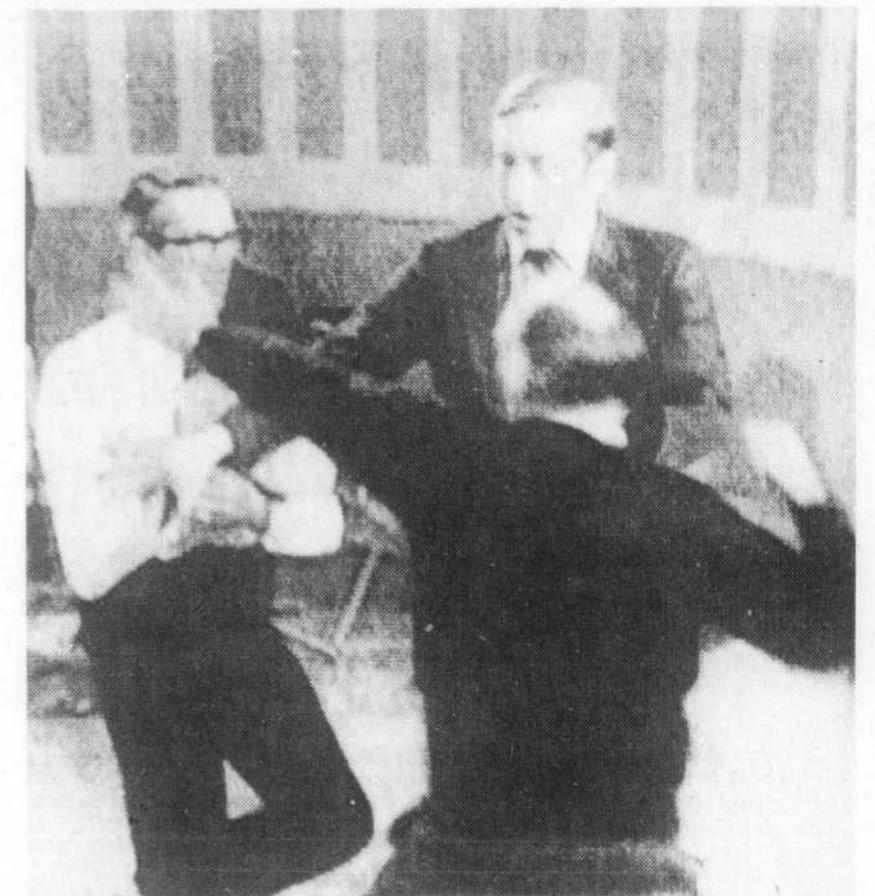
La réunion avait débuté en matinée par des témoignages de MM. Gabriel Dussault, étudiant jésuite, Fernand Dumont, sociologue de l'université Laval, et David Lewis, leader parlementaire du NPD à Ottawa. Auparavant, M. Guy Rocher avait rappelé le sens et l'objet de la rencontre en expliquant que les personnes présentes avaient été convoquées, par delà

leurs divergences politiques ou autres, selon le critère suivant: Cette personne a-t-elle manifesté publiquement son opposition aux mesures de guerre?"

"Nous vivons, a-t-il ajouté, au Québec, dans un état de menace permanente créée par la loi des mesures de guerre et la loi Turner, par une opinion publique marquée par le climat de pression et animée par un besoin quasi pathologique de la loi et de l'ordre. Il nous faut donc développer une nouvelle conscience de la liberté. Tel est le but de notre rencontre".

M. Dussault vient ensuite dire comment au cours des journées d'octobre il s'était senti de plus en plus manipulé à la fois par le FLQ et par les gouvernements qui ne reculaient devant rien, coupés qu'ils étaient tous deux de la base, pour sauver leur peau. Evoquant ensuite les moyens utilisés pour mater les étudiants, les méthodes électorales d'avril dernier, le discours de Trudeau et ses menaces concernant les enfants qu'on allait enlever, les arrestations et les

Voir page 14: Un colloque



L'opinion publique n'est pas avec les électriciens britanniques, dont la grève du zèle a fait reculer la Grande-Bretagne à l'ère de la chandelle. Samedi soir, au cours d'un débat télévisé, un cultivateur de 51 ans, se départissant d'un flegme qu'il n'a peut-être jamais eu, s'est élancé le poing haut contre un représentant des grévistes. L'opinion lui a donné raison. Nos informations p. 4.

BURGOS 300 intellectuels catalans 'occupent' un monastère

BARCELONE (AFP) - Le monastère bénédictin de Montserrat, où se sont enfermés samedi soir quelque trois cents intellectuels catalans pour protester contre le procès des seize nationalistes basques devant le conseil de guerre de Burgos, était assiégué hier soir par les forces de la Garde civile équipées de nombreux véhicules.

Les assiégés qui exigent que le dénouement du procès de Burgos soit conforme à la déclaration des droits de l'homme signée par l'Etat espagnol, avaient repoussé hier après-midi un ultimatum de la Garde civile les enjoignant de quitter les lieux avant dix-sept heures. La Garde civile avait bloqué, le matin, l'unique route qui donne accès au célèbre monastère, perché à plus de 2.200 pieds d'altitude sur la "montagne sacrée de Catalogne" et avait fait savoir qu'aucune mesure ne serait prise si l'assemblée contestataire se séparait volontairement.

Les "300", qui se sont organisés hier matin en comités de travail, ont élaboré un texte, appelé "déclaration de Montserrat", qui explique leur action à l'opinion publique espagnole et expose les accords décidés au cours de leur réclusion volontaire.

La presque totalité de l'intelligentsia catalane participe à cette occupation, notamment les peintres Joan Miro et Antoni Tapies, les chanteurs Joan Manuel Serrat, Raimon et Pi de la Serra, la tragédienne Nuria Espert, l'architecte Oriol Bohigas, et les écrivains Jose Maria Castellet, Terence Moix, Joseph Benet, Anna Maria Matute et Pere Quart. Le père abbé Cassia Just leur a donné l'autorisation de demeurer au monastère aussi longtemps qu'ils le souhaitent: "La tradition d'hospitalité du monastère, a déclaré son secrétaire, ne nous permet pas de refuser."

Aussitôt que cette action spectaculaire

Voir page 2: Burgos



EN VENTE PARTOUT

ANN.

René Lévesque La crise d'octobre n'a entraîné aucune défection dans le PQ

M. René Lévesque a déclaré hier au cours d'une conférence de presse télévisée que la crise de l'automne n'a provoqué à sa connaissance aucune défection importante parmi les cadres, les anciens candidats et les vieux militants du Parti québécois, devenu aujourd'hui, a-t-il dit, un véritable "point de ralliement" pour tous ceux qui, une fois le désarroi dissipé, réprovent la conduite des gouvernements dans cette affaire.

Interrogé au cours de l'émission "Le fond des choses" par MM. Claude Lapointe, animateur au canal 10, Normand Girard, courriériste parlementaire du "Soleil", et Pierre-L. O'Neill, correspondant parlementaire du "Devoir", M. Lévesque a dit que les résultats des sondages effectués au plus profond de la crise et indiquant que près de 80 pour cent de la population souscrivait aux décisions des gouvernements "ne prouvent rien". Il préfère retenir les conclusions de sondages subséquents révélant qu'une importante fraction de l'opinion, naguère acquise au pouvoir, avait "déroché" pour reconnaître le bien-fondé des positions de son Parti.

Ces positions, M. Lévesque a été amené à rappeler les grandes lignes en réponse aux journalistes qui lui demandaient si, par ses "écarts de langage", il n'avait pas indirectement contribué au survolage du climat. Le leader du PQ a rappelé que lui-même et les principaux porte-parole de son groupe se sont abstenus de toute déclaration publique entre le 5 et le 14 octobre, qu'ils ont ensuite, avec d'autres, appuyé l'intention de négocier avec les ravisseurs, intention manifestée par M. Bourassa; qu'ils ont enfin condamné le gouvernement quand il fut devenu évident que la voie des négociations était bloquée et que les mesures de guerre étaient mises en oeuvre (le 16 octobre).

Mais jusqu'où fallait-il négocier? a-t-on demandé à M. Lévesque.

Le chef du PQ répond que le point essentiel portait sur la libération des prisonniers. Pour "sauver deux vies", dit-il, il fallait relâcher ces 23 détenus, et ainsi liquider à l'étranger tous les terroristes... ce qui aurait évité le sang.

En refusant de négocier et en invoquant la loi sur les mesures de guerre, estime M. Lévesque, "on courrait des risques avec la vie de deux hommes". On peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure cette attitude des pouvoirs publics a pu mettre en danger la vie de Pierre Laporte. "C'est cela que je reproche aux gouvernements."

Mais les mesures de guerre n'ont-elles pas contribué à la libération de M. Cross? Les pouvoirs de la loi n'ont-ils pas, dans ce cas, aidé la police à découvrir le repaire des ravisseurs et à sauver le diplomate? demandent les journalistes.

Quelle preuve avons-nous de cela? demande à son tour M. Lévesque. La police n'avait pas besoin de ces "pouvoirs excessifs" pour identifier la maison de Montréal-Nord. Les éditorialistes, si l'on excepte ceux du "Devoir", n'ont jamais beaucoup insisté dans leurs articles pour connaître les véritables raisons qui ont amené les gouvernements à appréhender l'insurrection, pour les journalistes, si l'on excepte ceux du "Devoir", n'ont jamais beaucoup insisté dans leurs articles pour connaître les véritables raisons qui ont amené les gouvernements à appréhender l'insurrection, pour connaître précisément quel était ce "plan d'escalade" (bombes, enlèvements, assassinats sélectifs) dont M. Bourassa a fait état. Il s'agit, bien sûr, de la "patente à Saulnier", reprend M. Lévesque, mais le document sur lequel il se fonde n'a jamais été pris au sérieux par un comité parlementaire fédéral qui en fut saisi.

M. Cournoyer, qui a expliqué qu'il devait être à la hauteur des éloges qu'on avait faites de lui au moment de sa nomination, a laissé entendre qu'un régime présidentiel serait peut-être acceptable au Québec. Mais il voit quand même du bon dans le système actuel. "Un ministre élu est responsable de ses actes à la fois envers la population, et le fardeau de ses décisions ne repose pas uniquement sur les épaules du premier ministre."

Le ministre a suggéré que la pratique en cours aux Communes, qui permet aux ministres de ne pas assister à toutes les réunions, à tous les débats, devrait être acceptée aussi à l'Assemblée nationale.

M. Cournoyer a fait part des objectifs de son ministère, qui veut aussi participer à la réduction du chômage au Québec.

Il se propose, par l'entremise d'un haut fonctionnaire d'entamer avec divers ministères des discussions visant à une coordination de la lutte contre le chômage.

Au chapitre de la caisse électorale, M. Lévesque a dit que les contributions sont limitées à \$5,000 par personne afin d'éviter que les souscripteurs ne cherchent à dominer le Parti. Mais le correspondant parlementaire du "Devoir" lui fait observer que le PQ a reçu de deux personnalités des contributions beaucoup plus élevées.

Le leader du PQ reconnaît qu'il y eut une ou deux exceptions. Mais ces dons supérieurs à \$5,000, dit-il, ont été étalés sur une plus longue période. Dans un cas, le souscripteur a été remboursé. M. Lévesque invite ses interlocuteurs à établir une distinction fondamentale entre le mode de financement des partis traditionnels, selon lui tributaires des grandes sociétés commerciales à 90 pour cent, et celui du Parti québécois, essentiellement fondé sur les petits dons de ses militants. Au surplus, les journalistes ont été invités à venir examiner les livres du PQ, invitation qu'ils n'ont jamais acceptée.

Au sujet de la réforme électorale, M. Lévesque doute de la volonté du gouvernement libéral de mener rapidement à son terme l'opération qui, dit-il, s'impose d'urgence. Il reconnaît qu'une commission parlementaire s'est réunie à trois reprises pour étudier la question, que son propre Parti a fait entendre son point de vue à cette occasion. Mais il souhaiterait que M. Bourassa dise clairement que le gouvernement est prêt à mettre fin au régime des "comités protégés". Il veut bien croire à la "sincérité des intentions" de M. Bourassa à cet égard, mais les "sincérités" sont moins vives au pouvoir.

D'autre part, M. Lévesque rejette une fois de plus la thèse de l'économiste Rodrigue Tremblay et de l'ex-ministre Mario Beaulieu en faveur d'un marché commun Québec-États-Unis. "Nous pensons, dit-il, qu'il est irréaliste de croire que les Américains pourraient nous privilégier en établissant avec le reste du Canada des barrières nouvelles qui gêneraient les intérêts qu'ils y ont déjà, plus nombreux et plus importants que dans le Québec. Cette théorie ne tient pas debout."

Il faut d'abord envisager l'indépendance, poursuit le chef du PQ. Une fois celle-ci acquise, il faudra négocier avec le Canada les conditions et les modalités d'un marché commun afin de rectifier les anomalies que signale avec raison M. Rodrigue Tremblay.

Enfin, M. Lévesque déclara que son parti ne participera pas aux élections fédérales prévues pour 1972 (mais qui interviendraient dès 1971, dit-il, selon des rumeurs qui circulent) et qu'il est convaincu que le PQ sera, après les élections de 1974 au Québec, "l'opposition officielle".

La présence des ministres à l'Assemblée

Québec devrait adopter la pratique en cours à Ottawa

"J'ai assez de problèmes à mon ministère que je ne vois pas comment je pourrais être à la fois député et ministre."

C'est ce qu'a avoué en fin de semaine le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, interrogé sur les ondes d'un poste de radio anglais de Montréal.

M. Cournoyer, qui a expliqué qu'il devait être à la hauteur des éloges qu'on avait faites de lui au moment de sa nomination, a laissé entendre qu'un régime présidentiel serait peut-être acceptable au Québec. Mais il voit quand même du bon dans le système actuel. "Un ministre élu est responsable de ses actes à la fois envers la population, et le fardeau de ses décisions ne repose pas uniquement sur les épaules du premier ministre."

Le ministre a suggéré que la pratique en cours aux Communes, qui permet aux ministres de ne pas assister à toutes les réunions, à tous les débats, devrait être acceptée aussi à l'Assemblée nationale.

M. Cournoyer a fait part des objectifs de son ministère, qui veut aussi participer à la réduction du chômage au Québec.

Il se propose, par l'entremise d'un haut fonctionnaire d'entamer avec divers ministères des discussions visant à une coordination de la lutte contre le chômage.



BURGOS

laire fut connue hier matin, les messages de solidarité et les manifestations de sympathie se sont multipliés. Des médecins de Barcelone et une cinquantaine d'intellectuels madrilènes, dont l'économiste Ramon Tamames et le cinéaste Juan Antonio Bardem, ont exprimé leur soutien. Le poète Salvador Espriu, le céramiste Lorenz Artigues et plusieurs autres personnalités ont envoyé des télégrammes aux protestataires.

Le collège des architectes de Barcelone a annoncé, par sa commission de solidarité, qu'au cas où le procès de Burgos se terminerait par des exécutions, il présenterait sa démission en bloc. Les syndicats clandestins ont exprimé dans un communiqué leur "totale solidarité" et appelé à une grève dans toute la Catalogne jeudi, jour où on s'attend à connaître les sentences contre les seize Basques.

Au sein de la population, l'émotion a été d'autant plus vive que chaque dimanche, environ 20,000 pèlerins ont l'habitude de se rendre au monastère où est vénérée depuis des siècles la "moreneta", la Vierge noire de Montserrat. C'est la première fois depuis l'invasion napoléonienne que les Catalans ne peuvent se rendre à leur monastère qui était resté ouvert même pendant les périodes les plus sombres du carlisme et de la guerre civile.

Selon le secrétaire du père abbé, les autorités espagnoles sont entrées en contact par téléphone avec le père Cassia Just pour lui demander sa "collaboration" et convaincre les contestataires d'abandonner le monastère. Le père abbé a pris note de cette demande mais en remarquant que ceux qui étaient entrés au monastère étaient libres d'y demeurer.

Le père Cassia Just a succédé il y a trois ans au père abbé Don Aureli Escarce qui avait eu maille à partir avec le gouvernement. Il avait déclaré notamment dans une entrevue au journal français Le Monde (publiée le 14 novembre 1963): "Le régime espagnol se dit chrétien mais n'obéit pas aux principes de base du christianisme." Expulsé d'Espagne, il s'était retiré à Milan pour ensuite revenir mourir à Barcelone.

Fondé au neuvième siècle, lieu de pèlerinage très fréquenté, situé à près de quarante milles de Barcelone, le monastère de Montserrat est considéré depuis longtemps comme le "sanctuaire du catalanisme". Centre culturel de premier ordre, il comprend plusieurs bâtiments pouvant loger plus de 2,000 personnes. Parmi ses richesses culturelles figurent une bibliothèque contenant plus de 200,000 volumes, une imprimerie avec maison d'édition fondée en 1499. Plusieurs musées y ont été installés: ils présentent des expositions d'égyptologie, de science biblique, de préhistoire, de sciences naturelles, de peinture et d'art décoratif.

La loi est-elle observée?

Une polémique s'élève entre le Collège et l'association des pharmaciens salariés

L'article 21 de la loi de la pharmacie, qui exige que seuls des pharmaciens remplissent les ordonnances et vendent les médicaments, est-il observé au Québec? Une polémique s'est élevée entre l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ) et le Collège des pharmaciens autour de cette question et de plusieurs autres points de conflit entre ces deux organisations.

L'APPSQ prétend que la loi sur la pharmacie n'est pas intégralement observée au Québec et en impute la responsabilité à l'inefficacité du système disciplinaire du Collège des Pharmaciens. Estimant que le collège est devenu un organisme qui ne protège pas la santé du public mais les intérêts des pharmaciens propriétaires les membres de l'APPSQ, réunis en assemblée générale, ont proposé que ce dernier soit remplacé par un organisme gouvernemental de protection du consommateur chargé de l'application de la loi de la pharmacie.

Les pharmaciens salariés fondent leur affirmation sur un sondage effectué par l'APPSQ chez tous les pharmaciens du Québec. Ce sondage-questionnaire qui a été rempli par 261 membres du Collège montre que 55% des pharmaciens ont avoué ne pas appliquer intégralement la loi de la pharmacie. Seulement 15% des pharmaciens ont toujours un pharmacien de faction.

"Lunokhod" poursuit sa mission

MOSCOU (AFP) — "Lunokhod", poursuivant son observation du sol lunaire, a parcouru 253 mètres au cours d'une liaison radio organisée, annonce l'Agence Tass.

Au cours de ce trajet, le lunabule a effectué plusieurs changements de direction qui lui étaient commandés par son "équipage" terrestre.

L'agence Tass indique enfin qu'au cours de cette expérience "Lunokhod" a transmis à terre des images du sol lunaire et que tous les appareils installés à bord de l'engin fonctionnent normalement.

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 10	
9.25	Aujourd'hui à 10h
9.30	Le courrier du déchet
10.00	Télévision scolaire
10.20	La petite cuisine
10.30	Edmond
10.45	Les contes du lundi
11.00	La source verte
11.15	"Rafles sur la ville"
6.21	Hourglass (Polésie-Français 1957)
6.30	"L'escalier de la prison" (Aventure - Français 1939)
2.30	Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Grigot et Décalé
5.00	Daktari
6.00	Skippy le Kangarou
6.30	Téléjournal
6.40	24 heures
6.55	Nouvelles du sport
7.00	Format 30
7.30	Mont-Joye
8.00	Ma sorcière Bien-Aimée: "Adorable Jean-Pierre"
8.30	A la seconde
9.00	Le paradis terrestre
9.30	Presses le volant
10.00	Les espions
11.00	Téléjournal
11.30	Nouvelles du sport
11.30	Dossier "Jeunesse et Tiers monde"
12.00	"Inconnu aux services secrets" (film d'espionnage - Néerlandais 1961)
1.45	Téléjournal
CFTM 10	
7.30	Mire-Musique
7.55	Horaires-Bienvenue
7.30	Les Ptitis Bonhommes
7.45	Mini-Annonces
8.00	Bonjour
8.45	36-36
9.00	Madame est servie
10.00	Pour vous mesdames
10.30	"Droits et obligations de couple"
11.30	Mon ami Pika
12.00	Le 10 vous informe
12.15	"Le destin fabuleux de Désirée Clary"
1.00	"Quatre du Musée-Hall" (comédie musicale - Américain)
3.30	A vous de jouer
4.00	Le cirque du capitaine
5.00	Café-Terrasse
6.00	Studio 10
7.00	Le 10 vous informe
7.25	Les commentaires de Me. Albin Flanagan
7.30	Les Berger
8.00	Patrouille du Cosmos
9.00	Claude Blanchard
10.00	Une journée avec "Normand Hudon"
10.30	Le 10 vous informe
11.00	La couleur du temps
11.45	"Docteur Knock" (Théâtre - Français)
12.15	Dernière édition
12.40	Fin des émissions
CBMT 6	
8.30	Stand by Six
8.35	Mr. Dressup

Dans un communiqué remis à la presse, le comité exécutif du Collège des pharmaciens déclare que l'APPSQ ne représente qu'une partie des pharmaciens salariés et que la disparition du Collège n'a été demandée que par 25 pharmaciens, ce qui représenterait 1% du nombre total des personnes inscrites au Collège, soit 2,500.

Le comité exécutif du Collège accuse en outre l'APPSQ d'être mal informée sur l'évolution qui s'est faite au sein du Collège depuis quelques années et à cause de cette ignorance d'en arriver à des conclusions fausses. Selon le comité exécutif, le système d'inspection du Collège fait en moyenne 50 inspections par semaine et le bureau de discipline siège en moyenne une fois par mois et y entend en moyenne 30 plaintes.

Le communiqué du Collège des Pharmaciens se termine en ces termes: "L'affirmation que le Collège des Pharmaciens ne protège pas la santé publique est fausse. Qu'il nous suffise de mentionner:

- a) le système d'éducation permanente

Le pape Paul VI dénonce les "égoïsmes collectifs"

CITE DU VATICAN (AFP) — A l'approche de Noël, Paul VI a invité hier les fidèles à multiplier les actes de solidarité et à lancer une mise en garde aux sociétés qui se prétendent démocratiques, mais sont, en fait, en proie aux "égoïsmes collectifs".

La fête de Noël a une grande valeur sociale, a déclaré le pape. Elle est le principe et le symbole d'une haute culture civique, que nous voudrions voir comprise et appréciée dans une société qui se déclare démocratique, mais où, bien souvent, la liberté paraît favoriser d'énormes égoïsmes collectifs, insouciants du bien-être général et de l'ordre social, alors que la défense et le progrès de tous les intérêts légitimes devraient faire partie du respect dû au droit d'autrui."

"Il est pénible, a poursuivi le chef de l'Eglise, d'observer l'effet néfaste de tels désordres mais il faut espérer qu'un bien véritable finira par en résulter. Auparavant, le souverain pontife avait invité chacun à "faire montre d'un intérêt généreux et spontané en faveur de ceux qui souffrent, qui endurent des privations, en particulier des enfants, des habitants des taudis, des malades, des prisonniers, des chômeurs, des délaissés. La Noël, c'est l'occasion, pour ceux qui souffrent, de recevoir. C'est aussi l'occasion de réveiller chez ceux qui reçoivent le sens chrétien de la solidarité, le goût de la charité et de l'amour mutuel."

Paul VI s'adressait de la fenêtre de son bureau à la foule massée place Saint-Pierre pour l'Angelus dominical. Un fort hume, que révélait sa voix enrouée, n'avait pas empêché le Saint-Père de prononcer son allocution habituelle, en dépit d'un froid glacial.

du Collège qui a pour but de prévoir le manque de connaissances, manque qui peut se traduire dans le domaine des médicaments par des conséquences graves.

b) le dossier-patient qui a pour but d'éviter les abus des médicaments."

L'APPSQ est revenu à la charge en centrant ses plaintes pour les infractions faites à l'article 21 de la loi de la pharmacie. Selon le sondage effectué par l'APPSQ plus de 40% des répondants déclarent que dans la pharmacie où ils pratiquent, cet article n'est pas respecté; 41% des répondants propriétaires de pharmacies, ont fait le même aveu. De plus 78% des répondants affirment que la loi n'est pas appliquée dans leur région; 62% des répondants, propriétaires de pharmacies, affirment la même chose.

"En conséquence, l'APPSQ recommande fortement au public d'être servi par un pharmacien, dans les pharmacies. En cas de doute, le patient doit exiger de voir le certificat officiel du pharmacien, qui doit être affiché dans la pharmacie."

tels désordres mais il faut espérer qu'un bien véritable finira par en résulter.

Auparavant, le souverain pontife avait invité chacun à "faire montre d'un intérêt généreux et spontané en faveur de ceux qui souffrent, qui endurent des privations, en particulier des enfants, des habitants des taudis, des malades, des prisonniers, des chômeurs, des délaissés. La Noël, c'est l'occasion, pour ceux qui souffrent, de recevoir. C'est aussi l'occasion de réveiller chez ceux qui reçoivent le sens chrétien de la solidarité, le goût de la charité et de l'amour mutuel."

Paul VI s'adressait de la fenêtre de son bureau à la foule massée place Saint-Pierre pour l'Angelus dominical. Un fort hume, que révélait sa voix enrouée, n'avait pas empêché le Saint-Père de prononcer son allocution habituelle, en dépit d'un froid glacial.

Horaire des théâtres

CENTAUR THEATRE - "Ombres chinoises", d'après des légendes esquimaudes - 20h.30	
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: Relâche.	
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Des sorts et des hommes" de John Steinbeck. Horaires irréguliers.	
THEATRE-COCKTAIL CHEZ CLAIRETTE: Le Théâtre du Même Nom présente: "Les tourtereaux ou la vieillesse trappée à l'aveugle" de Jean-Claude Germain. du lundi au jeudi 8h.45.	
THEATRE DE QUATRSOIS: "Névezvous jamais au facteur" et "Le diable en tête" de Michel Faure - 20h30. Samedi 19h.30 et 22h.30.	

THEATRE DU RIDEAU VERT: "Touze à table" de Marc-Gilbert Sauvignon 20h.30. Dimanche: 19h.30.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER - Relâche.

THEATRE MAISONNEUVE - Relâche.

THEATRE PORT-ROYAL - Le TMI présente "La guerre. Yes Sir" de Roch Carrier - 20h.15 - "Nue comme un ver" - samedi à 16h.45 - 20h.45.

Horaire des cinémas

ALOUETTE: "Hour of Dark Shadows" - 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.25.	7.10 - 10.15 - Second film. Le soleil plein les yeux - Dim: 2.50 - 5.45 - 8.40 - En sem: 8.40.
ARLEQUIN: "Les aventures extraordinaires de Cervantes" et "Le gigolo du Père" - 2.10, 6.00, 9.55.	LIENS: "Lovers and other strangers" - 10.35, 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.35.
ATWATER (cinéma 1): "Mad, Mad, Mad, Mad World" - 1.40, 7.00, 9.30.	MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
ATWATER (cinéma 2): "Diary of a mad housewife" - 3.20, 7.20, 9.20.	MERCER: "Les liens, les miens, le nôtre" et "La Party".
AVENUE: "Paddy" - 1.40, 3.35, 5.30, 7.00, 9.30.	MIDNIGHT: "Nue comme un ver" - 12.00, 1.45, 4.55, 8.10.
BERRI: "Un amour de Coccielle" - 12.15, 4.55, 8.00. Le lieutenant Robinson Crusoe" - 2.10, 6.00, 9.55.	MONKLAND: "The Professionals" - 3.30, 7.45, 10.00.
BIRJU: "Sept hommes, une gorge" - 12.20, 3.20, 6.30, 9.37. "Les amours d'une louve" - 1.55, 5.14, 8.33.	OUTREMOY: "Monique" - Ings: 6.50.
BONAVENTURE: "Two roses for a golden roof" - 4.40, 7.40, 9.40.	PIALACE: "Boule de feu" - 12.00, 1.00, 4.00, 7.00.
CANADIAN: "Le gendarme en ballades" - 12.00.	PARISIEN: "L'amour humain" - 10.00, 11.30, 1.30, 3.30, 5.30, 7.40, 9.50.
3.20, 6.30, 10.05. "Les messieurs de la gabelle" - 1.45, 5.40, 9.40.	PIGALLE: "Nue comme un ver" - 12.00, 1.10, 4.20, 7.30, 9.40.
CAPITOL: "Ben-Hur"	PLACE DU CANADA: "Carry on Camping" - 5.30, 7.30, 9.30.
GRAMPLAIN: "Au service secret de sa Majesté" - 1.45, 5.40, 9.40. "Ne tirez pas sur le shérif" - 12.00, 4.00, 7.55.	PLACE VILLE-MARIE: "Joe" - 12.15, 2.05, 3.50, 5.40, 7.25, 9.25.
CHATEAU: "La fille du pistolet" et "Skidoo"	PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma) "Docteur Zhivago" - 12.15, 3.40, 7.10.
CINEMA CINE: "La maison" - 7.30, 9.30.	PUSVYAT: "Techniques of physical love" - 12.20, 3.30, 6.45, 10.00. "Perfection of Love" - 1.50, 5.00, 8.15.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Nana" - 1.35, 3.30, 5.25, 9.20, 7.20, 9.20.	RIVOLI (voir Arlequin).
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Nana" - 1.35, 3.30, 5.25, 9.20, 7.20, 9.20.	SAINT-DENIS: "Les amours d'une louve" - 12.40, 3.40, 6.40, 10.07. "Sept hommes, une gorge" - 1.54, 5.13, 8.32.
CINEMA DE PARIS: "Anatomie de l'amour" - 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.	SALLE HERMES: "Struggle" - 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25.
FLEUR DE LYS: "Anatomie de l'amour" - 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.	SNOWDOW: "Two roses (or a golden rod)" - 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40.
GRANADA: (voir le Château)	VAN HORN: "On a clear day" - 1.30, 4.30, 8.30, 9.30.
RENT: "Clay and Delle"	VENDOME: "Une fille nommée Amour" - 12.45, 2.55, 5.07, 9.25.
JEAN-TALON: Le sexe, vous connaissez? - Dim: 1.30 - 4.25 - 7.10 - 10.15. En sem: 1.30, 4.25, 7.10 - 10.15.	VERDU: "Zabriskie Point" - 7.30 et 9.30.
	VILLERY: "Un amour de Coccielle" - 1.00, 10.00.
	WESTMOUNT: "Sunflower" - 1.00, 2.55, 4.55, 7.00, 9.00.
	WESTMOUNT SAUÏRE: "Mah" - 12.30, 3.25, 4.40, 7.00, 9.30.
	YORK: "The McKenzie break" - 1.15, 3.25, 5.12, 7.20, 9.25.
	CINEMATHEQUE CANADIENNE: Relâche lundi.

RÉNOVATIONS A L'HÔTEL RITZ CARLTON



Cinquante-huit ans après son ouverture l'Hôtel Ritz Carlton, "la Grande Dame" des hôtels de Montréal, entreprend d'importantes rénovations qui toutefois n'altéreront en rien l'ambiance de style qui lui est propre. Devant s'échelonner sur une période de trois ans, ces transformations débutent ce mois-ci, sous la direction de la firme Henry End Associates et la surveillance personnelle de M. End lui-même dont la renommée est mondiale dans le domaine de la restauration d'hôtels. La photo ci-dessus illustre ce que sera dans un avenir prochain le hall d'entrée de l'hôtel. Ainsi que l'on voit, le Ritz Carlton associera l'ancien et le moderne... et maintiendra sa haute réputation dans le monde de l'hôtellerie à Montréal.

PANTALON - JUPE - CHANDAIL 66¢ CHACUN
AVEC \$1.00 OU PLUS DE NETTOYAGE A SEC
CHEMISE OU BLOUSE EN COTON 19¢
TELEPHONE 932-5121
MADAME BLANCHE

DRY SACK
Un sherry de l'Espagne ensoleillée
Un sherry "Dry Sack" sur glace ou frappé vous attirera les éloges de vos invités.
R.A.Q. 503 E \$3.95
Williams & Humbert Jerez (Espagne) et Londres

Un affaissement de terrain à Asbestos entraîne la relocalisation de 68 familles

ASBESTOS (Le Devoir) — Craignant un sérieux affaissement de terrain, la compagnie Johns-Manville a annoncé une accélération du programme de relocalisation de 68 familles' entrepris la semaine dernière à la mine Jeffrey d'Asbestos.

M. J.R.M. Hutcheson, gérant général de la division, a dit, dans un communiqué préparé à l'intention de la presse, que cette mesure a été

prise pour éviter un danger possible aux gens qui vivent des deux côtés d'un affaissement de terrain sur le côté est de la mine Jeffrey.

L'affaissement a été constaté il y a quelques mois et était constamment surveillé depuis ce temps. Au cours des dernières semaines, de nombreux bris de tuyaux d'aqueduc se sont produits dans ce secteur et plusieurs familles ont rapporté

des fissures dans les murs de leurs maisons.

Depuis vendredi, 61 personnes ont été relocalisées et l'ensemble du projet touchera quelque 292 personnes. "Cette relocalisation devait normalement se faire d'après un plan à long terme, a dit M. Hutcheson, mais des circonstances hors de notre contrôle nous forcent à agir beaucoup plus rapidement que prévu."

Les boîtes distributrices des quotidiens devront disparaître

Le 15 mars, si les quotidiens de Montréal qui dispensent leurs journaux à leurs clients par l'entremise de boîtes distributrices n'ont pas trouvé de situation de

rechange acceptable à la ville, ces boîtes disparaîtront de façon définitive.

C'est parce que le "mobilier urbain doit présenter un cachet qui serve le

prestige de la Ville" et que les boîtes distributrices de journaux n'ont jamais été autorisées officiellement, mais plutôt tolérées depuis une vingtaine d'années, que la ville de Montréal vient de prendre cette décision.

Le maire de Montréal, M. Drapeau, interviewé hier à ce sujet à un poste de radio est d'avis que ces boîtes distributrices doivent disparaître parce qu'elles représentent aussi une concurrence injuste pour les vendeurs de journaux. Il invoque aussi pour expliquer cette nouvelle politique l'urbanisme, la propreté, l'apparence et le principe de l'occupation du domaine public.

"La situation est insoluble. Nous avons donc prévu les quotidiens de notre décision. A la prochaine séance du conseil, nous adopterons un règlement légalisant l'existence de la présence de ces boîtes sur les trottoirs, pour une période de 90 jours. Durant cette période, les quotidiens devront trouver une solution de rechange acceptable. Si cette solution ne nous plaît pas, les boîtes disparaîtront définitivement."

Le maire Drapeau a annoncé à la fin de l'émission que le nouveau président du Conseil, M. Gérard Niding, se présentera prochainement à des interviews radiophoniques, dès qu'il aura surmonté son trac du micro et se sera familiarisé avec ses nouvelles fonctions.

Le congrès de la CSN aura coûté \$120,000 à la centrale

Le congrès de la Confédération des syndicats nationaux, qui a pris fin samedi à l'hôtel Bonaventure, aurait coûté environ \$120,000 à la centrale seule, selon le vice-président, M. Paul-Emile Dalpé.

M. Dalpé a dit que cette somme comprenait notamment la location de salles dans le plus luxueux hôtel de Montréal ainsi que les frais d'imprimerie.

Le montant de \$120,000 ne comprend pas cependant les frais de déplacement et de séjour des quelque 1.200 délégués. Les dépenses de cette sorte sont assumées par les syndicats de base, a dit M. Dalpé qui s'entretenait avec les journalistes au terme du congrès.

Peu avant la fin des assises, l'assemblée a adopté une résolution demandant au gouvernement de créer, à Terre des hommes ou ailleurs, un Palais des congrès qui permettrait aux corps intermédiaires de se réunir facilement tout en

Le congrès dit NON

Vaine tentative pour redonner à Chartrand son siège à la CSN

par Jean-Luc Duguay

Le congrès de la CSN a rejeté samedi une proposition qui aurait eu pour effet de permettre au président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand, de siéger de nouveau aux instances supérieures de la centrale.

La proposition soumise par le président de la Fédération des ingénieurs et cadres, M. Jean-Guy Rodrigue, demandait que la constitution de la CSN (articles 30 et 32) soit amendée de façon à ce que les membres du Bureau et du Conseil fédéral ne puissent être destitués ou suspendus que par les organismes qu'ils représentent.

Plus tôt cette année, M. Chartrand a été expulsé du Bureau et du Conseil, sous prétexte, notamment, qu'il avait été une "tête de pont des unions américaines" en appuyant la grève des travailleurs de la construction affiliés à la FTQ.

Le Bureau et le Conseil fédéral sont les plus hautes autorités de la CSN entre les congrès.

Le proposeur, M. Rodrigue, a déclaré que le principe de l'autonomie des syndicats, des Fédérations et des Conseils centraux le justifiait de présenter cet amendement à la constitution de la CSN.

De son côté, le vice-président du Conseil central de Montréal, M. Michel Bourdon, a demandé au congrès de ne pas faire de "cas d'espèce" et de considérer plutôt qu'il s'agissait là d'une question de principe sans égard à la personnalité concernée.

Le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, s'est opposé à la proposition en affirmant qu'elle établirait "une règle d'arbitraire dans le mouvement".

Il s'est dit d'accord avec le principe de l'autonomie des syndicats, des Fédérations et des Conseils centraux, mais, a-t-il ajouté, les organismes délibérants (Bureau et Conseil confédéral) doivent aussi être autonomes.

M. Parent a déclaré que ces deux organismes devaient garder le droit de destituer ou de suspendre un de leurs membres en vertu du principe démocratique qui veut que l'on soit jugé par ses pairs.

Le débat à ce sujet n'a pas été très

long et la proposition a été rejetée assez facilement.

Le congrès de la CSN a adopté samedi une nouvelle déclaration de principes qui rajoute ou complète l'ancien énoncé.

Le nouveau texte, approuvé sans discussion quelques instants avant la clôture des assises, élimine toute référence aux "principes chrétiens" dont la CSN s'inspirait dans son action.

De plus, la déclaration laisse une place à l'action politique, à laquelle la centrale attache une importance particulière depuis le congrès de 1968.

"Il est nécessaire aujourd'hui que le syndicalisme exerce une action politi-

que. Celle-ci vient seconder l'action que le syndicalisme entend au sein de l'usine et au niveau de la vie économique pour transformer les conditions de vie et d'existence des travailleurs et de leurs familles".

La déclaration de principes comporte un thème nouveau: celui de l'environnement. Elle rappelle à ce sujet le droit pour tous les travailleurs de jouir d'un environnement sain et d'une ambiance humaine qui contribue à sauvegarder leur santé physique et psychique.

Le nouveau texte a été adopté sans débats. Il faut dire cependant que les syndicats locaux en connaissaient déjà la teneur, ayant été consultés à ce sujet.

3 GRANDS NOMS À RETENIR

DROUHIN POUR LES BOURGOGNE
LEBÈGUE POUR LES BORDEAUX
HUGEL POUR LES VINS D'ALSACE

DROUHIN rouges	Bourgogne 1966	bille \$2.90
1762	Côte de Nuits Village	bille \$3.95
433F	Clos des Mouches	bille \$6.70
433E	Nuits Saint-Georges	bille \$6.15
429C	Clos de la Roche	bille \$7.30
433G		
DROUHIN blancs	Bourgogne (1968)	bille \$2.90
1807	Clos des Mouches	bille \$6.40
449C		
LEBÈGUE rouges	Saint-Emilion	1/2 bille \$1.60
388G	Saint-Emilion	bille \$2.80
388F	Château Renaissance	bille \$2.10
390B	Château Renaissance	1/2 bille \$1.30
390C		
HUGEL	Sylvaner	bille \$2.50
1947	Riesling	bille \$3.05
1950		

demandez la liste complète de nos importations

Les Distributions Clément Inc.
2085, De Salaberry,
Bureau 3 - Montréal 356
Tél.: 331-6463

Pour un vrai Festin
un **Bifteck** chez **Moishe's** STEAK HOUSE

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

La Chambre de commerce de Montréal

dernier DEJEUNER-CAUSERIE

avant les fêtes
LE MARDI, 15 décembre
Hôtel Mont-Royal 12 h 30

le conférencier

L'Honorable **JÉRÔME CHOQUETTE**
Ministre provincial de la Justice
le public est admis \$5.
Renseignements: 866-2861

Pour les fêtes profitez de notre 'VENTE DE JANVIER' EN DÉCEMBRE

ESCOMPTE de 20 à 30% COMPLETS et PALETOTS FAITS sur MESURES

Livraison garantie pour les Fêtes

LES TAILLEURS Joly INC.

251 STE CATHERINE EST
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
Cours du soir pour adultes
COURS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL
(session d'hiver)

INFORMATIQUE	TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- Cobol 201	- Comptabilité 101, 201.
- Analyse organique 401	- Commerce de gros et de détail 104
- Fortran 404	- Droit des affaires 107
- P/L 504	- Organisation du personnel 112, 212
TECHNOLOGIE AÉRONAUTIQUE	- Marketing 115, 215.
- Électricité appliquée 161, 261.	- Organisation de l'entreprise 116
- Cellules d'avions 201	- Organisation et méthodes 117
- Propulseurs d'avions 211	- Relations industrielles et conventions collectives 121
ANGLAIS	
- Langue et littérature	

Date limite pour les inscriptions: 26 janvier.
Début des cours: semaine du 1er février
INSCRIVEZ VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE

Pour plus de renseignements, adressez-vous au:
Service de l'Éducation permanente,
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT,
945, Chemin Chambly, Longueuil,
679-2630, poste 146

Le club quart-de-siècle des employés de la ville de Westmount tient son banquet annuel à 6h45 au Victoria Hall.

L'exécutif du club Kwanis-Maisonneuve se réunit à 19h30 au restaurant Sambo.

A 19h30, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur (2045 Plessis, angle Ontario), partie de cartes au profit de cette paroisse.

Les inspecteurs en Santé publique sont invités à une réunion d'information à 20h, à la salle Richelieu du Reine-Elizabeth.

Séance publique du Conseil de ville de Verdun ce soir à 20h.

A la Wesley United Church (5964 N.-D. de Grâce) colloque sur la protection du consommateur. Les ministres Tetley et Kirkland-Casgrain seront présents. A 20h15.

Au Meakins Theatre (immeuble McIntyre de McGill) à 8h15, exposé du Dr M. D. Levine sur la technique (par ordinateur) de calcul de l'image.

Huit morts au bar Ryan

NEW YORK (AFP) — L'explosion suivie d'un incendie qui a ravagé vendredi le bar newyorkais Ryan a fait finalement huit morts. Plusieurs corps ont en effet été retirés des décombres ce week-end par les pompiers qui continuent à déblayer les ruines de cet immeuble de trois étages. Une soixantaine de personnes avaient été blessées par l'explosion attribuée à une fuite de gaz.

Gancia

Vins et apéritifs de prestige depuis 1850

Asti Spumante
Vin mousseux idéal avec desserts

Americano
L'apéritif dans l'vent

Vermouth rouge
Vin aromatisé au goût subtil

La Distillerie Meagher Limitée, agents.

\$4.45 \$3.00 \$2.95

VIENT DE PARAÎTRE... **LE SALUT DE L'IRLANDE** par JACQUES FERRON

ÉDITIONS DU JOUR

● Un roman brûlant d'actualité.
● Comment et pourquoi le dernier fils de l'Irlandais Hoffigan est devenu Effelquois.
● Une oeuvre souterraine ● Du grand Ferron.

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

J ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

Le mail Mont-Royal

Une expérience d'urbanisme importante mais mal engagée

par JEAN-C. MARSAN

M. Marsan est architecte et urbaniste. Dans cette libre opinion, il souligne l'importance de l'étude urbanistique du plateau Mont-Royal, mais signale l'aménagement déficient qui, à son avis, aurait été fait de sa conclusion: un mail-piétons.

Le premier mail-piétons de la Métropole a été aménagé à l'automne sur l'arrière Mont-Royal, entre les rues Marquette et Chambord. Conçu à titre d'essai, ce mail se réduit à des trottoirs élargis, équipés de bancs et agrémentés d'écrans décoratifs et d'arbres en baquets, qui enserrant une voie centrale laissant un libre passage aux autobus et véhicules d'urgence. Pour une population montréalaise peut-être trop accoutumée à percevoir (ou à subir) l'urbanisme en termes de réalisations spectaculaires à l'image des autoroutes urbaines, des grands complexes commerciaux et résidentiels, cette réalisation peut paraître insignifiante. Tout au plus s'agit-il d'une mode? Québec possède bien sa rue du Trésor et Ottawa sa rue Sparks. Ou est-ce un moyen comme un autre de lutter contre la pollution? On a eu des échecs de plusieurs villes à travers le monde de New York à Tokyo, qui ferment ainsi périodiquement ou en permanence certaines de leurs artères et rues à la circulation motorisée.

Cependant si l'on replace cette réalisation dans son contexte d'une étude urbanistique visant à revivifier le district du Plateau Mont-Royal, elle apparaît plus qu'une simple concession à une mode ou un moyen assez illusoire de lutter contre la pollution. Elle est la première étape d'un projet global très significatif qui remet en cause plusieurs postulats de l'urbanisme conventionnel. Et avant de traiter de l'utilité et des déficiences de l'aménagement physique de ce mail, il y a lieu de signaler en quoi cette étude urbanistique du Plateau Mont-Royal s'inspire heureusement d'une approche réfléchie des problèmes de la rénovation urbaine.

Urbanisme et destruction

La pratique de l'urbanisme moderne a le plus souvent nécessité la destruction préalable des structures et de l'environnement urbain existant. N'est-ce pas à la suite des destructions subies par les villes européennes durant les deux guerres mondiales que l'urbanisme contemporain a connu son grand essor? La reconstruction entre autres du Havre, de Conventry, de Rotterdam en témoigne. La destruction des anciennes structures rendait sans doute l'urbanisme souhaitable, voire nécessaire, mais également... possible. Car une telle contradiction semblait avoir émergé entre la ville traditionnelle et la ville réclmée par l'ère moderne et préconisée par les urbanistes que la seconde ne pouvait croître que sur les ruines de la première ou sur un terrain vierge. Un

tel fossé semblait s'être creusé entre la société traditionnelle et la société machiniste que la première devait être sacrifiée à la seconde. Ce n'était qu'au prix d'une mutation radicale que les spécialistes pouvaient répondre au défi des temps nouveaux et aux aspirations (définies par eux) de l'homme urbain.

Cette conception de l'urbanisme aurait pu évoluer plus rapidement à la lumière d'une connaissance plus approfondie de la réalité urbaine si elle n'avait pas reçu une consécration spectaculaire de la part de théoriciens réputés dont le chef de file fut le grand architecte Le Corbusier. Ce dernier soutenait qu'en urbanisme les solutions "médicales" sont un leurre, qu'elles coûtent très cher, qu'elles ne solutionnent rien. Seules les solutions "chirurgicales" trouvaient grâce à ses yeux. Ainsi le médecin de la ville ne pouvait avoir recours qu'à une seule forme de thérapie: l'amputation. C'était logique d'ailleurs de la part de personnes convaincues en théorie que la ville industrielle était nécessairement gangrenée, ou, pour reprendre une expression de Le Corbusier, "un cancer qui se porte bien". Lui-même, s'il avait eu la chance, n'aurait pas hésité à raser une partie de Paris pour réaliser son Plan Voisin tout comme un Jacques Grébert n'aurait pas hésité à raser au sol une grande partie du Vieux-Montréal. Leur approche de l'aménagement urbain était évidemment plus formaliste que sociale et comme c'est la machine qui devait, selon eux, dicter désormais les formes urbaines, eh bien la ville traditionnelle était par conséquent condamnable et condamné.

On peut facilement discerner les deux postulats fondamentaux à la base de cette conception de l'urbanisme. Premièrement, les structures et l'environnement urbain de la ville traditionnelle sont fatalement incompatibles avec l'ère technologique et il faut en souhaiter, attendre ou précipiter leur disparition. Deuxièmement, la communauté urbaine, à travers ses activités d'échange, est inapte à engendrer des structures et des environnements compatibles avec les nécessités de la vie moderne et ses aspirations fondamentales et les solutions doivent lui être imposées par des spécialistes, les seuls capables de résoudre ces contradictions.

Malgré ses prétentions, cette conception de l'urbanisme n'est pas tellement éloignée de celle du Roy Soleil ou du Baron Haussmann. Du moins une chose est certaine: ses amputations douloureuses et ses greffes trop souvent monstrueuses n'ont pas produit les effets escomptés: aujourd'hui les villes se portent plus mal que jamais.

Une revalorisation du quartier

Cette étude effectuée par le Service d'urbanisme de Montréal sur le Plateau Mont-Royal remet en cause ces postulats, du moins à l'échelle de la planification de district. En effet, loin de préconiser la disparition des structures physiques et sociales du district étudié, de précipiter ou d'attendre leur décadence complète avant d'agir, elle pré-

conise une action préventive immédiate visant à affermir ce caractère social, à revivifier ses activités économiques et à améliorer l'environnement total du quartier. Également, contrairement à la sagesse conventionnelle de l'urbanisme contemporain, elle reconnaît que la participation des citoyens aux actions urbanistiques est essentielle à une régénération appropriée de leur milieu urbain.

Cette étude en arrive à ces recommandations par le fait même qu'elle ne part pas de prémisses abstraites mais approche le problème dans son contexte socio-économique particulier. Il est évident, d'abord, que nous ne possédons pas les ressources économiques nécessaires pour envisager de démolir et remplacer tout ce qui est ou nous paraît gangrené à Montréal, particulièrement dans le domaine de l'habitation. Il y a déjà suffisamment d'édifices irréparables et d'environnements complètement dégradés pour ne pas tenter de prolonger la vie aux structures et bâtiments qui fonctionnent encore relativement bien et qui forment encore des environnements viables et améliorables. Et ceci est particulièrement impérieux pour une ville comme Montréal qui a connu son accroissement topographique par soubresauts. Il faut absolument tenter de graduer le vieillissement des tissus urbains si on ne veut pas léguer aux générations futures des problèmes économiques et socialement insolubles. Il s'agit là de solutions "médicales" sans doute, mais elles peuvent s'avérer plus économiques à long terme: la agonie actuelle presque simultanée de plusieurs quartiers de la Basse Terrasse devrait être un avertissement.

D'ailleurs si l'on tient compte de la dimension sociale de l'homme dans son milieu urbain, on peut sérieusement se demander si la conservation des structures et de l'environnement existant — surtout pour un quartier relativement sain à tout point de vue comme celui du Plateau Mont-Royal — n'est pas plus valable qu'une destruction brusque ou progressive qui ferait place à des projets le plus souvent motivés par la spéculation. Les résidents d'un quartier ne sont pas des poissons que l'on peut impunément changer d'aquariums. Comme l'a souvent répété l'urbaniste américain Charles Abrams, la "bulldozer approach" est destructrice de valeurs fondamentales: raser un quartier urbain c'est démolir des cellules dans lesquelles vivent des êtres humains et détruire par le fait même toutes les associations inhérentes à leurs activités

dans leur milieu propre. Et Jane Jacobs a bien montré que les développements préconisés par l'urbanisme conventionnel n'ont pas toujours réussi à compenser pour les pertes de certaines de ces valeurs sociales.

Cependant, il ne s'agit pas de s'en tenir à une préservation statique qui maintiendrait le quartier dans un état de condamné en sursis inapte à s'adapter à certaines exigences de la vie moderne. Conservation et développement doivent aller de pair dans un respect des structures sociales et du caractère du quartier. C'est pourquoi on préconise des actions simples et limitées visant à revivifier les activités économiques et l'environnement total, visant surtout à sensibiliser les résidents aux valeurs positives de leur milieu urbain et à les inciter à participer activement à sa revalorisation. La participation des marchands de la rue Mont-Royal à la création du mail-piétons s'inscrit dans cette politique.

Echanges économiques et sociaux

À la lumière des objectifs poursuivis dans le cadre de cette étude urbanistique du Plateau Mont-Royal, on peut maintenant s'interroger sur les avantages d'aménager un mail-piétons sur la principale artère commerciale du quartier. Ces avantages sont nombreux et nous nous contenterons de signaler les plus évidents sur le plan économique et social.

Notons d'abord qu'il est illusoire de songer à conserver des structures et un environnement urbain donné si on ne peut assurer des fonctions rationnelles et une exploitation économique de ces structures et des éléments constituants du domaine bâti. À ce sujet, la rue commerciale Mont-Royal souffre depuis quelques années d'une utilisation irrégulière et d'une asphyxie chronique. Ainsi sur le seul plan des circulations, trois types de circulation s'y mêlent sans contrôle ni hiérarchie: la circulation abondante, lente et fragile des piétons, la circulation motorisée du type "origine et destination" et enfin la circulation motorisée de transit qui entre évidemment en conflit avec les deux précédentes. Deuxièmement, la création de centres d'achats modernes dans les quartiers périphériques au Plateau et l'amélioration des transports en commun, notamment grâce au métro, ont contribué à drainer de nombreux clients vers le centre-ville et vers ces centres

d'achats au grand détriment des marchands de la rue Mont-Royal.

C'est précisément le but de ce mail de pallier l'utilisation irrationnelle de cette rue et d'inciter les consommateurs à venir faire leurs achats sur la rue Mont-Royal. Le mail, en effet, en établissant une ségrégation entre les piétons et les véhicules, en prévoyant des aires de stationnement pour ces derniers et en mettant un obstacle à la circulation de transit vise à renforcer le caractère commercial de détail de cette rue et à établir une hiérarchie dans les circulations grâce à laquelle chacun pourra se mouvoir efficacement et en toute quiétude. Le mail apparaît donc comme un moyen très simple et peu coûteux qui permet d'accueillir un héritage ancien à une utilisation plus conforme aux exigences de la vie moderne. Il vise de plus, par un équipement qui se veut confortable et plaisant, à créer un cadre intéressant aux activités d'échange.

Cependant les avantages de ce type de mail-piétons de district ne se résument qu'à élever les rues commerciales traditionnelles au standard d'efficacité et de confort des centres d'achats modernes. Il peut s'avérer également un moyen puissant de cohésion et d'identification sociale et faciliter les communications de personne à personne. C'est une tragédie de trop de quartiers montréalais de n'offrir aucun centre de polarisation et d'identification. En dehors du centre-ville, du Vieux-Montréal et de quelques "rues" privilégiées telles Sherbrooke Ouest, de la Montagne ou Saint-Hubert, on cherche vainement dans la vaste agglomération montréalaise des centres d'intérêt caractérisés, des centres d'intenses activités urbaines auxquels les résidents d'un district pourraient s'identifier et les étrangers au quartier y trouver intérêt. Être résident de Saint-Germain-des-Prés à Paris ou de Kensington à Londres signifie quelque chose. Que signifie pour un Montréalais d'être résident du Plateau Mont-Royal, d'Ahuntsic ou de Rosemont?

De plus, les structures traditionnelles des activités commerciales de la rue Mont-Royal, avec ses boutiques de caractère quotidien et occasionnel tenues par des résidents même du quartier ou par des gens directement impliqués dans la vie du quartier, peuvent favoriser les contacts personnels et les échanges d'idées et améliorer ainsi, en plus de la quantité, la qualité même des échanges commerciaux. Car c'est bien là une autre tragédie de nos villes modernes d'iso-

ler socialement les individus. Alors même que les moyens de communications de masse se développent grandement, les communications de personne à personne dans les activités de la vie quotidienne deviennent de plus en plus difficiles. Il est même devenu possible — et encouragé — de se procurer la plupart des biens nécessaires à l'existence et au confort sans établir un seul contact humain valable. Ce qu'on ne peut se procurer dans les supermarchés où tout est à la portée de la main, on peut le commander par téléphone. C'est très efficace sans doute, mais est-ce très humain? Les psychiatres commencent à faire état de ces cas de troubles psychiques où des individus sont tellement coupés d'une vie sociale normale qu'ils développent des idées et philosophies aberrantes sans aucun lien avec la réalité. Ceci est d'autant plus sérieux à une époque où les mass-médias déversent sur la population un flot d'informations qui risquent d'être absorbées passivement sans faire l'objet de discussion ou de confrontation salutaire.

Un aménagement déficient

Il ne fait pas de doute, en théorie, que l'aménagement d'un mail-piétons dans ce contexte spécifique de la requalification du Plateau Mont-Royal est un acte positif dont les avantages sont incontestables. Cependant on est bien obligé de constater que l'aménagement physique actuel de ce mail est nettement déficient et ne saurait engendrer les bénéfices économiques et sociaux recherchés.

L'erreur fondamentale de cet aménagement est d'avoir laissé une voie libre à la circulation motorisée. Cette voie sert surtout au passage des autobus de la ligne Mont-Royal. Il s'ensuit cependant que la ségrégation piéton-véhicules n'est que très imparfaite et engendre plus de confusion et de risques d'accident qu'elle ne résout de problèmes. On peut se demander si cette ligne d'autobus sur Mont-Royal est vraiment nécessaire. Comme son parcours est limité, elle n'amène sûrement pas beaucoup de personnes aux commerces. Comme elle sert surtout aux résidents du quartier, on peut se demander si cette ligne ne pourrait pas être déviée pour emprunter, sur une partie de son parcours, des voies comme Saint-Joseph ou de LaRoche. Ceci n'affecterait en rien le caractère résidentiel des rues du quartier puisque ces artères de La Roche et Saint-Joseph servent déjà à des lignes d'autobus. On peut enfin se de-

Suite à la page 14

lettres au Devoir

De l'intention à la censure de fait

Tandis que vous invitez la presse à pratiquer l'autodiscipline, le même journal du 6 novembre qui rapportait vos paroles donnait deux pages plus tôt un compte rendu des préparatifs à la comparution des accusés de sédition.

"Au début, les policiers avaient même enlevé aux journalistes de la presse écrite crayons et calepins, mais ils se raviserent."

Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, pourriez-vous me dire. Peut-être, puisqu'en somme ils les ont eus leurs crayons et leurs calepins! Oui, mais nous sommes tous les deux psychiatres et nous savons bien qu'en plus de sonder les actes nous nous informons souvent des intentions. Or, quand un policier a des velléités d'enlever les crayons, c'est qu'il ne désire-

rait pas qu'on écrive! Vous ne voulez pas prononcer le mot censure, M. le ministre, on vous le mettra peut-être dans la bouche malgré vous si les choses vont ainsi.

Je me souviens un jour d'avoir fait demi-tour à la frontière espagnole non pas parce que les douaniers avaient trouvé des objets de contrebande dans mes valises mais, délibérément, parce que je les avais vu s'intéresser aux titres des bouquins que j'emporte en voyage pour mon éducation et mon loisir. J'avais eu peur d'entrer dans un pays où le mot écrit justifie les soupçons. Méfions-nous: il n'y a pas loin de l'intention à l'acte: l'histoire des pays totalitaires, est là pour nous l'enseigner.

Dr Roger R. LEMIEUX, m.d. Outremont.

L'ANGLAIS chez L.P.S.

COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures

L.P.S. LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821

QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

CHAUVE...!

probablement, à moins que...

Le spécialiste des problèmes du cuir chevelu, R.A. PIERRE, déclare: L'éducation du public n'est pas encore faite en ce qui concerne l'hygiène et l'entretien du cuir chevelu et de la chevelure. Si votre raison admet l'existence de centaines de maladies relatives aux organes du corps humain, ne vous paraît-il pas normal que le cuir chevelu soit susceptible de souffrir aussi de quelques désordres?

Si vous prenez rendez-vous régulièrement avec votre médecin et votre dentiste, il serait normal que vous consultiez régulièrement un trichologue qui pourrait vous conseiller sur les soins à donner à votre chevelure.

La beauté de vos cheveux dépend du bon état de votre cuir chevelu. Le lavage, le brossage des cheveux et le massage du cuir chevelu de façon régulière ont autant d'importance que le nettoyage des dents.

L'idée est généralement répandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

La négligence et le scepticisme sont les agents les plus habiles de la calvitie. L'hérédité n'intervient seulement que dans 1% des cas, et l'amincissement de la chevelure peut commencer à n'importe quelle période de la vie et est toujours progressif, persistant et destructif. Une fois commencé cet amincissement occasionne lentement mais inévitablement la perte des cheveux.

Si le doute est votre problème, faites votre examen vous-même en répondant sincèrement aux questions suivantes:

- Chute excessive des cheveux? - Vos cheveux cassent-ils? - Pellicules? - Cheveux gras? - Cheveux secs? - Démangeaisons? - Taches?

Si l'un de ces symptômes est votre, n'hésitez pas, n'attendez pas une aggravation, consultez de suite votre trichologue. L'examen est privé et une réponse précise vous sera donnée, quel que soit votre problème. Chaque cas est différent. Le succès remporté par les traitements dépend de la préparation de ses formules appropriées à chaque sujet.

par R.A. PIERRE
TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri Heures: 11 h a.m. à 8 h p.m. - Le samedi 10 h a.m. à 4 h p.m.

Voulez-vous faire des étincelles?

C'est le moment de lui offrir des diamants Birks

La façon idéale de lui rappeler votre tendresse. Pourquoi ne pas lui offrir des diamants, ce qu'il y a de plus précieux. Birks a toute une collection de créations originales, broches, bracelets, boucles d'oreilles, colliers et bagues à diamants aux feux ardents. Soyez brillant, faites-lui cadeau de diamants Birks.

Le bracelet illustré ici est reproduit plus grand que nature. Saphirs, diamants, platine. Une exclusivité de Birks. \$5,200.

BIRKS
JOAILLIERS

Un excellent CHOIX? Le SCOTCH par excellence! Grand Old Parr LE Scotch Whisky VIEILLI À POINT DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE DANS TOUTS LES MAGASINS DE LA R.A.O. 25 oz: 330 F 40 oz: 330 G



Représenté au Québec par LES AGENCES DESAUTELS INC. 1745 av. Cedar, Montréal, 932-7631

informations

internationales

700 millions de Chinois avec les peuples d'Indochine

Sévère mise en garde de la Chine aux USA

Troisième porte-avions US dans le golfe du Tonkin

SAIGON (AFP) — Un troisième porte-avions américain, le "Kitty Hawk", est arrivé dans le golfe du Tonkin et ses appareils ont commencé des raids de bombardement au Sud-est asiatique, a annoncé samedi un porte-parole de la septième flotte.

Les deux autres porte-avions qui croisent au large des côtes du Nord-Vietnam, à "Yankee Station", sont le "Ranger" et le "Hancock", dont les chasseurs bombardiers avaient participé le 21 novembre, aux bombardements sur le Nord-Vietnam.

Le "Kitty Hawk" pourrait, selon certains observateurs, remplacer l'un de ces deux porte-avions dans le cadre du système de rotation qui était en vigueur avant l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam, le premier novembre 1968.

Le porte-parole a précisé que les premiers raids effectués par les appareils du

"Kitty Hawk", — 150 avions de type divers parmi lesquels une majorité de "A 7E Corsair" — ont eu lieu le 8 décembre à l'aube. Il n'a pas précisé les objectifs visés, déclarant simplement qu'il s'agissait de "missions d'interdiction et de soutien au combat dans le Sud-est asiatique".

C'est la cinquième fois que le "Kitty Hawk" est envoyé dans le golfe du Tonkin. L'annonce de son arrivée intervient au lendemain de la conférence de presse du président Nixon qui avait déclaré qu'il reprendrait, si nécessaire, les bombardements sur le Nord-Vietnam.

Un porte-parole du commandement américain à Saigon a d'autre part annoncé hier que l'aviation américaine avait perdu samedi deux appareils, l'un au Laos, l'autre au Cambodge.

Dans le premier cas, il s'agit d'un bombardier B-57, muni d'équipement d'espionnage "top secret", qui s'est écrasé dans le bas Laos. On estime probable que cet équipement de détection a été détruit et n'est pas tombé aux mains des Nord-Vietnamiens. Cette perte porte à 75 le nombre d'appareils perdus au Laos depuis le 10 mars 1970, date à laquelle le commandement américain a commencé à rendre publiques les pertes aériennes dans la guerre au Laos.

L'avion perdu au Cambodge, un chasseur bombardier "F-100" supersonique a été abattu et détruit dans la province de Kompong Cham, portant ainsi à 51 le nombre d'appareils abattus en territoire khmer depuis le 29 avril 1970.

Les deux pilotes ont été retrouvés.

17.000 appelés sous les drapeaux

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a annoncé samedi que 17.000 hommes seront appelés sous les drapeaux au mois de janvier, ce qui est le plus fort contingent enrôlé depuis neuf mois. Le porte-parole du département de la défense a souligné que cette augmentation était due notamment aux fêtes de fin d'année et n'était pas liée à la situation militaire au Vietnam.

Cependant en janvier 1970, 12.500 hommes seulement avaient été appelés. 163.000 jeunes Américains ont été enrôlés cette année.

PEKIN (AFP) — Le comité du P.C. et le gouvernement chinois ont publié hier soir une déclaration affirmant que "toute aventure militaire et tout chantage dirigé par les impérialistes américains contre les peuples d'Indochine, sont également des provocations contre le peuple chinois", et que la Chine est "déterminée à soutenir le peuple vietnamien jusqu'à la fin".

Dans cette déclaration par l'agence "Chine nouvelle", le P.C. et le gouvernement chinois affirment également leur soutien "résolu" au communiqué, publié le 10 décembre à Hanoi par le parti et le gouvernement nord-vietnamien. Ce communiqué "dénonce les plans des impérialistes américains et la logique de gangster du gouvernement de Nixon".

La solution globale en 10 points et les 8 points complémentaires du G.R.P. constituent le moyen le plus approprié pour régler la question vietnamienne. Si le gouvernement de Nixon désire réellement un règlement pacifique du problème, il doit retirer ses troupes d'agression sans aucune condition et laisser le peuple vietnamien régler ses problèmes eux-mêmes", ajoute la déclaration chinoise.

"Les 700 millions de Chinois soutiennent les peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge, dans leur lutte contre l'agression américaine", poursuit la déclaration du P.C. et du gouvernement chinois. "Toute aventure militaire et tout chantage dirigé contre les peuples d'In-

dochine constituent également des provocations contre le peuple chinois".

"Nous mettons fermement en garde l'impérialisme américain: ne sous-estimez pas la situation et ne faites pas d'erreurs de calcul. Le peuple vietnamien est résolu de lutter jusqu'à la fin et le peuple chinois, de son côté, est déterminé à le soutenir jusqu'à la fin", affirme la déclaration.

"Le comité central du parti communiste et le gouvernement de la République populaire de Chine, appellent l'armée et tout le peuple à demeurer vigilant et à apporter leur soutien et leur assistance au peuple vietnamien ainsi qu'aux autres peuples d'Indochine, en lutte contre l'agression américaine et pour le salut national", conclut la déclaration.

Nouvelles aventures

De son côté, la presse de Hanoi, a rejeté et dénoncé samedi matin les propos tenus par le président Nixon au cours de sa conférence de presse du 10 décembre et considère qu'il s'agit en fait de préparer l'opinion publique à de nouvelles aventures en Indochine.

"L'accord tacite (pour les vols de reconnaissance au Nord Vietnam et le renforcement du potentiel militaire nord-vietnamien au Sud) évoqué par le gouvernement américain est une invention forgée de toutes pièces", écrit notamment le "Nhan Dan" journal du parti. "Le peuple vietnamien, poursuit-il, est déterminé à ne pas laisser Nixon parler et agir à sa guise. Nous avons combattu pour l'indépendance et la liberté pendant un quart de siècle et nous continuerons jusqu'à la victoire finale. Toutes nos forces armées et tout notre peuple sont prêts pour donner la réplique aux défis des bellicistes américains".

Pour le "Quan Doi Nhan Dan" organe de l'armée "La Maison Blanche et le Pentagone emploient un langage de brigands". "Les discours de Nixon, ajoute le journal, constitue un monument de cynisme et d'insolence. En parlant d'accord tacite, Nixon est le menteur numéro un des Etats-Unis".

Evoquant ensuite les "nouveaux desseins stratégiques" des Américains, le journal estime qu'ils prendront la forme de provocations, de bombardements, d'attaques de destruction très violentes par vagues et de destructions dans l'arrière pays.

Pour le journal, ces actes, loin de prouver la force des Américains, montrent plutôt la situation de plus en plus critique dans laquelle se trouve la vietnamisation de la guerre au Sud-Vietnam. "Nixon veut sauver la vietnamisation", écrit encore "Quan Doi Nhan Dan" qui, citant la presse américaine, affirme que "Washington fait une erreur de calcul s'il s'agit d'intimider le Nord-Vietnam en détruisant son potentiel économique et militaire". "La situation du combat des trois peuples indochinois, conclut-il se développe de manière favorable".

La guérilla urbaine à Saigon

Les étudiants décident de s'attaquer aux militaires américains et coréens

SAIGON (AFP) — Les étudiants saïgonnais ont décidé de s'attaquer à partir de ce soir aux militaires américains et coréens en uniforme circulant dans la capitale "si les autorités concernées ne livrent pas les coupables des meurtres de trois étudiants à la justice sud-vietnamienne", a déclaré dimanche un porte-parole de l'union des étudiants de Saigon.

Un premier ultimatum de 48 heures avait été lancé jeudi dernier par les étudiants saïgonnais aux autorités américaines "faute de quoi, avaient alors précisé les étudiants, serait déclenchée à Saigon la guérilla urbaine". Une première manifestation avait appuyé cette décision et opposé, ce soir-là, étudiants et forces de l'ordre à coups de cocktail Molotov et de grenades lacrymogènes à la cité universitaire Minh Mang à Cholôn. Quatre étudiants avaient été blessés.

"La guérilla urbaine a commencé ce soir à Saigon", déclarait samedi un des leaders de l'association générale des étudiants alors qu'il s'appropriait à lancer un cocktail Molotov sur les policiers qui entourent la cité universitaire Minh Mang de Cholôn et ripostaient à la grenade lacrymogène.

Un autre groupe d'étudiants a tenté de mettre le feu à un véhicule militaire américain en plein centre de Saigon. Le feu a été rapidement maîtrisé sans grands dégâts matériels.

L'ambassade américaine est complètement isolée par deux cordons de barricades et de policiers de choc, prêts à refouler les étudiants s'ils se manifestent.

"Nous avons lancé en ville des petits groupes de commandos chargés de brûler les véhicules américains", ajoutait le porte-parole, alors que 200 de ses camarades scandaient des slogans anti-américains et anticoréens tout en brûlant l'effigie du président Nixon.

Le premier ultimatum étant resté sans réponse, les étudiants en ont lancé un deuxième qui repousse de 48 heures le délai de remise des coupables mais aggrave les "sanctions" qu'ils entendent prendre à l'encontre des autorités res-

ponsables: c'est au personnel en uniforme des armées américaine et coréenne que s'en prendront à partir de 20 heures ce soir les "groupes" d'étudiants saïgonnais qui sont chargés d'étendre la "guérilla urbaine" si les meurtriers ne sont pas remis à cette date.

Un deuxième incident, rendu public samedi par les étudiants, avait en effet aggravé la tension: la mort, dans la province de Binh Dinh, d'une écolière et de son frère étudiant, tués par un soldat coréen au cours de la manifestation protestant contre la mort de l'écolier Minh.

Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de ce deuxième incident.

Selon la radio des forces armées amé-

ricaines, le porte-parole coréen aurait admis la mort "accidentelle" d'une écolière lors de ces manifestations. Le porte-parole coréen a ajouté que "des excuses avaient été faites à la famille de la victime". La radio a fait également état d'une compensation financière de 123 dollars qui aurait été versée aux parents de la jeune écolière.

Quant au militaire américain responsable de la mort de l'écolier Minh, il est détenu à Danang par les autorités américaines et accusé "d'homicide sans intention de donner la mort".

"Notre appel est resté jusqu'à présent sans réponse, a déclaré le porte-parole de l'union des étudiants saïgonnais. Si cette situation continue, Noël risque d'être chaud".

VIN DE FÊTE...

Vin Fou

BLANC BRUT

HENRI MAÏRE AU CHATEAU MONFORT NEGOCIANT A ARBOIS JURA FRANCE

R.A.Q. C1994 \$ 0,00 OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES

Congrès des vendeurs ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

Maintenant QUÉBEC LIBRE

75 cents numéro 101 décembre 1970

En vente dans les kiosques ou les librairies • Ou abonnement ordinaire

Maintenant FORMULE D'ABONNEMENT.

A remplir et à adresser à: MAINTENANT, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal 250 — Tél. 739-2758

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7,00
ÉTUDIANT \$5,00
DE SOUTIEN \$10,00

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSSIGNÉ LA SOMME DE

A partir du mois de 19

AU NOM DE

ADRESSE

REMERCIEMENTS

Mme Lionel Bugeaud

Le 2 novembre dernier, avait lieu les funérailles, en l'église St-Charles-Garnier de Montréal et l'inhumation, au cimetière de la Côte-des-Neiges, de Mme Lionel Bugeaud, née Jacqueline Piquet, décédée le 29 octobre 1970, à l'âge de 51 ans et 5 mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jacques (époux de Louise Dussault), Denise (Mme Jacques Lavallée), Claire, Thérèse, Gilles et Sylvie; son frère: M. Jean-Maurice Piquet (époux de Henriette Bugeaud) et sa soeur: Madeleine (Mme Vincent Malenfant).

Avec une reconnaissance profonde et sincère, la famille désire exprimer ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de ce deuil.

Les personnes ayant omis de l'inscrire au dit faire part de leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DÉCÈS

GAUTHIER Rachel. A Montréal, le 13 décembre 1970 à l'âge de 78 ans, est décédée, Rachel Huot, épouse de feu Arthur Gauthier. Lui survivent un frère Rémus de Beaufort, trois neveux, Dr Bertrand Primeau, Père Conrad Primeau, S.J., Clément Primeau et une nièce Mme Jacqueline David. Les funérailles auront lieu mercredi le 16. Le convoi funéraire partira de J. R. Deslauriers Ltée, No. 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de Marieville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PENNOY-BLANCHARD — A Ottawa le 11 décembre 1970 est décédée Mme Flor Pennoy-Blanchard, artiste lyrique épouse de J.-Elie Blanchard autrefois des travaux publics de la ville de Montréal, mère de Mme Jacques L'Heureux (Flo) d'Ottawa, Mme Léo-Paul Turcotte (Eliette) de Montréal, Jean et son épouse Verna, lui survivent aussi un frère M. René Gauthier de Montréal et une soeur Mme Alex Gunn. Les funérailles ont eu lieu dimanche 13 courant des Salons Racine Robert et Gauthier d'Ottawa à l'église Ste-Famille d'Ottawa où le service a été chanté à 17 heures p.m. La dépouille mortelle sera re-exposée au Salon Urgel Bourgeois Ltée au 2095 de Sallaberry à compter de 13 heures lundi le 14 courant et un libéra sera chanté mardi matin à 9 heures en l'église St-Joseph de Bordeaux et inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHANEUF Louis. A Montréal, le 11 décembre 1970 à l'âge de 69 ans, est décédé, M. Louis Phaneuf, époux de Thérèse Gauthier, demeurant à 435 Duchesneau, père de Mme Georges Allard (Lina) Mme Gilles Labadie (Carmen) Léo et son épouse Dolores Vaillant et Yolande. Les funérailles auront lieu mardi le 15. Le convoi funéraire partira de Urgel Bourgeois Ltée No 7895 rue Notre-Dame Est à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 10.30 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nixon rejette le rapport Scranton

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a rejeté les conclusions du rapport de la commission chargée par ses soins d'examiner les causes du malaise parmi les étudiants américains et les troubles sur les campus universitaires.

Dans une lettre rendue publique samedi et adressée à M. William Scranton, président de la commission, le chef de l'exécutif s'éleva notamment contre le passage du rapport lui attribuant la responsabilité principale du "leadership moral" de la société américaine.

"Il y a des milliers et des milliers d'individus — ecclésiastiques, enseignants, fonctionnaires, universitaires, écrivains — auprès desquels différents secteurs de la nation cherchent une orientation morale, intellectuelle et politique", répond le président Nixon.

M. Nixon récuse également la partie du rapport Scranton laissant entendre qu'une grande partie de la jeunesse étudiante américaine apparaissait comme une "génération aliénée" et réaffirme son point de vue selon lequel les désordres sur les campus sont provoqués par une infime minorité de troublemakers.

Le rapport Scranton avait été publié le 26 septembre dernier et avait immédiatement soulevé de nombreuses critiques dans l'administration mais c'est la première fois que le président prend publiquement à partie les conclusions du rapport.

Une nouveauté... qui révolutionne le port des dentiers

Pour la première fois, la science a mis au point une crème plastique adhésive qui retient les dentiers — supérieurs et inférieurs — comme jamais auparavant. Elle forme une membrane élastique qui aide à retenir les dentiers plus fermement pendant des heures. Cette découverte, unique en son genre, est la crème adhésive FIXODENT™ pour dentiers.

FIXODENT non seulement retient les dentiers, mais il améliore aussi le bien-être de ceux qui les portent. Son élasticité vous permet de mordre plus fermement, de mieux mâcher et de manger plus naturellement. Grâce à FIXODENT, les dentiers agissent plus comme des dents naturelles. Essayez FIXODENT.

Célébrations, graduations, félicitations, inaugurations, confirmations, commémorations.

Tous les événements de votre vie ont leur place à notre hôtel. Nous accueillons avec le même empressement vos réunions intimes ou vos grandes réceptions (jusqu'à 1200 personnes). Réservations ou simples renseignements par téléphone à 842-7777.

l'Hôtel Sheraton Mt-Royal

1455 RUE PEEL
HOTELS ET MOTELS SHERATON, SERVICE INTERNATIONAL LTD

aux 4 coins du monde

L'unité de la gauche française

PARIS (AFP) — M. François Mitterrand, ancien adversaire du général de Gaulle à l'élection présidentielle de 1965, va tenter une nouvelle fois d'unir tous ceux qui, en France, se réclament du socialisme. Déjà, en 1965, il avait été le candidat unique de la gauche. Son ambition est de réaliser à nouveau cette opération pour laquelle il a reçu hier, à une très large majorité, mandat de ses amis de la Convention des institutions républicaines, qui ont tenu congrès pendant le week-end à Suresnes, dans la banlieue parisienne. Dès demain, des représentants du Parti socialiste et de la C.I.R., ainsi que des personnalités extérieures à ces deux formations, vont se réunir afin de définir en commun le processus d'unification des socialistes.

Explosion à Londonderry

LONDONDERRY (Irlande du Nord), (AFP) — Un engin particulièrement puissant a fait explosion hier dans un bâtiment des douanes à Londonderry, provoquant d'importants dégâts mais ne faisant aucune victime. La bombe, de fabrication artisanale, était composée de plusieurs bâtons d'explosifs. Un porte-parole de la police a déclaré que l'explosion avait été la plus violente enregistrée en Irlande du Nord depuis de nombreuses semaines.

Chou En-lai félicite Kenyatta

PEKIN (AFP) — Le premier ministre de Chine populaire, M. Chou En-lai, a fait un nouveau geste d'ouverture envers un pays africain dont les relations avec la Chine sont presque inexistantes, en envoyant ce week-end à M. Jomo Kenyatta, président de la République du Kenya, un message de félicitations à l'occasion de la fête nationale de cet Etat. M. Chou En-lai n'avait pas envoyé de message l'année dernière.

5.000 manifestants à Berlin

BERLIN (AFP) — Près de cinq mille personnes ont participé samedi pendant deux heures à une manifestation dans les rues de Berlin-Ouest pour réclamer notamment la libération de Bobby Seale et Angela Davis, deux membres des "Black-Panthers" emprisonnés aux Etats-Unis, et celle des 16 Basques jugés à Burgos. Brandissant des drapeaux rouges et des pancartes, les manifestants ont proclamé leur "solidarité avec les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique qui luttent contre l'impérialisme". Aucun incident n'a marqué la manifestation.

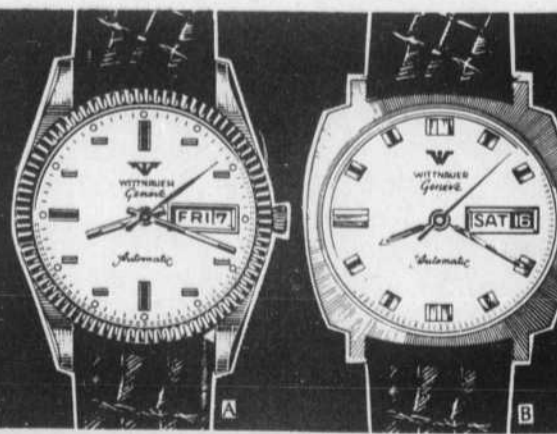
IN VINO VERITAS



Côte de Beaune "Villages" Bourgogne Rouge RAQ 431 E 26 oz. \$1.45	Entre-Deux-Mers Bordeaux Blanc RAQ 409 C 36 oz. \$1.70	Saint-Estèphe Bordeaux Rouge RAQ 386 C 26 oz. \$2.60	Katzenprung Reising - Blanc sec Autriche RAQ 531 C 26 oz. \$2.80
---	--	--	--

WITTHAUER
UNPRODUIT DE LONGINES-WITTHAUER

Jour-Date-Heure automatiquement



Instantanément, sans remontage, elle indique le quantième du mois, le jour de la semaine, l'heure, la minute et la seconde. C'est la Wittnauer à votre entière disposition. A l'épreuve de l'eau et de la poussière, anti-choc et anti-magnétique. Fidèle jusqu'à la minute, elle est fabriquée selon des modèles conçus pour vous plaire. La précision, la beauté et les nombreuses particularités de Wittnauer vous sont offertes à un prix exceptionnel... (A) \$115. (B) \$79.50

Componette
J. Brassard, président
256 est. Ste-Catherine — 861-9293
Succursale: CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE 3007 est. Sherbrooke — 527-1881

MONTRÔSE VENTE DE DISQUES POUR NOËL

DEUTSCHE GRAMMOPHON 12" MICROSILLON STEREO GRAVURE UNIVERSELLE

DISQUE 12" MICROSILLON PRIX MONTRÔSE STEREO GRAVURE UNIVERSELLE PRIX DU MANUFACTURIER 6,98 CLASSIQUE

PRIX MONTRÔSE 5,58 le disque

MONTRÔSE OUVERT LE SAMEDI DE 9H. A.M. A 9H. P.M.

CAMDEM ET VICTROLA CLASSIQUE PRIX MONTRÔSE 12" MICROSILLON PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER \$2,98

- 136 226 MOZART: Eine Kleine Nachtmusik... 136 257 DELIBES: Coppélia Ballet suite... 136 275 PUCCELLI: La Bohème (extraits)...

- 138 961 SIBELIUS: Concerto pour violon... 138 964 BERLIOZ: Symphonie Fantastique... 138 966 VIVALDI: Concerto pour violoncelle...

- 70025 Mozart: Quint. clarinette... 70030 BACH: Sonates orgue 1 à 4... 70031 Sonates orgue 5 à 6... 70042 BACH: cant. 140 & 85 dir. par Fritz Werner...

- VCCS - 1265 STRAUSS: Also Sprach Zarathustra... VCCS - 1271 CAMERON: Concerto for Orchestra... VCCS - 1272 CAMERON: Concerto for Orchestra...

ALBUM DE 2 DISQUES PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 13,96 SP.: 1116

ALBUM DE 3 DISQUES PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 20,94 SP.: 1874

LE TOUT NOUVEAU JEAN-PIERRE FERLAND JARIE SUR DISQUE BARCLAY PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 5,98

DISQUES DE MARQUES COLUMBIA 3,69 LE DISQUE

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON

JEAN-PIERRE FERLAND: 80075 - JEAN FERRAT, 80080 - FERRE 70, 80050 - JEAN PIERRE FERLAND

TOSCANNI AU PUPITRE VIC - 1244 Respighi: Fontaine de Rome... VIC - 1245 Smetana: Mládí, Suite Op. 22

GILLES VIGNEAULT: 702 - "LES VOYAGEURS", 710 - GILLES VIGNEAULT

RENÉE CLAUDE: 80038 - RENÉE CLAUDE, 80087 - RENÉE CLAUDE

MIREILLE MATHIEU: 80077 - LEO FERRE, 80055 - MIREILLE MATHIEU

RENÉE CLAUDE: 80038 - RENÉE CLAUDE, 80087 - RENÉE CLAUDE, 40045 LA GUITARE INDIENNE

VALABLE JUSQU'AU 24 DÉC. COMMANDES POSTALES 50 par 3 disques pour frais de poste et d'emballage... Du 10 décembre au 23 décembre le magasin sera ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.

arts et spectacles

Beaux-arts

La sérigraphie... au 4677, rue St-Denis

par Christian Allègre

4677, rue St-Denis, vous êtes cordialement invité à visiter l'atelier de gravures, peintures et multiples de Richard Lacroix et de la Guilde Graphique, à l'occasion de l'exposition-vente spéciale des oeuvres de ses artistes, du 11 au 21 décembre entre 13.00 et 19.00 heures.

Voilà une invitation qui ressemble à toutes les autres; mais ce cordialement sonne vrai. Car on est vraiment le bienvenu chez Richard Lacroix. L'homme le plus heureux qu'il m'ait été donné de voir depuis longtemps. Oui, Richard Lacroix est un homme heureux, puisqu'il est en accord avec lui-même et qu'il se "soumet" avec la plus grande satisfaction consciente à une loi d'évolution créée par lui et pour lui: le Tao. Des lors ses vibrations sont bien-

faisantes. Yoga, jeune, nourriture macrobiotique, un peu de méditation, des lors ses pensées et ses faibles planent haut, très haut. Il ne se trompe donc pas; et surtout pas lui-même et avec lui-même. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit est lui, dans une unité faite de sérénité et de confort.

La tâche lui est facilitée, parce qu'il maîtrise parfaitement son métier de graveur, qui est pour lui l'expression consciente d'énergies qu'il possède et qu'il doit donner pour que le cycle soit complet; pour en recevoir à nouveau, de son environnement, des autres unités comme lui, les canaliser, et les redistribuer.

Il maîtrise la peinture, qui sont pour lui de grands champs, de couleur, au singulier, car Lacroix ne travaille que dans une couleur sur cha-

que tableau. Ton sur ton, rythmes et plans qui peuvent pour certains subir le qualificatif d'esotériques. Mais ils sont là, comme un mandala, une yantra sont là. Ils représentent quelque chose. Quelque chose d'impalpable, bien sûr, faut-il le dire, et qui trouvera un écho, ne serait-ce qu'au fond de la rétine du plus réticent.

Le moulage de plastiques, aussi. Géométries simples, et tout sauf froides. Le relief, la sérigraphie, la lithographie, l'eau-forte. Il maîtrise tout cela et c'est pour cela que la Guilde Graphique existe.

Depuis de nombreuses années déjà, bien avant Média et quelques autres groupements. Tous les graveurs, tous les artistes de Montréal qui ont voulu faire de la gravure, ou de la sérigraphie, etc. ont travaillé à l'Atelier Libre de Gravure. Et la Guilde Graphique et ses membres sont présents partout sur le marché canadien. La Guilde expose ou a exposé dans tous les Musées, les Galeries

et les Centres culturels ou autres du Canada. Elle a des vendeurs, qui répandent partout où ils peuvent la bonne graine, le levain du goût de la gravure. Les banques sont investies régulièrement, tous les acheteurs éventuels, les grosses entreprises. La Guilde, jusqu'à maintenant, a été subventionnée pour cela, et c'est très bien, mais cette année, le ministère des Affaires culturelles se ferait tirer l'oreille paraît-il pour une affaire de 25.000 dollars, c'est-à-dire à peine le salaire d'un fonctionnaire, tout cela pour payer quelques dettes, de l'an dernier, acheter du matériel — il est cher — des couleurs, du papier, pour produire, pour ouvrir la Guilde à tous les artistes qui veulent produire, pour fonctionner, et pour continuer de perpétuer des techniques anciennes du dessin et qui ont fait leur preuve.

Il est si difficile de faire une belle eau-forte, cela peut prendre des mois avant qu'une plaque soit réussie, cela dépend des acides cela peut dépendre des acides. La sérigraphie récompense plus vite son expérimentateur, mais elle est très fragile et la soie finit par se boucher. Il

faut pouvoir en changer. Il faut pouvoir acheter, il faut pouvoir acheter la moindre chose d'ailleurs. Mais la Guilde a tout de même un chiffre d'affaires annuel de 50.000 dollars. C'est donc qu'on la sollicite beaucoup, qu'elle a des clients, qu'elle est un bon moyen de diffusion. Il suffit au Ministère d'ajouter un fonctionnaire ou de l'enlever, en tout cas de prendre son salaire, et voilà l'un des problèmes du Service de la Diffusion qui s'en va. Inutile d'avoir de l'imagination on en a pour vous, mais au moins donnez nous de quoi l'exercer. Cela ne dépend que des acides.

Il est normal que les gouvernements encouragent l'imagination. N'est-ce pas l'imagination, la seule et grande imagination, qui fait avancer les sociétés. Qui n'a pas vu Dieu, n'a rien vu, disait Jules Renard, le pauvre.

Le roman québécois en France

(AFP) — La romancière québécoise Anne Hébert a été la grande malchanceuse des prix littéraires de fin d'année avec "Kamouraska". Dans presque tous ces prix, sauf le Médicis, elle a obtenu des voix et même dans l'interallié elle n'a été battue que d'une seule voix. Cette constance a attiré une fois encore l'attention du public sur le roman québécois en France. Sans doute, deux grands jurys avaient-ils couronné des romancières québécoises, le Femina, en 1946, en choisissant Gabrielle Roy pour "Bonheur d'occasion" et le Médicis en 1966 en couronnant Marie-Claire Blais pour "Une saison dans la vie d'Emmanuel". Mais encore faut-il reconnaître que la diffusion du roman québécois en France n'a pas été, pendant longtemps, considérable. C'est en 1962 que parut en France le premier roman québécois: "La huronne" de H. E. Chevaller. Il fallut attendre 1924 pour en trouver un deuxième: "D'un océan à l'autre" de Roquebrune. Cela malgré le succès des romanciers français traitant du Canada, Louis Hémon avec "Maria Chapdelaine" et Maurice Constant Veyer avec "Vers l'ouest", "Manitoba" et surtout "Un homme se penche sur son passé".

Ce sont Gabrielle Roy puis Anne Hébert, en 1958 avec la publication des "Chambres de bois" qui marquèrent l'ouverture des maisons françaises d'édition aux auteurs de leur pays. Ouverture modeste car jusqu'en 1962 on ne relève que trois romans québécois édités en France. Mais cette année là parurent quatre oeuvres qui révélèrent qu'une nouvelle école était née, avec un auteur bien à elle: "Dure est ma joie" de Jacqueline Dupuy, "Autour de toi Tristan" de Claire France, "L'aquarium" de Jacques Godbout et "Le poids de Dieu" de Gilles Marcotte. L'élan donné, d'autres romans du Québec furent publiés avec succès. Aussi

1966 put être comme une saison canadienne avec quatre oeuvres majeures: "Le temps du carajou" d'Yves Thériault, "La jument des mongols" de Jean Basile, "Fron-hain épisode" d'Hubert Aquin et "L'avalée des avalés" de Réjean Ducharme. Alors les noms les plus importants de jeune roman canadien sont connus. Ils ne feront que s'imposer, après "Le couteau entre les dents" (1965) et "Salut Galarneau" (1967), Jacques Godbout, avec "Le grand Khan" en 1968 et "L'acide" en 1970 (Jean Basile), avec "L'appelante" (Yves Thériault), en 1967, avec "Trou de mémoire" en 1968, (Hubert Aquin), avec "La route d'Altemont" en 1967 (Gabrielle Roy) sont devenus des auteurs familiers au public lettré.

On peut s'étonner qu'il ait fallu si longtemps pour que le roman québécois se taille une place importante en France. En réalité, il n'y avait que peu de liens entre les éditeurs du Québec et ceux de Paris, d'autre part, le marché canadien du livre était étroit, si bien que les auteurs ne parvenaient guère à être connus hors de leurs frontières. Il fallut que Jacques Godbout, notamment, se fasse éditer directement à Paris pour que la prise de conscience s'opère.

Désormais, les éditeurs français reprennent volontiers un auteur publié par leurs confrères canadiens. L'exemple de Marie-Claire Blais est typique. Son premier roman "La belle bête" sorti à Montréal en 1959, puis chez Flammarion en 1951. Si son livre "Le jour est noir" n'est pas paru en édition française, la "Saison dans la vie d'Emmanuel" fut éditée à un an d'intervalle à Montréal et à Paris, chez Grasset.

La même année 1968, son "Manuscrit de Pauline Archange" sorti chez les mêmes éditeurs et l'on attend son nouveau roman "Les apparences" paru cette année à Montréal.



Lancement prochain des "Premières Oeuvres"

Les "Premières Oeuvres", cinq productions de l'Office national du film du Canada, seront distribuées au Canada par la compagnie québécoise "Les Films Farou".

Ces "Premières Oeuvres" sont composées de "Ti-Coeur", un court métrage de Fernand Bélanger; "Mon enfance à Montréal", long métrage en noir et blanc de Jean Chabot; "Question de vie", long métrage en noir et blanc d'André Théberge; "Jean-François-Xavier de...", long métrage en couleur et noir et blanc de Michel Audy; "Un jour sans évidence" ou "Ainsi soient-ils", long métrage en noir et blanc d'Yvan Patry.

14 ANS
Droisième Hilarantissimo!
MICHELLE MÉRISSE
GLAUCIE RICCI
MICHÈLE MÉRISSE
MICHEL AUDY
UNE VEUE EN OR
EASTMANCOLOR
VICTORIA 12-45-1005-110-120-130-140
VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1431

Salle Rivier 13 ANS
BRIGITTE BARDOT
JEAN-PIERRE CASSEL
L'OURS ET LA POUPÉE
REALISATION DE MICHEL DEVILLE
CE SOIR 7:30-9:30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle Mc-Lava 14 ANS
GENEVIEVE BUJOLD
DONALD SUTHERLAND
avec Ti-Coeur
UN FILM DE Paul Almond
TECHNICOLOR
VICTORIA 12-45-1005-110-120-130-140
VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1431

14 ANS
MICHEL SIMON dans
LA MAISON
EN SEMAINE: 7:30 - 9:30
COULEUR
489-5559 FESTIVAL 525-8600
5550 OUEST Sherbrooke 1206 E. St. Catherine

18 ANS Adultes
ANATOMIE DE
l'acte d'amour
EN COULEUR
CINEMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

Nos lecteurs trouveront les horaires à la page 2.

18 ANS
GAGNANT DU TROPHÉE ACADEMIE
MURRAY CLOSE
ANNE BANCROFT
THE GRADUATE
SANDY DENNIS
KEIR DULLEA
ANNE KEYWOOD
CINEMA Art 489-8871

18 ANS
ANTONIONI REGARDE L'AMÉRIQUE
ZABRISKIE POINT
EN FRANÇAIS: 7h30
VERSION ORIGINALE
à 9:30 (dim.: 5:30 - 9:30)
PRESENTATION EXCLUSIVE
verdi 277-4145
5380, St-Laurent

Blue Bonnets
CE SOIR À 7h.45
LE DIMANCHE À 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

18 ANS
LOUISE MARLEAU
JACQUES RIBEROLLES
L'AMOUR HUMAIN
Comment vivront-ils.
9e
Représentation complète
à 10:00, 11:30, 1:30
SEM. 3:30, 5:30, 7:40, 9:50 p.m.
LE PARISIEN
Tel. 861-2697 480 o. St-Catherine

NOUVEAU! POUR TOUS
EN COULEUR
LOUIS DE FUNES
le GENDARME EN BALADE
Moins de 14 ans \$1.00
aussi CES MESSIEURS DE LA GACHETTE
CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 274 6155

La chanteuse Shirley Harmer
En vedette jusqu'au 19 déc.
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert.
Le samedi, \$4.00 seulement.
La Salle Bonaventure
du Reine Elizabeth

SAMEDI LE 19 DEC.
À 1h. et 3h. en matinée
Asterix ET CLEOPATRE
CANADIEN PLAZA
523-5180 274 6155
JEAN TALON
725-7000

après Z voici
L'aveu
de **COSTA GAVRAS**
à partir du 17 décembre au cinéma
VENDOME

LE VAISSEAU D'OR
et son orchestre de concert
présentent pendant le dîner
le samedi 19 décembre,
MAURREEN FORESTER
et les vendredi et dimanche,
18 et 20 décembre,
YOLANDE DULUDE, soprano
Concerts à 20 h et 22 h.
Cuisine française — Réservations: 861-1868.
Dîner de sept services
A 23h., "souper du couche-tard": \$6.
1100, rue Cyrès, Hôtel Windsor, Montréal.

18 ANS
Un chef-d'œuvre. N'irez-vous voir un film dans l'année, que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir.
ROMY SCHNEIDER
MICHEL PICCOLI
les choses de la vie
6e Sem. EASTMANCOLOR
Z
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
HONOR. LUN VEN 7h 40 9h 40
SAMEDI 10h 15 12h 15 2h 15 4h 15
DIM 11h 15 13h 15 15h 15 17h 15 19h 15

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Franz-Paul Decker, directeur artistique
DERNIER CONCERT DU
FESTIVAL BEETHOVEN
Au pupitre
Franz-Paul DECKER
Solistes
France Dion, soprano
Tadea Pylko, contralto
Richard Martell, ténor
Donald McIntyre, baryton
Choeur OSM — direction: Marcel Laurencelle
Choeur "Les Chanteurs de Ste-Thérèse et du CEGEP Lionel Groulx"
Direction: Jean-Pierre Guindon
PROGRAMME
SYMPHONIE No 9 "CHORALE"
LES GRANDS CONCERTS
Mardi, mercredi, 15-16 décembre à 8 heures 30
\$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50 - 6.00
Spécial: 100 billets de dernière heure à \$1.50, les soirs de concert à 7 heures

Salon des Métiers d'Art du Québec
expo/vente
Place Bonaventure
du 5 au 20 décembre
de midi à 22 heures
entrée libre.



Même si tous les restaurants avaient cette vue, il leur manquerait encore notre chef.
Tout en haut, à l'Escapade, nous avons un chef qui est à la hauteur. Christian Hitz domine en matière de haute cuisine: il a remporté de nombreux honneurs internationaux qui ont consacré sa compétence en art culinaire. Et, croyez-nous, cela se reflète dans les buffets que vous dégustez à l'Escapade.
Ce n'est pas tout, nous avons aussi les ensembles de Sacha et de Gene Donaty pour vous faire danser gaiement toute la soirée. Quoi encore? Du lundi au vendredi, après votre dîner à l'Escapade, vous êtes invité à assister au deuxième spectacle du Caf' Conc'. Parlez-en au maître d'hôtel, il se fera un plaisir de réserver une table, sans frais de couvert.
Montez déguster les réussites de Christian. — Réservations: 878-1688
l'Escapade
LE CHÂTEAU CHAMPLAIN
+++++super
CP Hotels

informations

internationales

Les fedayine menacent d'adopter la politique de la terre brûlée

AMMAN (AFP) — La résistance palestinienne menace d'entrer dans la clandestinité et de pratiquer la politique de la terre brûlée dans tout le monde arabe. Une telle éventualité, a affirmé samedi "Al Fatah" organe du comité central de l'Organisation pour la libération de la Palestine (C.C.O.L.P.) a été évoquée par la délégation du "C.C.O.L.P." au cours des réunions du comité supérieur arabe (chargé de superviser la mise en application des accords du Caire et d'Amman).

des attaques contre la révolution palestinienne va pousser celle-ci à entrer malgré elle, dans la clandestinité". "Al Fatah" met en garde ceux qui "nous contraindront à adopter une telle attitude". "Non seulement la Jordanie, mais tout le monde arabe sera une terre brûlée, dit-il. Il n'y aura plus de pitié. . . Nous n'abandonnerons jamais plus les armes. . . le crime de 1948 ne se renouvellera pas.

"Les pressions continues sur la révolution conduiront inéluctablement les habitants de la rive occidentale (occupée par Israël) à une im-

passer qui les poussera, pour se dégager, à recourir à la création d'un Etat palestinien tronqué que la résistance rejette catégoriquement", souligne l'organe du "CCOLP".

"Al Fatah" énumère ensuite les points sur lesquels un accord a déjà été réalisé au cours des réunions du Comité supérieur arabe: retrait de l'armée jordanienne de la ville de Jerash qu'elle avait occupée la semaine dernière; libération des prisonniers; interdiction aux éléments de la "résistance populaire gouvernementale" (milice jordanienne) d'ouvrir le feu sur les camps de réfugiés et d'entra-

ver l'activité des membres du Comité supérieur, arabe; suppression des postes de contrôle récemment installés par l'armée.

Toutefois, indique le journal, aucune de ces mesures n'a encore été mise en application. Entre-temps, le secrétariat du comité central de l'Organisation de libération de la Palestine, dont la création avait été annoncée le 8 décembre à l'issue des travaux du CCOLP, a été formé.

Al-Fatah précise que cet organisme chargé d'assurer la direction quotidienne de la révolution, est composé notamment de M. Yasser Arafat, président du CCOLP, M. George Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine, et de M. Nayef Hawatmeh, chef du Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine.

Les consommateurs sont mécontents

Les syndiqués britanniques de l'électricité vont à l'arbitrage

LONDRES (D'après l'AFP et AP) — Les quatre syndicats britanniques représentant les 125.000 employés de l'électricité, qui font depuis une semaine une grève du zèle devenue rapidement impopulaire, ont proposé hier à l'Electricity Council, qui a accepté, la constitution d'un tribunal d'enquête pour examiner leurs revendications et le retour normal

au travail dès que les parties se seront mises d'accord là-dessus.

Cette proposition des syndicats, qui avaient rejeté la semaine dernière une offre du gouvernement tout à fait identique, est survenue après que Londres eut proclamé, samedi soir, l'état d'urgence afin d'assurer la distribution de l'électricité dans le pays. La

première mesure en vertu de cette loi, interdit aujourd'hui l'éclairage des enseignes lumineuses et des vitrines de magasins.

Les électriciens demandent une augmentation de 25% tandis que l'Electricity Council n'est disposé à offrir que 10%, offre jugée également "raisonnable" par les pouvoirs publics qui considèrent les revendications des employés comme inflationnistes.

Dans l'épreuve qui l'oppose aux syndicats, le premier ministre, M. Heath, a souligné plusieurs fois qu'il appartient au public d'imposer sa volonté et d'exercer sur les syndicats des pressions telles qu'ils viennent à céder. Cet appel a déjà été entendu; depuis trois jours, il n'est pas rare que des employés de l'électricité soient attaqués par des consommateurs mécontents.

Un agriculteur qui avait, cette semaine, été déverser son purin dans la cour d'une centrale électrique pour protester contre la grève du zèle, a participé samedi soir à une

émission de télévision en même temps qu'un représentant des grévistes. La rencontre a donné lieu à un échange de paroles aigres-douces jusqu'au moment où le fermier, à bout d'arguments, a administré un coup de poing sur le nez de l'électricien. Réaction inattendue au pays du "fair play" mais qui démontre pourtant combien l'opinion est montée contre les grévistes: le public a donné raison au fermier.

Au-delà des considérations d'ordre pratique, la décision de décréter l'état d'urgence comportait un message très net aux syndicats: le gouvernement ne se laissera pas intimider et poursuivra sa politique de redressement économique en pesant sur les salaires; s'il cédait dans ce cas, une vague irrésistible de revendications analogues déferlerait sur toute la Grande-Bretagne.

Le salaire moyen d'un employé britannique de l'électricité est présentement de \$57.60 par semaine.

Mission Jarring

Mon voyage n'a rien changé à la position d'Israël --Dayan

TEL-AVIV (AFP) — "Ma visite aux Etats-Unis n'a rien changé quant à l'attitude israélienne face aux conversations Jarring", a déclaré hier soir le ministre israélien de la Défense, le général Moshe Dayan, à son retour des Etats-Unis où il a eu, vendredi à Washington, des entretiens avec le président Nixon, le secrétaire d'Etat M. William Rogers et le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird.

"Le gouvernement israélien, a précisé le général Dayan, essaie de créer les conditions qui permettront à Israël de reprendre les conversations Jarring. Mon voyage n'avait aucun lien avec la décision qu'il doit prendre au sujet de ces conversations".

Le but officiel du voyage du général Dayan était, en effet, de prendre la parole devant

les dirigeants d'organisations juives.

"Je n'ai rien demandé, et je n'ai rien obtenu", a encore dit le ministre de la Défense, à un journaliste qui lui demandait s'il avait discuté avec les dirigeants américains de nouvelles propositions concrètes, notamment d'un nouvel accord du cessez-le-feu, le général a répondu: "Cette tâche ne m'avait pas été confiée, et je n'avais pas à en discuter. Mais je pense néanmoins que nous devrions améliorer, en accord avec les Egyptiens, l'accord actuel du cessez-le-feu".

Le général Dayan fera, dès aujourd'hui sans doute, un rapport au premier ministre Mme Golda Meir sur ses entretiens avec les dirigeants américains.

Le conseil des ministres

israélien, réuni hier à Jérusalem, a décidé d'attendre le compte rendu que donnera le général Dayan sur ses entretiens avant de prendre une décision sur l'éventualité d'un retour d'Israël aux négociations de paix. Le cabinet israélien pourrait se réunir dans le courant de la semaine pour entendre son rapport.

Le ministre israélien de la Défense serait porteur d'une lettre du président Nixon au premier ministre Mme Golda Meir, apprend-on de bonne source.



CADEAUX

Si vous cherchez le "livre-cadeau" . . . Profitez de notre vente annuelle pour l'acquérir au meilleur prix. Egalement ouvrages de Littérature générale, Psychologie, Pédagogie, Histoire, Beaux-Arts, Cinéma, Sports, Langues étrangères, Livres d'enfants et Romans. Remises exceptionnelles allant jusqu'à 60%.

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30. Les samedis de 9h à 17h. Stationnement gratuit. S.V.P. pas de commandes téléphoniques.

Centre Educatif et Culturel Inc.

Succursale Saint-Laurent 9090, boul. Saint-Laurent

Montréal 354, - Tél. 389-8228

Vous avez toutes les raisons du monde de visiter la Californie.

Animation des discothèques, boîtes de nuit et grands casinos; musique d'avant-garde et groupes "in" . . . jusqu'aux petites heures du matin.

La mer et le sable . . . à vous en couper le souffle!

Disneyland . . . monde enchanté où l'imagination est reine et les enfants ses plus fidèles sujets!

Grandes "stars" . . . petites vedettes . . . il suffit d'avoir l'oeil ouvert; les célébrités d'Hollywood vous en mettront plein la vue.

San Francisco . . . une ville qu'on découvre par "petites bouchées", comme un plat de fine cuisine . . .

Même les dauphins savants du Marineland vous témoigneront leur joie de vivre.

Un des plus beaux ports naturels au monde . . . San Diego . . . à quelques milles de la frontière du Mexique.

Le Fisherman's Wharf, l'un des attractions touristiques les plus en vogue à San Francisco. Si vous aimez la mer et ses fruits . . . vous serez comblé!

MONTRÉAL-LOS ANGELES \$ 258.*

Tarif excursion 30 jours, (minimum 7 jours), aller-retour, classe économique. Deux vols quotidiens de Montréal, avec escale à Toronto.

Que vous y alliez pour le plaisir ou les affaires, vous serez ébloui par la Californie.

Et songez que votre épouse peut profiter avec vous de cette merveilleuse "évasion". Un voyage d'affaires peut devenir voyage d'agrément, pour vous et votre épouse, si vous songez à tout ce qu'il y a à faire et à voir en Californie.

Vous avez donc toutes les raisons du monde de découvrir cette terre promise . . . et Air Canada vous la rendra encore plus attrayante! Le service "Connaisseur": une expérience gastronomique inoubliable.

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde.

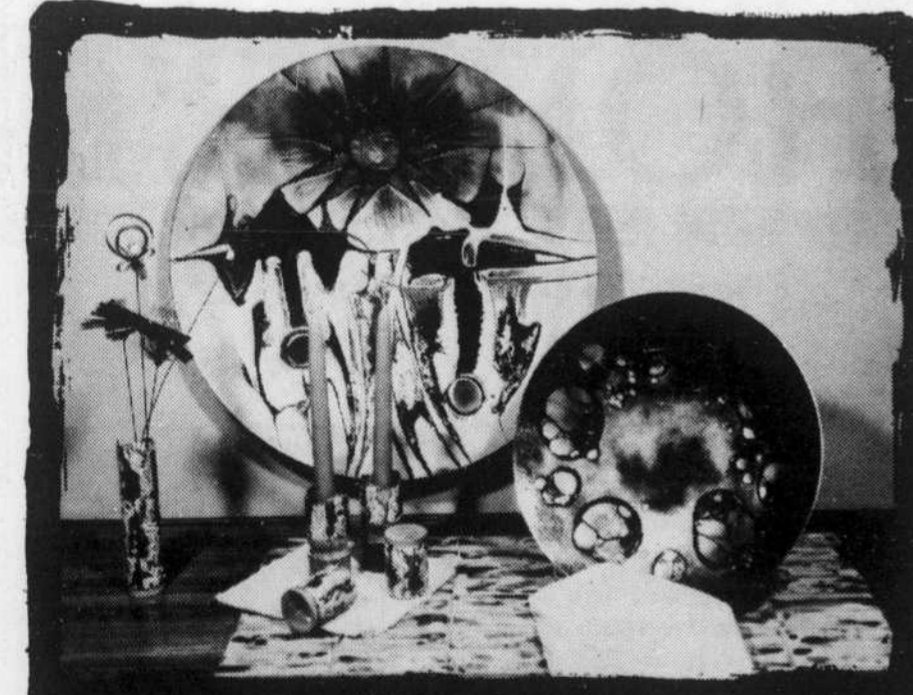


Vous avez toutes les raisons du monde de nous faire confiance

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
Succursale LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

VOYAGES
TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES
Succursale LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777



UNE ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF

UN CADEAU EN 'ART'

Une oeuvre d'un artisan du Québec reflètera votre bon goût.

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

EMAUX SUR CUIVRE:
Grande Assiette, oeuvre de Pierrette Leclair
Petite assiette, oeuvre d'Aristide Gagnon
Ensemble: Chandelliers, salière et poivrière, soiflor, oeuvres de Richard Thériault

Renseignements: Tél. 849-9415

la centrale d'artisanat du Québec

à Montréal: • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine
• Hôtel Reine Elizabeth • 1474 rue Peel
à Québec: • Place Laurier, Ste-Foy
Ouvert de 9h 30 a.m. à 5h 30 p.m., samedi jusqu'à 5h. p.m.
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9h. p.m.



l'information

sportive

Les Géants et Cincinnati passent en 1ère place

Les Géants de New York et les Bengals de Cincinnati ont fait un grand pas vers la conquête du championnat de leur section dans la Ligue Nationale de football hier, grâce à des victoires de 34-17 et de 20-20, respectivement sur les Cardinals de St-Louis et les Oilers de Houston.

Par ailleurs, samedi, les Raiders d'Oakland se sont pratiquement assurés du titre de leur section, tandis qu'hier, les 49ers de San Francisco ont momentanément devancés les Rams de Los Angeles au 1er rang, grâce à une victoire de 38-27 sur les Saints de la Nouvelle-Orléans. Mais les Rams pourront créer l'égalité de nouveau dès ce soir, alors qu'ils reçoivent la visite des Lions de Détroit.

GEANTS 34, CARDINAUX 17

St-Louis — Fran Tarkenton, plus calme que jamais, a réussi trois passes bonnes pour des touchés contre les Cardinals, dans une victoire de 34-17. Les Géants rejoignent ainsi les Cowboys de Dallas au 1er rang de la section Est de la division Nationale, reléguant les Cards, jusque là seuls en tête, en 3ème position. Dallas et New York ont chacun une fiche de 9-4, contre 8-4-1 pour St-Louis. Tarkenton a réalisé des gains de 242 verges grâce à 14 passes complétées en 21 essais. Assistance: 50.845.

BENGALS 30, OILERS 20

Houston — Essex Johnson a réussi deux touchés en 2ème demie pour permettre aux Bengals de Cincinnati de briser l'égalité et l'emporter 30-20 contre les Oilers. Cincinnati s'assure ainsi d'au moins une égalité au sommet de la section Centrale, division Américaine, avec une avance d'une partie sur les Browns de Cleveland. Les Bengals disputent leur derniers matchs à Boston dimanche prochain, tandis que Cleveland rencontre Denver. Assistance: 34.435.

49ers 38, SAINTS 27

Nouvelle-Orléans — John Brodie et Gene Washington ont vu leurs efforts pour réussir trois touchés sur des passes, et les 49ers de San Francisco ont disposé, tel que prévu, des Saints de la Nouvelle-Orléans au compte de 38-27. San Francisco passe ainsi seul au 1er rang dans la section Ouest de la division Nationale, une demie-partie devant Los Angeles. Les Saints occupent le dernier rang de cette même section. Assistance: 61.940.

CHARGERS 17, BRONCOS 17

Denver — Les Chargers de San Diego et les Broncos de Denver ont fait match nul 17-17 hier, dans une partie entre les équipes de 3ème et 4ème position de la section Ouest, division Américaine.

COLTS 20, BILLS 14

Buffalo — Les Colts de Baltimore ont décroché le championnat de la section Est de la di-

vision Américaine, grâce à un triomphe difficile de 20-14 sur les Bills de Buffalo. Les Colts, qui tiraient de l'arrière par 14-10 au 3ème quart, sont revenus à la charge grâce à une série d'infractions commise par les Bills. Norm Baulich a réussi le touché gagnant sur un plongeon de trois verges. Assistance: 34.346.

PACKERS 17, BEARS 35

Chicago — Jack Concannon connaissait une partie colossale en réussissant quatre passes de touché, et les Bears de Chicago humilièrent leurs grands rivaux de toujours, les Packers de Green Bay, au compte de 35-17. Dick Gordon, meilleur receveur de la ligue, y allait de sept attrappés au cours du match, dont deux pour des touchés, et portait son total de la saison à 62. Il a réussi 12 majeurs cette saison sur des passes de Concannon. Assistance: 44.957.

JETS 10, DAUPHINS 16

Miami — Deux placements de Garo Yepremian, dans les deux dernières minutes de jeu, ont procuré une victoire de 16-10 aux Dauphins sur les Jets de New York. Miami portait ainsi sa fiche à 9-4, et quoique n'ayant aucune chance de rejoindre les Colts de Baltimore au 1er rang de la section Est de la division Américaine, peut quand même participer aux éliminatoires prochaines en raison de la meilleure fiche détenue par une équipe de 2ème position. Le nouvel instructeur Don Shula aura ainsi transformé complètement une équipe qui, la saison dernière, terminait avec une fiche décevante de 3-10-1. Assistance: 75.090.

EAGLES 6, REDSKINS 24

Washington — Larry Brown, meilleur porteur de ballon dans la LNF cette saison, a dépassé le chiffre des 1.000 verges gagnées au sol hier, alors que son équipe, les Redskins de Washington, prenait la mesure des Eagles de Philadelphie par 24-6, dans un match de la section Est, division Nationale. Assistance: 50.415.

STEELERS 16, FAUCONS 27

Atlanta — Les Faucons d'A-

tlanta, inspirés par la performance de leur quart-arrière Randy Johnson qui commença son premier match de la saison, ont causé une désagréable surprise aux Steelers de Pittsburgh hier, les battant 27-16 en profitant de leurs erreurs. Les Steelers perdaient ainsi à peu près toute chance de décrocher le titre de la section Centrale, division Américaine. Assistance: 54.162.

VIKINGS 35, PATRIOTES 14

Cambridge — Bob Lee, en relève pour le quart-arrière Gary Cuozzo malade, a mené les Vikings du Minnesota à un gain facile de 35-14 sur les Patriotes de Boston. Lee a complété 18 de ses 25 passes pour deux touchés et 278 verges en gains aériens. Joe Kapp, l'ancien Viking qui dirige maintenant les Patriotes, n'a pas eu tellement de succès contre ses anciens coéquipiers, déjà champions de la section Centrale, division Nationale. Fred Sox a réussi cinq convertis pour les vainqueurs, marquant au moins un point pour la 11ème partie consécutive, un nouveau record de la LNF. Assistance: 37.819.

DALLAS 6, BROWNS 2

Cleveland — Mike Clarke a botté des placements de 39 et 31 verges dans la 2ème demie pour procurer un triomphe de 6-2 aux Cowboys de Dallas aux dépens des Browns de Cleveland, sur un terrain recouvert de boue. Dallas maintenait ainsi ses chances de décrocher le titre dans la section Est de la division Nationale de la LNF, tandis que les Browns abandonnaient le 1er rang de la section Centrale de la division Américaine aux Bengals de Cincinnati. Assistance: 75.458.

CHIEFS 6, RAIDERS 20

Oakland — Dans un match très important, les Raiders d'Oakland ont décroché une victoire relativement facile de 20-6 sur leurs grands rivaux de toujours, les Chiefs de Kansas City, champions du football professionnel l'an dernier. Oakland s'assurait ainsi du titre de la section Ouest de la division Américaine, reléguant les Chiefs au 2ème rang. Les deux équipes étaient sur un pied d'égalité jusque là. Assistance: 54.596.



DUEL DE JEUNES VEDETTES! Fred Biletnikoff (no 25), des Raiders d'Oakland, a le meilleur sur Jim Marsalis, des Chiefs de Kansas City, à la suite d'une passe de Darryl Lamonica dans la zone des buts, pour réussir le dernier touché des Raiders qui l'emportaient 20-6. Biletnikoff et Marsalis sont deux recrues de l'an dernier qui s'avèrent de futures grandes vedettes de la LNF. (Téléphoto PA)



LE SUCCESEUR DE NAMATH! Al Woodall, le jeune quart-arrière des Jets de New York qui a été forcé de prendre la relève de Joe Namath lorsque ce dernier fut blessé au début de la saison, s'affirme de plus en plus. On le voit ici à l'oeuvre contre les Dauphins, lors du match disputé à Miami hier. Malheureusement, cette belle course où il enjambe le défenseur Mike Kolen (no 57) s'est avérée vaine puisque les Jets perdaient 16-10. (Téléphoto PA)

Au hasard des nouvelles

GEORGE CHUVALO, qui n'a malheureusement pas encore pris sa retraite de la boxe, a battu Charles Couture, un Français originaire de Lyon, par K.O. à la 2ème ronde d'une rencontre prévue en dix reprises, vendredi soir, à Youngstown, Ohio. Chivalo, avant de réussir la droite qui expédia son adversaire au tapis pour le compte après 1:30 de combat dans la 2ème ronde, avait déjà envoyé le Français à terre d'une gauche au menton dans la reprise initiale.

KEL NAGLE, d'Australie, qui a remporté l'Omnium du Canada, au club de golf Pinegrove, en 1964, a remporté hier le tournoi de golf "charité" doté d'une bourse de \$16.800 en jouant 63, 9 coups sous la normale, établissant ainsi un nouveau record pour le parcours St-Kilda, à Auckland, Nouvelle-Zélande. Il a totalisé 272 coups sur ses quatre rondes, soit 16 sous la normale, empochant ainsi \$2.800.

MICHEL BRIERE, le brillant joueur de centre des Pingouins de Pittsburgh, de la ligue Nationale de hockey, qui est dans le coma depuis le 15 mai dernier à la suite d'un accident d'automobile, a subi, hier, une légère opération afin de diminuer la pression sanguine au cerveau, a déclaré un porte-parole des Pingouins. Selon le même porte-parole, Brière ne souffrirait en aucune manière. C'était la troisième opération du genre que Brière subissait depuis son tragique accident.

RICO CARTY, des Braves d'Atlanta, de la ligue Nationale de baseball, qui a été constamment ennuyé par des blessures et des malaises de toutes sortes au cours des dernières saisons, s'est à nouveau blessé en se fracturant un genou, vendredi, lors d'une partie de ligue d'hiver, à Saint-Domingue. Il devra rester au rancart pour une période de quatre mois. Carty dont la moyenne de .366 était la plus élevée depuis 1948, s'est blessé en entrant en collision, au camp extérieur, avec Matty Alou, des Pirates de Pittsburgh, qui est son coéquipier dans la ligue Dominicaine. Carty souffrirait d'une triple fracture du genou gauche en plus d'avoir des muscles déchirés. Carty, qui n'a pas joué en 1968 à cause de la tuberculose et qui a vu son retour au jeu, en 1969, marqué de trois séparations d'épaule, est entré en collision avec Alou en tentant d'attraper un ballon frappé par Lickey Teo Martinez.

LE NAGEUR AMERICAIN JOHN KINSELLA, détenteur du record du monde des 1.500 mètres libre, a amélioré, pour la deuxième fois en une semaine, la meilleure performance mondiale des 1.000 verges nage libre en petit bassin. Après avoir abaissé de près de 10 secondes le record américain de la spécialité de l'Allemand Hans Fassnacht, av. 9:25.5, l'étudiant de l'Université Indiana a en effet réalisé un temps de 9:17.6 samedi, ce qui équivaut à moins de 8:30 au 800 mètres.

MICHEL BRIERE a compté quatre buts pour conduire les Remparts de Québec à une victoire de 6-2 sur les Eperviers Noirs de Sorel, hier à Sorel, dans une partie où les pénalisations furent nombreuses. André Savard et Claude Reid ont complété le pointage pour les Remparts alors que Bernard Dion et Richard Comeau marquaient pour les perdants. Au chapitre des pénalisations, Sorel a écopé de deux mineures, de trois majeures et d'une pénalisation de mauvaise conduite. Pour sa part, Québec purgea quatre mineures et cinq majeures.

UNE GREVE des joueurs de la ligue Nationale de football pourrait éclater cet été. Selon Ken Bowman, joueur de centre des Packers de Green Bay et vice-président de l'Association des joueurs, l'entente conclue entre les deux parties, en août dernier, n'aurait pas été ratifiée.

CLYDE McCULLOUGH a signé son contrat afin de piloter les Whips de Winnipeg, de la ligue Internationale de baseball, en 1971. McCullough, 53 ans, s'était joint à l'organisation des Whips en 1970 avant que l'équipe ne soit transférée de Buffalo à Winnipeg.

UNE NOUVELLE LOI est entrée en vigueur hier afin de minimiser les incidents qui provoquent les bagarres générales dans la ligue Nationale de hockey. Un porte-parole de la ligue a déclaré que la loi, adoptée par les gouverneurs de la ligue, stipule qu'une pénalisation de deux minutes serait imposée au club qui verrait un de ses joueurs quitter le premier son banc pour prendre part aux hostilités. Des amendes de \$100 sont déjà imposées aux joueurs qui quittent leur banc pour se battre sur la patinoire.

LE JAPON a gagné 11 médailles d'or, dont six en natation, et la Chinoise Chi Cheng a établi un nouveau record, samedi, lors des Jeux Asiatiques. Après trois jours de compétition à Bangkok, les Japonais ont mérité 23 des 33 médailles d'argent et cinq de bronze. L'Inde, avec des victoires dans le lancer du poids et le lancer du disque, et l'Iran ont chacun deux médailles d'or. Le Japon, dès la première journée de compétition, a établi cinq records des J.A. en natation, en plus d'obtenir trois médailles d'or en piste et pelouse, et une en cyclisme et en haltérophilie. Chi Cheng, courant malgré des muscles étirés dans les deux jambes, a brisé le record des J.A. dans les 200 mètres avec un temps de 23.7 secondes. L'ancien record de 24.4 secondes avait été établi, en 1962, par Mona Sulaiman, des Philippines.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA
AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné, que HECTORINE LEBLANC, épouse de Patrick François, infirmière, domiciliée et résidant à 3945, rue Viau, en la Cité et district de Montréal, province de Québec, transmettra au Secrétaire de la Province de Québec, une requête demandant que son nom soit changé de HECTORINE FRANCOEUR, en celui de LYNE FRANCOEUR.
MONTREAL, le 25 novembre 1970
Deschênes, de Laradep, Coias, Godin & Lapointe
Procureurs de la requérante

AVIS est donné par les présentes que Vladimir Fedositch, restaurateur, domicilié au 7515, Louis-Dupré, à Montréal, présentera au lieutenant-gouverneur en conseil une requête afin de changer son nom et celui de son épouse, née Anna Greco, et de ses deux enfants mineurs non émancipés, Alexander Serge et Karen Valery, en ceux de Walter Fada, Anna Fada, Alexander Serge Fada et Karen Valery Fada.
MONTREAL, le 8 décembre 1970
DECARY, GUY, VAILLANCOURT, BERTRAND & BOURGEOIS
Procureurs du requérant

COUR SUPREME DE L'ONTARIO
ENTRE:
CHARLES GIRAUD, requérant
et
RUTH MARGARET BRAUD, intimée
AVIS A:
Ruth Margaret Giraud
Une requête en divorce a été déposée par Charles Giraud. Une copie de cette requête a été déposée au Greffier local de cette Cour à Halesbury, Ontario, à votre intention. Si vous désirez comparaitre ou vous opposer à la requête ou si vous cherchez autre motif, votre comparution ou réponse et contestation pourront être rendues conformément aux règlements de la Cour. A défaut par vous

de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation, vous n'aurez aucun droit de prendre des procédures quelconques.
Wayne E. Dossée
Procureur du Requéant.
Lillian Soderstrom
"député" Registraire local, C.S.O.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 31147
MARCEL LESTAGE, gentilhomme, demeurant au 929 Jeanne Leber, Duvigny, Laval, district de Montréal, demandeur
contre
MICHEL & CLAUDE ST-GEORGES, gentilhomme, autrui domiciliés au 3325 rue Cartier à Montréal, dit district, et maintenant de lieux inconnus, défendeurs
IL EST ENJOINT à MICHEL & CLAUDE ST-GEORGES à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 novembre, 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Simply Pants Knits Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27e jour de novembre 1970, sous le numéro 2244243. Ce 27e jour de novembre, 1970. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.
Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR PROVINCIALE
No. 311247
COMMISSION SCOLAIRE ST-ROSE-DE-VAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse
contre
MARMOR INVESTMENT LTD. & AL., corporation légalement constituée ayant autrefois son siège social à Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeurs
IL EST ENJOINT à MARMOR INVESTMENT LTD. & AL. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 9 décembre 1970
Me Robert Y. Laubier,
241, rue St-Jacques,
Laval, Qué.
Avocat de la demanderesse

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 mars, 1970, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ST-DENIS WINDOW CLEANING REG.-COMMERCIAL DIVISION, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4e jour de décembre 1970, sous le numéro 224444. Ce 4e jour de décembre 1970. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.
Canada
Province de Québec
District de Montréal
No. 311246
COUR PROVINCIALE
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée et ayant son siège social à Laval, district de Montréal
Demanderesse
contre
ALFREDO COEDO, autrui résidant en la Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus, défendeur
LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, Laval, district de Montréal.
Mise-en-cause
IL EST ENJOINT à ALFREDO COEDO, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 10ème jour de décembre 1970
Me JEAN-NOEL LANCOT
465, rue St-Jean, suite 601
Montréal 125, P.Q.
Avocats de la demanderesse

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 mars, 1970, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ST-DENIS WINDOW CLEANING REG.-COMMERCIAL DIVISION, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4e jour de décembre 1970, sous le numéro 224444. Ce 4e jour de décembre 1970. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.
Canada
Province de Québec
District de Montréal
No. 311245
RAUL PROVENCENIER ENTREPRENEUR LITEZ corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, demanderesse
contre
ANDRE P. CASEY, autrui résidant et domicilié au 229, R.R. 1, St-Paul d'Abbotsford, District de St-Hyacinthe, et maintenant de lieux inconnus, défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à ANDRE P. CASEY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Claude Dufour
Greffier-adjoint
Mes Leavitt & Schecter,
1878 rue Bleury,
MONTREAL, Qué.
Avocats de la demanderesse

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des Obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée
"5 1/2% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1986" (ci-après appelées "Obligations") de la
VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 janvier 1971, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

4126	\$25,000	4140	\$ 5,000
4128	\$50,000	4141	\$ 2,000
4129	\$ 8,000	4144	\$10,000
4130	\$ 5,000	4145	\$ 5,000
4131	\$ 5,000	4146	\$ 5,000
4133	\$ 5,000	4149	\$ 5,000
4134	\$ 2,000	4150	\$ 8,000
4135	\$30,000	4155	\$ 8,000
4136	\$15,000	4159	\$10,000
4137	\$ 2,000	4175	\$50,000

Numéros des Obligations à coupons de \$1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 janvier 1971:

459940	459942	459967	459998	460010
--------	--------	--------	--------	--------

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) devant être ainsi rachetées, deviendront échues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Cité et État de New-York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'Obligations à coupons, avec tous les coupons attachés échéant après le 15 janvier 1971.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procuration pour leur transfert dûment exécutée en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises à moins d'instructions d'agir différemment.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations présentement appelées pour paiement cessera de s'accroître le et après le 15 janvier 1971.

VILLE DE MONTRÉAL
ROGER BELANGER
Directeur des finances
DATE À MONTRÉAL, ce septième jour de décembre 1970.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 801 089
STEVE DART COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires à 775 de Marché Central, dans la Cité et District de Montréal, Demanderesse
contre
CRANE DISTRIBUTING COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi.
Delanderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse CRANE DISTRIBUTING COMPANY, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la cour Supérieure à l'intention de la contestation desquels
MONTREAL, le 4 décembre 1970
Marion d'Amours
Protototaire s.c.m.
ORENSTEIN RUBY & MICHELIN
AVOCATS
637 Rue Craig Ouest, Chambre 208
Montréal
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 309952
LOYOLA PERRAS, médecin, domicilié au 530 avenue Grosvenor, Westmount, district de Montréal, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la Succession J. A. Perras, demandeur
es-qualité
contre
BENITO LOMBILLA alias A. Lombillo, ISIDRO MENDONDO et JOSE GUTIERREZ, autrui tous des Cité et district de Montréal, et faisant affaires aux nos. 121, 125, 12 et 127 ouest de la rue Mont-Royal, Cité et district de Montréal sous les noms et raison sociale de Restaurant Méditerranéen et RESTAURANT MEDITERRANEEEN, personnellement, société commerciale, des mêmes lieux et maintenant de lieux inconnus, défendeurs
IL EST ENJOINT à BENITO LOMBILLA alias A. LOMBILLO, ISIDRO MENDONDO et JOSE GUTIERREZ à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Mes Demier & Bocher,
322 est, boulevard St-Joseph,
Montréal 151, Qué.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 79959
ALLAN S. FORSEY, Comptable Agré, résidant à Scarborough, Ontario, et
H.D. McALPINE, Esécutif résidant à Hartfield, Sussex, Angleterre, et
THOMAS G. IRVING, Esécutif résidant à Toronto, Ontario, en leur qualité de syndics de McALPINE RETIREMENT PLAN TRUST FUND, une compagnie dûment constituée, ayant une place d'affaires en la Cité de Westmont, district de Montréal, au 310 avenue Victoria, suite 401, Demandeurs
-VS-
GERHARD JUGEL, résidant en la Cité de Westmont, district de Montréal, Défendeur
-ET-
HENLEY INVESTMENT COMPANY LIMITED, corps politique dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité de Freeport, Bahamas & Ais.
Mise-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
La mise-en-cause HENLEY INVESTMENT COMPANY LTD par les présentes, requise de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTREAL, ce 8 décembre 1970
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.
Protototaire, Cour Supérieure de Montréal.
Mes BYERS-McDUGALL & ASS.,
808 carré Victoria,
Montréal 115, P.Q.
Procureur DEMANDE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 12285
LASZLO TASNADY, technicien, domicilié et résidant au no. 3653 Millevoye, apprt 302, St-Léonard, district de Montréal, Requéant
-VS-
MAY DORAN-JEFFREY, d'occupation, d'adresse et de lieux inconnus, Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, MAY DORAN-JEFFREY, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il faut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Jacques Perron
Registraire
Mes BRUNO CYR, avocat,
567 Place d'Armes, suite 1507
Montréal, P. Qué.
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 12286
DAME KARIN STEINER, Coiffeuse, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 2161 rue Gasson, Requérente
-VS-
HARRI SCHMIDT, antérieurement de la Cité de Montréal, et présentement de lieux inconnus
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée HARRI SCHMIDT, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il faut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérente procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Jacques Perron
Registraire
ME ALEXANDER BIEGA, C. R., Avocat,
276 rue Saint-Jacques, Ouest,
Montréal, Qué.
Procureur de la Requérente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 12287
DAME KARIN STEINER, Coiffeuse, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 2161 rue Gasson, Requérente
-VS-
HARRI SCHMIDT, antérieurement de la Cité de Montréal, et présentement de lieux inconnus
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée HARRI SCHMIDT, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il faut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérente procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Jacques Perron
Registraire
ME ALEXANDER BIEGA, C. R., Avocat,
276 rue Saint-Jacques, Ouest,
Montréal, Qué.
Procureur de la Requérente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 12288
DAME KARIN STEINER, Coiffeuse, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 2161 rue Gasson, Requérente
-VS-
HARRI SCHMIDT, antérieurement de la Cité de Montréal, et présentement de lieux inconnus
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée HARRI SCHMIDT, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il faut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérente procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Jacques Perron
Registraire
ME ALEXANDER BIEGA, C. R., Avocat,
276 rue Saint-Jacques, Ouest,
Montréal, Qué.
Procureur de la Requérente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 12289
DAME KARIN STEINER, Coiffeuse, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 2161 rue Gasson, Requérente
-VS-
HARRI SCHMIDT, antérieurement de la Cité de Montréal, et présentement de lieux inconnus
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée HARRI SCHMIDT, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il faut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérente procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Jacques Perron
Registraire
ME ALEXANDER BIEGA, C. R., Avocat,
276 rue Saint-Jacques, Ouest,
Montréal, Qué.
Procureur de la Requérente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 12290
DAME KARIN STEINER, Coiffeuse, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 2161 rue Gasson, Requérente
-VS-
HARRI SCHMIDT, antérieurement de la Cité de Montréal, et présentement de lieux inconnus
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée HARRI SCHMIDT, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il faut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérente procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1970
Jacques Perron
Registraire
ME ALEXANDER BIEGA, C. R., Avocat,
276 rue Saint-Jacques, Ouest,
Montréal, Qué.
Procureur de la Requérente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
No. 12291
DAME KARIN STEINER, Coiffeuse, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 2161 rue Gasson, Requérente
-VS-
HARRI SCHMIDT, antérieurement de la Cité de Montréal, et présentement de lieux inconnus
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée

Balayage français en ski alpin

SESTRIERES et BARDONECCHIA, Italie (d'après AFP et PA) — L'équipe de France masculine et féminine de ski alpin a dominé complètement les premières épreuves comptant pour la Coupe du Monde, qui ont eu lieu en fin de semaine en Italie. Française Macchi, en descente, samedi, et Michèle Jacot, en slalom hier, se sont assurées de brillants succès à Bardonecchia, tandis qu'à Sestrières, Henri Duvillard s'adjugeait hier la première descente de la saison.

Les Français ont ainsi balayé les trois épreuves à l'affiche.

Et les Canadiens?

L'équipe du Canada était présente en masse à ces grandes compétitions, mais ne fit à peu près rien, sinon une 17ème position (un exploit pour cette jeune fille de 17 ans) par Françoise Pratte, de Rouyn-Noranda, dans le slalom d'hier.

Betsy Clifford, de Hull-Ottawa, championne du monde dans le slalom spécial, occupait le 7ème rang après la première tranche de l'épreuve gagnée par Michèle Jacot, mais une chute l'empêchait de se classer.

Chez les skieurs du Canada en descente, Keith Sheppard obtenait la 30ème position, contre une 39ème place pour Jim Hunter, la 46ème à Dan Irwin, la 68ème à Bert Irwin et une 85ème position pour Peter Duncan, de Mont-Tremblant.

Ces deux jours de compétition auront démontré que l'équipe féminine de France, qui était pourtant privée des sœurs Lafforgue et de Dominique Mathieux, sera encore, cette année, la meilleure formation mondiale. Ses plus dangereuses rivales s'avèrent l'Autrichienne Anne-Marie Proell, une skieuse très complète, sa compatriote Wiltrud Drexel, l'Allemande Rosi Mittermaier, les sœurs Cochran, des États-Unis (encore insuffisamment préparées), et Betsy Clifford.

Deux premiers

Dans la descente à Sestrières, Duvillard fut suivi de son compatriote Bernard Orcel, qu'il devançait par 1,28 seconde. L'Autrichien Karl Schranz, grand favori pour triompher, devait se contenter de la 3ème place, 14 centièmes de seconde derrière Orcel, après avoir été chronométré sur un pied d'égalité avec Duvillard à la mi-course. C'est un virage mal négocié qui lui coûtait la victoire.

Voici le classement des 15 premiers skieurs de l'épreuve:

1- H. Duvillard (Fra)	1:48.30
2- B. Orcel (Fra)	1:49.58
3- K. Schranz (Aut)	1:49.72
4- B. Russi (Sui)	1:49.85
5- A. Sprecher (Sui)	1:50.25
6- W. Tresch (Sui)	1:50.29
7- H. Messner (Aut)	1:50.41
8- F. Vogler (GBR)	1:50.64
9- D. Zwilling (Aut)	1:51.35
10- Ex-aequo H. Zingre (Sui) et	

EN BREF, BREF, BREF

JOHN DAVIES, un jeune Anglais âgé de 20 ans, a battu, hier après-midi à Cosford, près de Wolverhampton, la meilleure performance des 1,000 mètres en salle, en réalisant un temps de 2'20"/10. Il améliorait ainsi d'un dixième le temps de l'Américain Tom Von Rudden, et battait du même coup, la meilleure performance européenne du Français Pierre Tous-saint, de 3/10 de seconde.

On n'ose pas fêter le 22e anniversaire de Lillian Board

LONDRES (AFP) — L'état de santé de Lillian Board, la championne d'Europe du 800 mètres, inspire de vives inquiétudes et toute sa famille est maintenant à son chevet à la clinique Ringberg en Bavière.

Irene, la sœur jumelle de Lillian, est arrivée samedi à la clinique du Dr Issels. Elle a déclaré qu'elle avait été "choquée" par la détérioration de l'état de santé de sa sœur. Elle a ajouté: "Je suis toujours confiante et j'espère que les choses iront en s'améliorant".

Les parents de Lillian sont à son chevet depuis plus d'une semaine, mais hier leur fille Irene et leur fils George sont venus les rejoindre.

Marea Hartman, secrétaire de la Fédération britannique d'athlétisme, est également arrivée à la clinique bavaroise, apportant à la championne d'Europe un trophée qui lui a été décerné à la suite d'un référendum organisé par le quotidien londonien "Daily Express", et où elle a été choisie "l'athlète féminin de l'année".

Pas d'anniversaire

Mais la petite célébration en famille qu'on destinait à Lillian à l'occasion de son 22e anniversaire a été annulée, les participants ayant jugé peu propice dans les circonstances de lui tenir une fête.

Lillian a été admise à la clinique du Dr Issels le sept novembre. Ses parents l'avaient envoyée en Allemagne après avoir vu un programme à la télévision la semaine précédente au cours duquel le docteur allemand déclarait avoir environ 15% de réussite dans la guérison du cancer, alors que dans des cas semblables, le pourcentage habituel est de l'ordre de deux ou trois pour cent.

La célèbre athlète anglaise venait de quitter un hôpital de Londres après plusieurs mois de soins. Depuis son arrivée en Bavière, elle a subi plusieurs opérations secondaires.

K. Huggler (Sui)	1:51.44
12- (Ex-aequo) R. Rossat-Mignod (Fra), H. Kogler (Aut) et Gustavo Thoeni (Ita)	1:51.46
15- R. Sailer (Aut)	1:51.47

Chez les femmes

A Bardonecchia, après la victoire de Mlle Macchi (19 ans) la veille, Michèle Jacot (18 ans) a devancé les Autrichiennes Proell et Drexel pour gagner l'épreuve du slalom hier. Sa compatriote Florence Steurer, 1ère après la première tranche, a hérité de la 4ème position finale.

Cette épreuve ne comptait pas toutefois pour la Coupe du Monde, mais les concurrentes ne l'abandonneront pas moins avec beaucoup de détermination car c'était le premier test important de l'année en slalom.

Voici le classement officiel des 15 premières:

1- M. Jacot (Fr)	35.70/39.20; 74.90
2- A. M. Proell (Aut)	75.69
3- W. Drexel (Aut)	75.81
4- F. Steurer (Fr)	75.97
5- M. Cochran (USA)	76.08
6- R. Mittermaier (All. O)	76.47
7- B. Cochran (USA)	76.51
8- G. Gabl (Autr.)	76.57
9- A. Famose (Fr.)	76.58
10- I. Mir (Fr.)	77.06
11- F. Macchi (Fr.)	77.27
12- D. Debernard (Fr.)	77.42
13- C. Paig (Esp.)	77.89
14- C. Rolland (Fr.)	78.53
15- M. Kaserer (Aut)	78.87

1ère victorie

Françoise Macchi a donné le ton à l'équipe française samedi, en remportant la descente féminine comptant pour la Coupe du Monde. Mlle Macchi s'était classée deuxième l'an dernier dans la lutte au fameux trophée Evian.

La Française a dominé très nettement ses rivales, terminant avec une avance de près de deux secondes sur Anne-Marie Proell, d'Autriche. Isabelle Mir, de France, terminait en 3ème place.

Voici le classement des 15 meilleures:

1- F. Macchi (Fr.)	1:23.84
2- A. Marie Proell (Aut)	1:25.58
3- Mir (Fra)	1:25.74
4- D. Galica (GBR)	1:26.35
5- F. Steurer (Fra)	1:26.36
6- M. J. (Fra)	1:26.37
7- W. Drexel (Aut)	1:26.48
8- J. Rouvier (Fra)	1:26.63
9- C. Rolland (Fra)	1:26.70
10- J. Périllat (Fra)	1:26.91
11- R. Mittermaier (Fra)	1:27.02
12- A. Famose (Fra)	1:27.03
13- I. Gölner (Aut)	1:27.48
14- M. Hufen (Rta)	1:27.80
15- M. Kaserer (Aut)	1:27.83



ON NE L'A PAS OUBLIÉ! Jackie McLeod, ancien instructeur de la défunte équipe de hockey nationale du Canada, n'a pas été oublié à Winnipeg où le club avait son pied à terre. McLeod, aujourd'hui pilote des Blades de Saskatoon, de la Ligue de l'Ouest canadien, et sa famille ont été fêtés en fin de semaine, à l'occasion d'un match de sa nouvelle équipe à Winnipeg. On l'aperçoit en compagnie de son épouse, son fils Donnie et sa fille Patti. Plusieurs cadeaux lui furent remis. Même Anatoly Tarasov, instructeur de l'équipe de l'URSS et grand rival de McLeod, n'a pas voulu laisser passer l'événement sans envoyer un télégramme de bons vœux. (Téléphoto PC)

Les sports à la pige

DANCER'S IMAGE, vainqueur, puis perdant, puis vainqueur du Derby du Kentucky de 1968, recevra maintenant, et enfin, la première bourse de cette riche course annuelle. Le juge de la Cour de circuit du Kentucky vient d'annuler une décision de la Commission des courses de cet Etat en décrétant que le propriétaire du coursier devrait recevoir la bourse allant avec la 1ère place. Le juge Henry Meigs a déclaré que le fait qu'on ait trouvé du phénylbutazone dans l'urine de Dancer's Image après la course ne justifiait pas la Commission des courses dans sa décision de ne pas remettre la bourse du vainqueur à Peter Fuller, propriétaire du cheval. Le juge a aussi mis en doute les déclarations contradictoires du chimiste Kenneth Smith.



LA PHOTO EST... bonne!

Peter Fuller, en plus d'enfin recevoir la bourse de \$122,600 qu'on avait mise de côté tout en l'accordant temporairement au coursier Forward Pass, qui avait terminé bon deuxième derrière Dancer's Image, sera dédommagé pour ses frais de cour. On se souviendra que l'entraîneur Lou Cavalari, bien connu à Montréal et à la piste Blue Bonnets, et son adjoint Robert Barnard avaient été suspendus pour 30 jours et mis à l'amende de \$300 chacun. On les avait accusés d'avoir nui à l'enquête après la course. Le Dr Alex Harthill, vétérinaire, et l'entraîneur Doug Davis avaient aussi écopé d'amendes, celles-là au montant de \$500.

WAYNE DUNKLEY, des Blues de l'université Toronto, a été proclamé "quart-arrière de l'année" de l'Association de football universitaire Ontario-Québec à la suite du scrutin organisé par la Presse Canadienne en collaboration avec les chroniqueurs et instructeurs de football. Toronto et Queen's ont placé 5 joueurs chacun dans l'équipe offensive d'as et deux dans l'équipe défensive. L'université Western en a placé 7 dans l'équipe défensive pendant que McGill avait un joueur dans chaque club, soit l'ailier Alex Squires et le demi-défensif Chris Rumball.

STADE IVOR WYNNE, tel sera le nouveau nom donné par les autorités municipales au stade qui abrite les Chats-Tigres de Hamilton de la ligue Canadienne de football. Ce changement (on l'appelait Stade Civique jusqu'ici) a été effectué afin de rendre hommage à l'ancien directeur d'athlétisme de l'université McMaster qui était aussi un ancien président de l'Union athlétique interuniversitaire du Canada. Au moment de sa mort, Ivor Wynne était président du service des parcs de Hamilton.

JOHNNY MOSTIL, ancien voltigeur des White Sox de Chicago de la ligue de baseball Américaine, plus précisément de 1921 à 1929, est décédé à Chicago à l'âge de 74 ans. Pendant les 972 parties qu'il a jouées dans les ligues de calibre majeur, Mostil avait conservé une moyenne à vie de .301 et il détient encore le record d'équipe pour les points marqués en une saison, 135, record établi en 1925.

OSCAR BONAVENA, en arrivant à Buenos Aires, a révéilé qu'il se remettrait immédiatement à l'entraînement afin de se préparer pour le combat qui doit l'opposer, le 22 janvier prochain, à Floyd Patterson au Madison Square Garden. Cependant, le directeur de la boxe de cet amphithéâtre a dit qu'aucune date, en vérité, n'avait encore été fixée pour ce combat.

ARNOLD PALMER, Jack Nicklaus, Billy Casper et plusieurs autres réputés golfeurs ont été repêchés mais ils ne le savent pas. La nouvelle Ligue professionnelle internationale de golf a repêché 120 joueurs, 15 par équipe, samedi, et se préparera à négocier des contrats avec les plus prestigieux athlètes du monde.

KUNIHIKI SHIBATA, un Japonais de 25 ans, est devenu champion du monde des poids plumes selon le Conseil mondial de la boxe, à Tijuana, en détrônant le Mexicain Vicente Saldivar par K.O. technique à la 13ème ronde. Le Japon possède désormais l'entière couronne des poids plumes divisée sur deux têtes, celle de Shibata pour le C.M.B. et celle de Sho Saygo, reconnu champion du monde par la "World Boxing Association". Shibata, qui remporta son 33ème combat en 35 tentatives, a récolté \$10,000 tandis que Saldivar, qui en était à sa 2ème défaite en 38 combats, empocha \$80,000. La recette aux guichets approcha les \$160,000, non compris les droits de télévision, laquelle retransmettait la rencontre en direct au Japon et au Mexique notamment.

7,185 personnes ont assisté à la victoire de 5-0 que les Malboros de Toronto, de la ligue Junior A de l'Ontario, ont infligée aux Red Wings de Hamilton, hier après-midi, à Toronto. C'était incidemment la plus grosse foule enregistrée cette saison, au Garden de Toronto, pour une joute des Malboros. Steve Vickers a dirigé l'attaque du Toronto avec 2 buts, les autres allant à Gavin Kirk et Steve Gardner.

SANDY HAWLEY, qui espère fracasser le record nord-américain de victoires pour les courses sur le plat, a vu ses chances d'établir une nouvelle marque diminuer, samedi, alors qu'il n'a pu remporter une seule course et ce, pour la cinquième journée de suite. Il a terminé premier en 452 occasions cette année. Willie Shoemaker détient le record de 485 victoires établi en 1953.

GILLES FILION, 37 ans, le frère aîné du champion mondial Hervé Filion, a remporté sa 200ème victoire de la saison lors de la deuxième course, à Blue Bonnets, samedi soir. Il est le deuxième conducteur seulement à atteindre ce chiffre à Montréal, Gilles Lachance, en 1965 avait eu 206 victoires puis en 1966, exactement 200. Dans un autre ordre d'idée, mentionnons que pendant qu'il enregistrait deux buts au Forum, l'ailier John Ferguson ignorait que son trotteur Harlan Marv gagnait la 7ème course au programme.

LA REVANCHE DE DOUG SANDERS

FREEPORT, Bahamas, (PA) — Doug Sanders a remporté sa première victoire en trois ans sur le circuit du golf professionnel américain, hier, lorsqu'il a vaincu Chris Blocker au 2ème trou d'une éliminatoire à résultat immédiat pour se mériter le premier prix de \$26,000 du tournoi des Bahamas de \$130,000.

Le vétéran de 37 ans eut une normale contre un Bogey pour Blocker sur le second trou de l'éliminatoire pour gagner.

Blocker, 31 ans, qui n'a jamais gagné un tournoi de première importance, a joué une dernière ronde de 66 et termina avec un total de 272 pour les 72 trous, attendant ensuite que Sanders termine sa ronde. Celui-ci avait besoin d'un oiseau-4 sur le dernier trou pour égaliser. Il envoya son 2ème coup dans une trappe près du vert. Il plaça son 3ème coup à 7 pieds du trou. Et plusieurs se rappellent le récent Omnium Britannique que Sanders, alors vainqueur de 17 tournois, perdit pour avoir manqué un coup roulé de 3 pieds et demi sur le 72ème trou, ce qui l'obligea à jouer en éliminatoire, et perdre, contre Jack Nicklaus.

Cette fois, Sanders ne rata pas l'occasion et envoya la balle dans le trou pour obliger Blocker à l'affronter... et perdre. Sanders eut une ronde finale de 68 sur le parcours de 6,660 verges du club King's Inn.

Par la même occasion, Arnold Palmer, 41 ans, voyait ses espoirs de gagner disparaître, à cause d'une ronde de 75 jouée samedi. C'était la 1ère fois en 16 ans que Palmer ne réussissait pas à enregistrer au moins un triomphe au cours d'une saison.

Sanders eut des comptes de 66-70-68-68-272 à comparer à 69-66-71-66-272 pour Blocker.

Grâce à une dernière ronde de 65, un nouveau record pour le parcours total qui fut aussi joué par Tommy Aaron, le joyeux Lee Trevino a fini avec 275 et la troisième place, ce qui lui vaut trois titres pour 1970, celui du golfeur ayant gagné le plus d'argent (\$156,000), le trophée Vardon et le meilleur total de points.

Aaron a fini avec 277 suivi de Gay Brewer, avec 69-278, et Dave Hill, 66-279.

Palmer a terminé avec un total de 281. Bien que visiblement déçu de ne pas avoir gagné au moins un tournoi en une saison pour la première fois depuis 1955, il déclara: "J'essaierai de faire mieux l'an prochain. Je suis évidemment désappointé mais je suis optimiste pour l'an prochain. Je pense à gagner deux ou trois tournois en 1971". Ce qui était une déclaration bien typique du grand champion.

Sanders, dont le dernier triomphe remonte à l'Omnium Dorale de 1967, a dit: "Vous ne savez pas tout ce que cette victoire signifie pour moi. Elle veut dire, en premier lieu, que je serai exempté des rondes de qualification l'année prochaine... et que je serai de nouveau invité au Tournoi des Maîtres... et beaucoup d'autres choses à part ça".

Il n'y a aucun doute que Sanders, le flamboyant pro, voulait ainsi dire que cette victoire, surtout après sa malchanceuse défaite contre Nicklaus à l'Omnium Britannique, lui remontait énormément le moral.

Carrières et Professions

La Corporation du Sanatorium Ross, Gaspé, Québec

recherche les services d'un

DIRECTEUR MÉDICAL

Les candidatures doivent être accompagnées du curriculum vitae et seront traitées en toute confidentialité et discrétion. Traitement à discuter.

S'adresser à:

M. Lewis Fitzpatrick, Directeur Général,
Sanatorium Ross,
C.P. 800,
Gaspé, Québec.
Tél.: 368-2293

Le poste:

COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS

Fonctions:

Fournir des services spécialisés dans lesquels il applique ou fait appliquer les principes et techniques de rééducation pour jeunes délinquants.

Qualifications:

Détenir un diplôme universitaire soit en psycho-éducation, en criminologie ou en psychologie, ou le certificat ou le diplôme terminal en psycho-pédagogie ou l'équivalent. L'expérience dans ce domaine sera considérée.

Salaire:

\$7,000 à \$10,000 selon expérience et qualifications. Adresser curriculum vitae à: Case 1425, Le Devoir

LA MAISON ROUYN-NORANDA INC.

Institution de transition

à Rouyn

A BESOIN D'UN

DIRECTEUR DES SERVICES DE LA VIE DE GROUPE

LE POSTE

Responsable ou directeur général de l'institution, il doit organiser et diriger la vie de groupe, élaborer les méthodes de traitement et les programmes d'activités, ainsi que les méthodes d'amélioration du personnel; il doit coordonner le travail de spécialistes.

LE CANDIDAT

Il possède un diplôme universitaire ou l'équivalent dans l'une des sciences de l'homme. Il a une expérience antérieure dans le domaine de l'enfance inadaptée et a déjà occupé un ou des postes d'autorité.

LE SALAIRE

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre en y joignant un curriculum vitae complet et le salaire désiré avant le vingt-trois (23) décembre 1970 à dix-huit (18) heures.

Antonio Flamand,

directeur général,

LA MAISON ROUYN-NORANDA INC.,

C.P. 1055, Rouyn, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉRÔME

PERSONNEL DEMANDÉ (Concours 70-7)

PRINCIPAL (Échelon I)

Fonction:

- Diriger une école élémentaire

Qualifications:

- Brevet "A" ou l'équivalent (15 ans de scolarité)
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement

Préférence sera donnée au détenteur d'un diplôme en administration scolaire et au candidat ayant participé à des stages SEMEA ou autres du même genre.

Salaire:

Selon l'entente provinciale des principaux

Date d'entrée en fonction:

Janvier 1971

Date limite pour s'inscrire au concours 70-7:

Le 23 décembre 1970.

Pour obtenir les formules nécessaires s'adresser à:

Direction générale des études,
800, boulevard Grignon,
Saint-Jérôme, P.Q.
Tél.: 438-4158

CEGEP DE RIMOUSKI

POSTE: PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE à plein temps pour janvier 1971 (enseignement des cours obligatoires)

QUALIFICATIONS:

Le candidat doit être détenteur d'une maîtrise en Philosophie.

Tout candidat détenant cette formation ou l'équivalent devra faire parvenir sa candidature le plus tôt possible en s'adressant à:

LE CEGEP DE RIMOUSKI

Le directeur des services pédagogiques

Jean-Paul LaRue

60 ouest Evêché

RIMOUSKI, P. Qué.

Téléphone: 723-1880

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Montréal

Nous désirons un représentant auprès des médecins, dentistes et pharmaciens dans la région métropolitaine.

Le candidat devra avoir de l'expérience dans ce genre de travail, de plus, il devra posséder une certaine formation pharmaceutique ou scientifique à l'échelle universitaire. Cet emploi offre les avantages suivants: salaire rémunérateur, gains supplémentaires proportionnels aux ventes, assurance-groupe avantageuse, plan de retraite, automobile fournie.

Si vous êtes à la recherche d'une carrière dans la vente avec une maison florissante, veuillez faire parvenir, à titre confidentiel, votre curriculum vitae très complet à:

Chef d'engagement

Charles E. Frosst & Cie

C.P. 217

Pointe Claire, Dorval 700, Québec

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents recherche les services d'un

ASSISTANT-DIRECTEUR DU PERSONNEL

Qualifications:

Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration ou une connaissance équivalente acquise par expérience.

Le candidat devra posséder un esprit de coopération, un jugement sûr, de la maturité et le sens du "leadership".

Fonctions:

Sous la responsabilité du Directeur du personnel:
- voit à la sélection, à l'embauchage et à la formation du personnel;
- veille à l'application et à l'administration des avantages marginaux;
- supervise la description et l'évaluation des emplois;
- voit à l'application des procédures salariales;
- assiste le Directeur dans ses autres fonctions.

Traitement:

Selon l'expérience et les qualifications au:

Directeur du Personnel,

Hôpital Rivière-des-Prairies,

7200 est, boul. Gouin,

Montréal 476, Qué.

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE de L'OUTAOUAIS

OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR ADJOINT

Domaine municipal

Fonction:

Sous la responsabilité du gérant et de l'ingénieur:
- Étudier les projets municipaux soumis pour approbation à la Communauté régionale de l'Outaouais.
- Étudier les implications des projets municipaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égout régionaux de la Communauté.
- Préparer plans, devis, surveillance des travaux mis de l'avant par la Communauté régionale de l'Outaouais.
- Secondier l'ingénieur dans l'approbation par les municipalités des normes de la Communauté régionale.

Qualifications:

Posséder un diplôme d'ingénieur, être membre de la Corporation des ingénieurs de la province de Québec et avoir un minimum de 4 années d'expérience progressive dans le génie municipal.

Traitement:

Des Canadiens qui sont bien L.A., contre des Rois bien...assujettis!

Par MARC THIBEAULT

Les saisons (de hockey) se suivent mais ne se ressemblent pas. Ainsi, jusqu'à cet hiver, les Canadiens avaient plutôt et presque toujours mal joué contre les nouveaux clubs de l'expansion de la ligue Nationale. Cette année, possiblement parce qu'elle ne se sent pas aussi forte qu'autrefois, l'équipe montréalaise, maintenant dirigée par un calme et apparemment assez efficace nouvel instructeur, Al MacNeil, fait tout le contraire. Contre les clubs expansionnistes, décidément faibles et que le hockey organisé devra bientôt organiser, parlant joueurs, un peu mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici, elle y va de fond de train pour décrocher des victoires éclatantes. Particulièrement en deuxième période et en voici trois récentes preuves: il y a environ un mois, plus précisément le 7 novembre, 7 buts en 2ème tiers et triomphe 11-2 contre Buffalo; jeudi soir dernier, 5 buts en 2e période et gain facile de 6-1 contre Minnesota; samedi soir, 6 buts en 2ème tiers et trompée de 8-1 contre des Rois de Los Angeles bien, sinon par trop assujettis.

La partie fut assez terne durant les 10 premières minutes. Alors que le jeu à l'offensive du Canadien se révélait assez incohérent, les Los Angeles se contentaient de jouer la défensive. Les Rois du directeur-général-instructeur Larry Regan, en fait, ne prirent l'offensive durant ces 10 premières minutes que lorsque Pierre Bouchard fut puni pour avoir joué avec un bâton brisé, c. à. d., sans lame, et que John Ferguson alla se reposer deux minutes pour avoir placé un bâton assez élevé dans le visage de Bob Berry, ex-Voyageur de Montréal.

Mais grâce à Rochefort-Collins-Harper-Lapointe, les Rois n'eurent qu'un seul et unique lancer, par Mike Byers, contre Vachon durant la pénalisation à Bouchard et deux, dont un de 55 pieds, durant celle à Ferguson, punition annulée par les efforts défensifs de Tremblay-Lapointe-Rochefort-Collins.

A partir de la 12ème minute, les Canadiens eurent un avantage assez marqué jusqu'à la fin de cette période. Denis DeJordy, qui gardait le filet de Los Angeles, empêcha toutefois l'équipe montréalaise de prendre une avance d'au moins un ou deux buts en faisant d'excellents arrêts contre Peter Mahovich, Mickey Redmond, Réjean Houle, Claude Larose et Henri Richard.

Sans raison particulière, il y eut une petite bataille en fin de période lorsque Houle, qui remplaçait Tardif à l'aile gauche, aux côtés de Mahovich et Larose après que Tardif n'eut rien fait d'extraordinaire à ses deux premières présences sur la glace, bouscula tout à coup Bill Flett dans la zone L.A. Le combatif Larry Mickey, ex-Canadien, entra aussitôt dans le jeu et l'on se bouscula tant bien que mal, ici et là. Résultat: deux mineures à Mickey et une mineure à Houle.

Une période 6 fois Zoom! La deuxième période, pour un partisan des Rois, fut pro-

bablement la plus mauvaise dans l'histoire du hockey! De fait, si la partie avait eu lieu en Californie plutôt qu'au Forum (de Montréal), on peut croire que le Forum (de Los Angeles) se serait entièrement vidé de spectateurs! Ce qui revient à dire qu'elle fut, 15 minutes sur 20 et par 6 buts contre 0, tout à l'avantage de Canadiens ayant décidé d'y aller de tous leurs coups de patins.

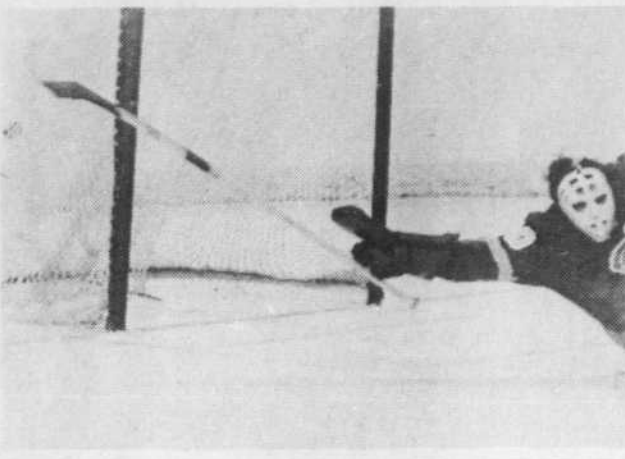
Peter Mahovich, qui nous avait déjà offert quelques buts-montés spectaculaires depuis le début de la saison, commença la débandade de Rois sans rouage en exécutant une attaque individuelle magnifique. Derrière le filet de Vachon, Lapointe passa à Tremblay qui, à côté du même filet, passa à un Mahovich encore 15 pieds en dedans de la ligne bleue du Canadien. Et le grand Pete, tout en observant du coin de l'oeil un Cournoyer sautant sur la patinoire pour remplacer un Houle dont la punition de fin de 1ère période venait de se terminer, s'élança. Avec une dextérité digne d'un Howie Morenz qui aimait tant tenter toute une équipe, Mahovich déjoua 4 joueurs adversaires d'affilée (Pulford, Lonsberry, Marotte et Cahon) pour aller déjouer DeJordy et réussir un 1ème but saisonnier si bien assaisonné qu'il en valait deux ou trois!

Pour avoir plaqué tel un joueur de football, Lonsberry dans la zone du Canadien dans la 9ème minute de jeu, Savard fut puni et c'est alors que Rogatien Vachon décida de prendre la vedette en volant des buts quasi assurés à Eddie Joyal puis, trois fois, à un Lonsberry qui devait connaître une soirée incroyablement malchanceuse. Il rata deux filets ouverts durant cette punition à Savard et devait en manquer au moins deux autres par la suite. Si, la joute terminée, Lonsberry alla acheter un billet Aeroport pour la Sibérie... nous le comprenons!

Comme cela arrive souvent, dans la 20ème minute, Harper tenta de passer à Lemaire au centre. La passe n'était pas bonne mais le disque toucha le bâton de Larry Mickey pour tomber sur celui de Lemaire. La passe était bonne! Lemaire avança, remonta à Richard devant le filet... et de 6-0... et inutile de dire que les défenseurs de la Californie ne savaient plus où donner de la tête, du bâton, des pieds et patins et quoi encore!

Dans la 20ème minute, Harper tenta de passer à Lemaire au centre. La passe n'était pas bonne mais le disque toucha le bâton de Larry Mickey pour tomber sur celui de Lemaire. La passe était bonne! Lemaire avança, remonta à Richard devant le filet... et de 6-0... et inutile de dire que les défenseurs de la Californie ne savaient plus où donner de la tête, du bâton, des pieds et patins et quoi encore!

Un autre pour Henri Au début de la dernière période, DeJordy arrêta deux lancers de la ligne bleue de Lapointe. Mais sur le second arrêt, Richard s'empara du retour... et de 7-0. Deux minutes et deux secondes après, Tardif entra dans la zone du L.A., après avoir reçu le disque de Rochefort. Il persévéra le long de la clôture, attendit que Collins se place avantageusement, passa à celui-ci... et de 8-0!



DE QUOI TOUT LACHER! Le gardien Denis DeJordy se fait déjouer pour la 7ème fois, samedi soir au Forum, et... lâche patience et bâton!

(Photo Le Devoir par DONATI)

Esposito enfile 3 buts

Pour Phil Esposito, des Bruins de Boston, les dimanches se suivent et se ressemblent. Comment cela? Simplement parce qu'il a pris la bonne habitude de marquer trois buts le jour du Seigneur. Dimanche dernier, il comptait trois fois dans la victoire de 6-3 des Bruins contre les Penguins de Pittsburgh, et hier soir à Boston, et contre les Red Wings de Détroit, il obtint son 4ème truc du chapeau de la saison en enfilant ses 24ème, 25ème et 26ème buts de la présente campagne alors que les Bruins ont défait les Wings au compte de 6-2.

Wings 2, Bruins 6
1ère période
1-Détroit: Monteith (2) Hart, Dea. 2:53
2-Boston: Westfall (8) Marcotte, Sanderson. 3:43
Pun: Leclerc 7:25, Harris 10:42.
2ème période
3-Détroit: Unger (6) 2:45
4-Boston: Sanderson (9) D. Smith, Orr. 6:10
5-Boston: Esposito (24) Hodge, Cashman. 6:48
6-Boston: Orr (12) Carleton. 9:26
7-Boston: Esposito (25) Awrey, Cashman. 9:42
Pun: Carleton 4:19, Cashman 10:00, Lajeunesse min., maj., Hodge maj. 13:57.
3ème période
8-Boston: Esposito (26) Cashman, Orr. 5:52
Pun: Aucune.
Lancers: Detroit 4 10 13 - 27 Boston 16 19 12 - 47 Gardiens: McLeod (D), Johnston (B). Assistance: 14.994.

Stars 2, Chicago 5
1ère période
1-Minnesota: Grant (13) Goldsworthy, Barrett. 1:22
Pun: Aucune.
2-Chicago: White (3) R. Hull, Campbell. 2:38
3-Chicago: Angotti (4) Nesterenko, Maloney. 4:44
4-Chicago: D. Hull (13) R. Hull, Mikita. 15:11
5-Chicago: Mikita (5) Shmyr, Magnuson. 15:58
Pun: Gibbs 13:28, Gibbs, Martin, Magnuson 19:18.
3ème période
6-Chicago: Pinder (8) Martin, Stapleton. 5:25
7-Minnesota: Shea (7) Pun: Barrett maj., Koroll min., maj. 14:06.
Minnesota 15 8 7 - 30 Chicago 15 12 14 - 41 Gardiens: Worsley (M), DesJardins (C). Assistance: 16.666.
Chicago n'a pas perdu à domicile au cours de ses 16 dernières joutes. Bobby Hull en obtenant des passes sur les buts de son frère et de Bill White, a porté son total de points dans la LNH à 1.000.

Leafs 4, Sabres 0
Première période
1-Toronto: Ullman (12) Spencer, Ellis. 2:34
2-Toronto: Ellis (8) Spencer, Ullman. 12:18
Pun: Watson 3:14, Monahan 5:26, Pelyk 8:51, Shack 16:16, Keon 17:52.
Deuxième période
3-Toronto: Harrison (6) Armstrong. 15:39
Pun: Talbot 5:36, Monahan 7:49, Watson 7:49, Spencer, maj., Pratt, maj., 17:15, Faun 19:14.
Troisième période
4-Toronto: Ullman (13) Pelyk. 6:03
Pun: Deryn 11:53.
Lancers: Toronto 11 6 10-27 Buffalo 5 8 4-17 Gardiens: Gamble (T), Crozier, Dryden (E). Assistance: 10.331.
(Bruce Gamble a obtenu son 2ème blanchissage de suite.)

Kings 0, Rangers 4
Première période
1-New York: Eggers (5) Gilbert, Ratelle. 19:44
Pun: Neilson 1:59, Marotte 7:09, Curtis 15:13, Cahon 19:33.
Deuxième période
2-New York: Neilson (1) Ratelle. 17:24
3-New York: Ratelle (14) Nevin, Park. 18:55
Pun: Sternkowski 5:22, 14:55, Marotte 16:28, Tkaczuk 17:56.
Troisième période
4-New York: Balon (14) Brown, Fairbairn. 10:49
Pun: Mickey, maj., Eggers, maj. 6:27, Tkaczuk 16:58.
Lancers: Los Angeles 11 10 7-28 New York 9 14 17-40 Gardiens: DeJordy (L.A.), Villeneuve (N.Y.). Assistance: 17.250.
(Les Rangers n'ont pas subi la défaite à domicile au cours de leurs 13 dernières parties. C'était le 2ème blanchissage de la saison pour Villeneuve.)

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

Blues 2, Flyers 2
1ère période
Aucun but.
Pun: Heiskala 0:08, B. Plager 6:28, Berenson 13:31.
2e période
1-Philadelphie: Watson (2) Johnson, Ashbee. 12:41
Pun: Aucune.
3e période
2-St-Louis: Lorentz (6) Sabourin. 2:02
3-St-Louis: Eccleston (7) Berenson, G. Morrison. 3:30

HOCKEY SAMEDI

Toronto 2, Chicago 1
1ère période
1-Toronto: MacMillan (8) Keon. 5:14
Pun: Martin 1:35, Armstrong 3:49, Magnuson, double mineure, et Spencer 6:28, Harrison 8:14, Faun 10:03, Koroll et Dorey, mineures et majeures, 13:24.
2ème période
Aucun but.
Pun: Korab 7:00, Mikita et Baun 10:28, McKenny 15:14.
3ème période
2-Chicago: R. Hull (14) Campbell, White. 5:49
3-Toronto: Sittler (4) Ullman. 8:34
Aucune punition.
Chicago 11 11 13-35 Toronto 16 11 7-34 Gardiens: Esposito (C), Plante (T). Assistance: 16.485.
(C'était la 2ème victoire d'affilée du Toronto, sa plus longue série de victoires consécutives de la saison!)

Détroit 5, Buffalo 3
1ère période
1-Détroit: F. Mahovich (11) Webster, Delvecchio. 5:09
Pun: Bergman 6:35.
2ème période
2-Buffalo: Shack (5) Duff. 0:41
3-Détroit: Delvecchio (14) Webster. 5:05
4-Détroit: Bergman (4) MacGregor, Mahovich. 9:54
5-Détroit: Unger (5) Libett. 12:27
Pun: Talbot 4:23, Perreault 8:26, Pratt et Lajeunesse, mineures et majeures, 10:39, Webster 13:56.
3ème période
6-Buffalo: Smith (1) 1:45
7-Buffalo: Anderson (3) Goyette. 15:25
8-Détroit: Dea (6) Luce, Leclerc. 17:42
Aucune punition.
Buffalo 19 9 13-41 Detroit 6 17 7-30 Gardiens: Crozier, deux périodes, et Dryden, 3ème période (B); McLeod (D). Assistance: 12.470.
(C'était la 1ère fois cette saison et dans leur histoire que les Sabres de Buffalo avaient plus de lancers que leurs adversaires lors d'une partie.)

North Stars 1, Penguins 0
1ère période
Aucun but.
Pun: Gibbs et McCallum 13:13, Harris 18:31.
2ème période
Aucun but.
Pun: Gibbs 6:13, McCallum 10:16.
3ème période
1-Minnesota: Drouin (8) 9:25
Aucune punition.
Lancers: Minnesota 13 7 10-30 Pittsburgh 15 8 12-35 Gardiens: Maniagi (M), Binkley (P). Assistance: 9.031.
(C'est lorsque son lancer égaré dévia sur le patin du défenseur Dunc McCallum que Drouin marqua le but victorieux.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but.
Pun: Orr 3:27, McKenzie 5:08, Boston 17 9 12-38 Philadelphie 10 12 11-33 Gardiens: Cheevers (B), Favell (P). Assistance: 14.620.
(C'était la 6ème fois cette saison que le Spectrum de Philadelphie était rempli à capacité: la joute fut marquée d'une bagarre, à la 2ème période, entre Sanderson et des spectateurs.)

Boston 1, Flyers 0
1ère période
1-Boston: Hodge (16) Bucyk, Esposito. 15:09
Pun: Hale 14:25.
2ème période
Aucun but.
Pun: Sanderson 9:01, Boston (punition de banc) 9:01, Dornhoefer 18:16.
3ème période
Aucun but

suites de la première page

L'AUTOROUTE

orienter les étudiants dans les secteurs où il existe des débouchés, on a déploré le manque de créativité dans l'industrie de la chaussure, on a souligné la nécessité d'encourager la recherche.

Participant à la rencontre à titre d'experts sur le problème de l'habitation, MM. Guy Legault, directeur du Service d'habitation de la ville de Montréal, et Claude Langlois, directeur du service d'urbanisme de Ville de Laval, ont tous deux déploré le manque de coordination entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Ils ont fait état de prêts accordés par la Société centrale d'hypothèques et de logement à des entreprises privées pour des projets d'habitations situés à côté de projets municipaux eux-mêmes financés à même l'argent de la SCHL via la Société d'habitation du Québec. M. Langlois est allé même jusqu'à parler de "guerre éfrénée que se livrent actuellement les gouvernements fédéral et provincial dans le financement de projets d'habitations à loyer modique".

M. Langlois a de plus mis en doute la politique des subventions pour les logements à loyer modique, à ce sujet, il a noté que l'entreprise privée construite à un moindre coût une maison unifamiliale que le gouvernement un logement à loyer modique. M. Legault a fait remarquer que le coût élevé de la construction des logements à loyer modique, est dû avant tout au coût exorbitant des terrains à Montréal. M. Legault a enfin noté que son service devait fonctionner avec des lois qui n'ont pas été pensées en fonction de donner à une grande ville comme Montréal une variété de moyens pour contrecarrer la crise du logement.

LA CSN

du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand, ont secoué la centrale.

Le congrès qui vient de prendre fin n'a certes pas fait l'unanimité et le contraire eût été surprenant et peut-être même indésirable. Mais il reste que les délégués, même s'ils exprimaient des opinions divergentes, ont résolument refusé de se poser en adversaires irréductibles.

Au sein de la CSN, "l'opposition", c'est d'abord le Conseil central de Montréal. Or, ses principaux représentants se sont, au cours du congrès, donné un nouveau style, une nouvelle image, et cela les a bien servis.

Tout au long des débats, leurs interventions ont été brèves, précises, modérées, marquées par le souci de ne pas indisposer inutilement, par des éclats vervaux spectaculaires, les délégués qu'ils savaient d'opinion contraire.

En l'absence de M. Chartrand, incarcéré depuis près de deux mois et accusé de conspiration séditeuse, c'est M. Michel Bourdon, vice-président du Conseil central, qui s'est révélé le principal porte-parole de la branche montréalaise de la CSN.

Jeune mais très habile tacticien, s'exprimant clairement et simplement, M. Bourdon a su, au cours du congrès, se donner une audience provinciale, lui qui, jusque là était surtout connu dans la région de Montréal. Sa candidature à la vice-présidence de la CSN apparaît en ce sens un succès puisqu'il a, dans la défaite, recueilli 35% des voix.

Ce changement de style de "l'opposition" s'est manifesté jusque dans la tenue vestimentaire et dans l'apparence physique de ses représentants. Tel que l'on était habitué de voir en "jeans" est apparu dans un costume impeccable. Tel autre qui portait la barbe hirsute a consenti à passer sous le rasoir.

Le vice-président de la CSN, M. Paul-Emile Dalpé, notait quelques instants après le congrès, lors d'une rencontre avec les journalistes, que "le Conseil central a décidé qu'il ne chercherait pas à être un antagoniste".

"Le geste a été très apprécié de la part des délégués", a-t-il ajouté, précisant que le congrès lui apparaissait comme "la première étape d'une compréhension mutuelle".

Dans le même ordre d'idées, le congrès de 1970 a permis au président Pepin d'affirmer, de façon extrêmement convaincante, son leadership. Le rapport qu'il a soumis aux délégués et intitulé "Un camp de la liberté" est à la fois ferme et nuancé et a rallié l'opinion de tous.

En réaffirmant le danger pour la CSN de faire de la politique partisane tout en insistant sur la nécessité d'intensifier l'action au niveau du "deuxième front" pour combattre le "super-pouvoir économique-politique, en proposant de faire du français la langue de travail et la langue officielle du Québec mais en précisant qu'il faudra y arriver par étapes, M. Pepin a répondu aux désirs des délégués de toutes tendances.

Une autre caractéristique du rapport du président est qu'il laisse la porte ouverte à des changements de positions. C'est ainsi que M. Pepin entend continuer l'étude de formules par lesquelles la centrale pourrait éventuellement appuyer un parti politique tout en conservant son indépendance vis-à-vis de ce parti.

Des sept jours qu'a duré le congrès, quatre, si l'on tient compte des réunions en atelier, ont été consacrés à l'étude des questions financières. Les débats sur cette question ont été longs, fastidieux, ralentis par une utilisation abusive de points de procédure.

La CSN demandait, pour sortir de son bourbier financier, une hausse de 35 cents des cotisations versées à la centrale. Après d'interminables discussions, le congrès a accepté une augmentation mensuelle de 30 cents d'ici juin 1972.

Mais une question fondamentale demeure en suspens: la répartition du budget aux divers postes a été référée au Bureau et au Conseil confédéral, les plus hautes autorités de la CSN entre les congrès.

Des délégués craignaient que les difficultés financières de la centrale ne mettent en péril l'intention énoncée par M. Pepin d'intensifier le "deuxième front" — celui de l'action politique et sociale. La hausse des cotisations leur permet de respirer un peu plus librement mais le dernier mot n'est pas dit à ce sujet.

De même, la détermination des sommes qui seront affectées à l'organisation syndicale est particulièrement importante dans le contexte actuel. La loi, promise par le gouvernement, sur la négociation par secteur d'activité plutôt qu'au niveau de l'entreprise, forcera la CSN à investir des montants considérables dans des domaines jusqu'ici délaissés, tel le commerce, si elle ne veut pas se faire damer le pion par la centrale rivale FTQ.

LE NPD

des cinq vice-présidents nationaux du Parti, a dit que le NPD peut faire la preuve que les mesures adoptées par le Parlement ont porté atteinte à des personnes innocentes.

L'ancien leader ontarien du Parti, M. MacDonald, a rappelé que le Parti avait été amené à reconnaître qu'il n'existait pas une véritable base socialiste. Est-il permis de penser que les événements récents pourraient maintenant donner naissance à un mouvement socialiste dans cette province? a-t-il demandé.

M. Taylor lui a répondu qu'il ne pouvait pas lui donner de telles assurances.

M. Roland Morin va même jusqu'à prédire que les libéraux fédéraux, lors des prochaines élections, conserveront les sièges qu'ils détenaient déjà au Québec, et qu'ils pourraient même en gagner davantage. Il est vrai, a-t-il dit, que les intellectuels du Québec se tournent contre M. Trudeau, mais "l'homme moyen, celui qui va travailler avec sa boîte à lunch", craint davantage les dangers inconnus — comme les bombes dans les boîtes à lettres — que le soldat

dépêché au Québec sous l'empire de la loi des mesures de guerre.

"Car ce soldat est l'un des nôtres, c'est un gars du 22e Régiment."

"Mon seul espoir, c'est qu'une polarisation se produise lors des élections, les forces de l'ordre et de l'autorité se rangeant avec M. Trudeau, les forces des libertés civiles étant représentées par notre Parti."

Parlant "comme Canadien et comme Québécois", M. Morin devait ajouter: "Je n'ai jamais eu peur du FLQ au Québec. J'ai eu peur de la répression policière. L'action du FLQ a été réussie cet automne. Ils voulaient prouver que les petites gens n'avaient plus d'espoir dans la boîte de scrutin, qu'un gouvernement, s'il affrontait une forte opposition, n'hésiterait pas à l'écraser."

Aujourd'hui, la jeunesse du Québec désespère de susciter le changement par les voies démocratiques régulières. Il en veut pour preuve le nombre imposant de suffrages recueillis par le PQ lors des dernières élections au regard du petit nombre de sièges obtenus par ce Parti à l'Assemblée nationale. Il cite encore comme exemple la défaite du Front d'Action Politique (FRAP) lors des élections municipales, ce parti qui avait obtenu l'appui du NPD.

Le Nouveau parti démocratique, a poursuivi M. Morin, doit trouver la formule qui sera respectueuse des Québécois tels qu'ils sont s'ils décident de demeurer dans la Confédération.

M. John Harney, de Toronto, l'un des quatre candidats au leadership fédéral du NPD, a déclaré que le Parti doit définir sa politique envers le Québec au lieu de se borner à réagir aux politiques des libéraux. Le "statut spécial" que les néo-démocrates ont préconisé en 1967, a-t-il noté, ne s'est pas révélé la bonne formule. Le NPD devrait plutôt adopter une politique marquée par une plus grande ouverture: il ne doit pas, par de paternels conseils, dire aux Québécois qu'ils feraient bien de se séparer.

M. James Laxer, de Kingston, également candidat à la direction du Parti, représentant la tendance "Waffle" du mouvement, s'est dit d'avis que le NPD doit reconnaître que le Québec est une nation depuis 10 ans; il doit ensuite tenter de constituer avec lui une coalition afin de résister à la mainmise des Etats-Unis sur le Canada et le Québec.

UN COLLOQUE

perquisitions d'octobre, la démolition du FRAP, le commissaire enquêteur, la loi Turner, l'attitude à l'égard du PQ, il dit: "Je pense à Prague, j'ai mal à mon peuple!"

Saluant toutefois l'assemblée comme "une confédération des esprits qui ont la nausée," et voyant dans l'attitude des gouvernements une peur face à "la colère qui gronde dans le peuple", M. Dussault a dit enfin sa foi "en la conscience politique compléteuse du Québec" qui s'éveille alors que "vient au monde et à l'histoire", "un peuple qui compte de plus en plus d'hommes en train de se libérer". Evoquant Miron et Moïse ("Laissez partir mon peuple"), il conclut: "Cela se fera, cela sera car on n'humilie pas éternellement les hommes."

Fernand Dumont constata pour sa part l'absence de proportion qui existait entre la cause, le prétexte et les conséquences de l'action gouvernementale: deux enlèvements, un meurtre, un présumé complot, des mesures de guerre et un déferlement de haine et un vaste procès de tout ce qui a été fait et pensé depuis 10 ans.

M. Dumont souligna ensuite que cette répression était depuis longtemps prévisible. "On disait que nous vivions dans la société la plus libre au monde. Ce n'était pas exact. Nous le savons maintenant". Avant octobre, ajouta-t-il à son tour nous avons assisté à un rétrécissement "du champ de la parole libre". Il rappela alors à son tour certains exemples, dossier sur les comités de citoyens, absence d'opposition jugée normale à l'hôtel de ville, bill 63 etc.

Un démocrate, dit-il, c'est un homme de parti qui s'assure que les consensus s'établissent dans le respect de tous les parti pris. Cela, poursuit-il, n'existait pas. "Il s'agit donc moins de défendre la démocratie (nous ne savons plus laquelle) mais de la faire", a-t-il conclu.

L'affaire Bucher

Le Brésil durcit sa position

RIO DE JANEIRO (D'après l'AFP) — Les ravisseurs de l'ambassadeur de Suisse au Brésil, M. Giovanni Enrico Bucher, ont diffusé hier un communiqué authentifié grâce à la signature de l'ambassadeur.

Le document a été découvert dans un bar de Rio après un coup de téléphone anonyme. Les ravisseurs affirment notamment n'avoir jamais envoyé de listes de prisonniers et accusent le gouvernement de ne pas avoir donné de garanties suffisantes pour leur permettre de le faire.

Samedi soir, le ministre de la justice, M. Alfredo Bussaï, avait annoncé dans un communiqué lu par la radio nationale que le gouvernement brésilien avait reçu plusieurs listes des prisonniers dont la libération était requise par les révolutionnaires et que le gouvernement souhaitait qu'une lettre manuscrite de l'ambassadeur garantisse l'authenticité de l'une d'entre elles.

La déclaration de M. Bussaï confirme que le gouvernement maintient sa posi-

tion d'accepter seule la condition des guérilleros concernant la libération des prisonniers. Cela n'empêche pas le renforcement des mesures policières qui, selon les observateurs, pourraient mettre en danger la vie de l'otage.

"Nous n'avons jamais envoyé de listes de prisonniers, affirment les ravisseurs dans leur communiqué. Nous n'en enverrons pas tant que le gouvernement n'aura pas annoncé et fait connaître clairement sa position par une note officielle. Nous considérons qu'il s'agit d'une vulgaire trame de policiers qui démontre les côtés sordides d'une opération dont sont complices la justice et la police politique brésiliennes. Cette farce policière du gouvernement ne réussira pas et porte témoignage de la dégénérescence d'une dictature qui a peur du peuple comme le démontre l'attitude du gouvernement."

Les ambassadeurs du Chili, du Mexique et de l'Algérie n'ont reçu aucune demande de la part de la police politique, ce qui prouve que le gouverne-

ment n'a pas l'intention d'envoyer ces prisonniers à l'étranger.

"La déclaration dans laquelle le gouvernement demande la liste des 70 prisonniers ne suffit pas à garantir la vie de l'ambassadeur de Suisse."

"C'est le gouvernement qui se trompe en pensant qu'une solution policière peut résoudre un problème politique". Au bas de la feuille sur laquelle était tapé le communiqué de l'Avant-garde révolutionnaire, figure la signature de l'ambassadeur Bucher, afin d'authentifier le document.

L'impression qui prévaut depuis deux jours dans les milieux gouvernementaux et militaires est que le gouvernement brésilien est favorable à une solution du type de celle obtenue par le gouvernement canadien dans l'affaire James Cross. Il faut gagner du temps et donner à la police les moyens de découvrir l'endroit où est séquestré M. Bucher et avoir ainsi la possibilité de reprendre l'initiative dans les tractations avec les ravisseurs.

Nous n'avons pas créer la panique, notait-il encore, mais nous sommes responsables de sa liquidation. D'où la nécessité d'un rassemblement par delà les divergences qui permettra d'établir un véritable climat démocratique respectueux de "nos diverses façons de poser les problèmes".

M. David Lewis enfin déclara: "je veux surtout vous écouter". Il ajouta: "Nous avons senti comment la démocratie était fragile", doublement menacée qu'elle était par les désespérés du terrorisme et par les gouvernements qui normalement gardiens des droits fondamentaux avaient choisi de les fouler aux pieds sous prétexte de les défendre.

Dénonçant à nouveau la loi Turner, moins excusable, note-t-il que le décret sur les mesures de guerre, et plus dangereuse, il expliqua que les événements avaient au moins démontré que par delà les divergences, les Québécois et plusieurs Canadiens anglais se rejoignent sur l'essentiel, c'est-à-dire le droit de s'exprimer.

"Disant enfin qu'il ne saurait évidemment être d'accord avec l'indépendance du Québec, il ajouta qu'il sera toutefois le premier à défendre au besoin la liberté de ceux qui veulent la réaliser par des moyens démocratiques: "Si jamais dit-il, ceux qui luttent pour l'indépendance ne peuvent plus s'organiser, je combattrai de toutes mes forces pour leur assurer ce droit". Il termina en exprimant son espoir en un redressement car dit-il j'observe un mouvement encourageant dans l'évolution de l'opinion publique canadienne."

Outre les membres du Comité d'organisation, MM. Guy Rocher, Fernand Dumont, Pie Harvey, le père Vincent Harvey, Jean Gérin-Lajoie, Claude Ryan, on remarquait aussi Louis Laberge, Jean-Guy Cardinal, Pierre de Bané, Gérard Bergeron, Pierre Vadboncoeur, Simone Chartrand, Me Guy Bertrand, l'abbé Louis O'Neill, Bernard Rioux, Serge Mongeau, Gaston Michaud, Gaston Miron, Robert Cliche, Gilles Deroime, Raymond Laliberté, Louise Marcell, Pauline Julien, Judith Jasmin, Jean-Marc Lebeau, Rémi Savard, Mathias Rioux, Pierre de Bellefeuille, René Lévesque, Camille Laurin, Guy Blanchard, et plusieurs autres.

Au début de l'après-midi, des exposés ont été faits par Mme Yolande Bouchard, Me Serge Ménard, MM. Gilles Constantineau et Pierre Vadboncoeur. Les deux premiers ont évoqué les conséquences et les effets de l'application des lois d'urgence tandis que M. Constantineau parla des manifestations de la censure dans les mass media, M. Vadboncoeur, après avoir dit que les syndicats et "Le Devoir" sont des institutions libres qui restent fidèles à leur vocation en temps de crise, déclara publiquement, et pour la première fois: "Je veux répudier les actes et les engagements de trois personnes qui sont ac-

tuellement au pouvoir, MM. Trudeau, Marchand et Pelletier. Je ne répudie pas leur personne (le cœur a des raisons...), mais il me faut briser des liens, ce qui est très difficile pour moi... Mais je ne peux continuer de le faire passivement. Je me dois de me désolidariser publiquement de leurs gestes, de leur engagement et de tout ce que cela suppose..."

LE DÉCRET

Bas-Saint-Laurent comme un agent officiel de consultation.

"On risque à l'avenir, de dire M. Pepin, que les politiciens reviennent aux vieilles structures. Le CRD a été mis au monde depuis des années et a permis que des choses débloquent."

Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, a laissé entendre en fin de semaine que le décret de la construction sera probablement mal reçu par les employeurs et les employés. "Je ne peux satisfaire tout le monde. Il n'est pas facile de défendre les intérêts du public et d'accepter certaines idées des ouvriers".

M. Cournoyer, interviewé à un poste de radio anglais de Montréal, a précisé qu'il n'était pas lui-même tout à fait satisfait du décret. Mais, a-t-il dit, nous avons des délais à respecter. Nous sommes le gouvernement et nous avons des responsabilités vis-à-vis de l'économie, responsabilités que nous avons prises.

Le ministre, pressé de donner d'autres détails sur le décret, s'est excusé en disant qu'il devait d'abord en rendre compte au cabinet.

MONT-ROYAL

Suite de la page 5

mander, dans l'hypothèse d'une extension de ce mail-piétons, s'il n'y aurait pas avantage à abandonner tout simplement la ligne actuelle d'autobus sur Mont-Royal pour recourir à un mode de transport plus adéquat et plus attrayant tel le minirail par exemple.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir que partout où ces types de mail-piétons ont été aménagés, à Copenhague, à Dusseldorf, à Essen, à Cologne entre autres endroits, les urbanistes comme les marchands impliqués sont unanimes à reconnaître que seule la transformation complète et définitive de la rue en un mail où il ne reste plus une seule trace de la circulation motorisée (sauf à l'occasion pour les véhicules d'urgence) peut être efficace. Il ne s'agit pas uniquement de fermer la rue aux véhicules mais bien de faire disparaître tout ce qui

peut suggérer la précédente utilisation, tels les trottoirs, la rue macadamisée, et même les lampadaires utilisés pour la circulation motorisée. (On a tenu compte de ce dernier point sur le mail Mont-Royal). Il s'agit de doter le mail d'un sol bien à lui et d'un équipement spécifique à son utilisation. Ce n'est qu'à ces conditions que les aménagements de mails dans les villes citées se sont révélés de francs succès — surtout de point de vue économique car les avantages sociaux sont plus difficilement comptabilisés — et qu'on a même réussi, grâce à un mail-piétons qui atteint maintenant plus de deux kilomètres de longueur, à revivifier le centre commercial traditionnel de Copenhague.

Sur le mail Mont-Royal actuel, non seulement une large partie de la rue persiste, mais l'aménagement mobilier paraît accessoire et superficiel et tend, par sa mauvaise disposition, à confiner le piéton au trottoir traditionnel. On sent très bien trois couloirs, l'un de circulation pour les piétons, un deuxième statique pour les bancs, écrans et verdure et un troisième pour les véhicules motorisés: dans ce sens on ne s'éloigne guère de la rue traditionnelle où très souvent une bande de verdure sépare la rue des trottoirs. Les piétons des automobiles. Il ne faut pas s'attendre à retirer des bénéfices miracules d'un aménagement aussi équilibré. Et il y a un véritable danger, étant donné que ce mail a été aménagé à titre d'essai, de conclure à son inutilité alors même que les éléments de base pour en faire une réussite n'existent même pas.

En résumé, si on ne peut que louer, pour les raisons exposées plus haut, cette approche de l'étude urbanistique du Plateau Mont-Royal, on ne peut que déplorer que la première réalisation du projet soit déficiente et mette en cause même les principes valables sur lesquels elle est basée. Comme on a recommandé la participation active des marchands et résidents du quartier à ce projet de mail, il serait souhaitable que ce soient eux qui réclament maintenant la fermeture complète de cette partie de la rue Mont-Royal et un aménagement consistant du mail et de ses abords. Car ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront juger des bienfaits de ce mail-piétons et en profiter.

Soljenitsyne et le prix Nobel

STOCKHOLM (AFP) — L'autobiographie d'Alexandre Soljenitsyne, lauréat du prix Nobel de littérature, sera publiée dans "le prix Nobel", publication annuelle de la fondation Nobel, réunissant les "conférences" que font tous les lauréats de l'année, a confirmé M. Nils Staahle, directeur de la fondation.

Joyeuses Fêtes!

Beaucoup de cinquantivité!

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE - MONTRÉAL - QUÉBEC

Labatt

BIÈRE

50

ALE

Partout au Canada

Labatt

Y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

1-Enlevons les aspérités d'une surface en grattant — Corps simple métallique de numéro atomique 30.

2-Partie ébréchée d'un objet.

3-Plante potagère. — Ca.

4-Pourvu d'un crochet. — Pas mure.

5-Gadolinium. — Député ou ambassadeur. — Autocar.

6-Caractère de ce qui est nécessaire. — Neptunium.

7-Escarpe. — Action d'étrier.

8-Sodium. — Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants.

9-Pc. — Supplées. — Trois fois. — Erbium.

10-Le même en nature. — Motif.

11-Qui fait des voltiges.

12-L'un des anciens dieux de Rome. — Sert à lier. — Pluie.

Verticalement

1-Dégoût, répulsion.

2-Produit en abondance. — Commandement.

3-Appareil agissant directement sur un fardeau par poussée pour le soutenir ou le déplacer sur de fa-

bles courses. — Cadmium — Nom de plusieurs papes.

4-Qui lésine. — Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux.

5-Du dialecte provençal. — A nous. — Manière d'être (plur).

6-New-Hampshire. — Enterré.

7-Liquide qui s'extrait des viandes. — Mentionner comme preuve. — Germanium.

8-Se couvrir d'un vêtement. — Démonstratif.

9-Ardeur. — Petite erse.

10-Arme de jet portative. — Extrémité d'une veine métallique.

11-Sans vêtement. — Danse à deux temps.

12-Petit serpent.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

CHICAGO FLEET
UNÉTRIERE NI
AMER G D NAJA
B E F R O I N U E
A E F R O I C H S O U E
O N A U L A H M E R A T
D E C I D A N C U M
E T A I E Z C U R E
F T B A M E P L A T
S O L D A T O R A G E
O I E R E P T I O R A G E
C E E T R I E R E T